

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>										



Vol. XVI, No 7.

MONTREAL, 15 JUILLET 1893.

Un an, \$1.00, payable d'avance.

PUBLIÉ PAR
EUSEBE SENECAL & FILS,
EDITEURS-PROPRIETAIRES,
20 Rue St-Vincent,
MONTREAL.

Le JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRE est l'organe officiel du Conseil d'agriculture de la province de Quebec. Il paraît une fois par mois et s'occupera spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, l'élevage des animaux, l'horticulture, etc., etc. Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce journal devront être adressées au Directeur du JOURNAL D'AGRICULTURE, Québec.

Pour l'abonnement et les annonces s'adresser aux Editeurs.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Une piastre par année payable d'avance. L'abonnement date du 15 janvier de chaque année.

TARIF DES ANNONCES

(Mesures nonpareil.)

1. Une seule insertion, 30 cents la ligne.
2. Plusieurs insertions, 25 cents la ligne pour la première, et 20 cents la ligne pour les insertions subséquentes.
3. Pour un contrat de mille lignes et plus, prix fourni sur application.

Lrs. Mathieu & Bernier

Chirurgiens dentistes, coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

POUR CONSERVER LE LAIT

Les laitiers, fabricants de beurre et de fromage, peuvent conserver frais et doux, pendant une semaine, le Lait, ou la Crème, sans qu'il soit besoin de le mettre sur la glace. Pour cela, se procurer une préparation qui n'altère pas le goût, coûte très bon marché, d'une grande simplicité et qui réussit toujours. Un paquet contenant un échantillon de cette préparation sera envoyé sur réception de la somme de dix centimes en timbres-poste à toute personne qui en fera la demande. S'adresser aux inventeurs et seuls fabricants. **THE PRESERVATIVE MFG. CO.,** 10 Cedar Street, New-York.

PIANOS HAZELTON, DOMINION, BERLIN.

ET LES

Orgues Éoliennes, Vocalion et Dominion.

Le plus grand assortiment. Un seul prix et le plus bas. Termes faciles. Pas d'agents. Vieux instruments pris en échange. Pianos à louer. Réparation et accord. Pianos d'occasion de tous prix. Visite et correspondance sollicitées.

L. E. N. PRATTE

1676

Notre-Dame, Montréal.

Cinquante ans et plus d'expérience.

UN VIEUX REMÈDE DEPUIS LONGTEMPS EN USAGE. — Depuis au delà de cinquante ans le sirop édulcorant de Madame Winslow a été administré par des millions de mères de famille à leurs enfants, à l'époque de la dentition, et chaque fois avec un succès complet. Son effet est de calmer l'enfant, d'amollir les gencives, de faire disparaître toute douleur, ainsi que les coliques provoquées par des gaz amassés dans l'estomac. Dans les cas de diarrhée il n'a pas son supérieur comme remède. Ce sirop est très agréable au goût. En vente chez tous les pharmaciens de l'univers. Prix vingt-cinq centimes la bouteille. Sa valeur est inappréciable. Ne vous trompez pas et demandez le sirop adoucis-ant de Madame Winslow, ne vous servez pas d'autre remède.

Plumes achetées argent comptant.

Nous achetons, argent payé comptant, toutes sortes de plumes. Juin est le meilleur mois pour les cultivateurs de plumer leurs oies, car s'ils attendent plus tard, ils s'exposent à perdre complètement cette source de revenu.

Envoyez nous des échantillons des plumes que vous avez et nous vous proposerons les meilleurs prix que nous pourrions vous offrir. **McKINTOSH & WILSON & Co.,** 10 Rue St-Sacrement, Montréal.

Frank Wilson

SEUL AGENT POUR LE CANADA.

Des Appareils De Laval pour séparer la crème, mis en opération à la vapeur ou à la main.

Machines à séparer la crème, réparées.

Extrait de présure.

Epreuve de Dr Babcock pour le lait.

Papier parchemin à l'usage des fromageries ou des beurreries.

33 Rue St-Pierre, Montréal.

Téléphone Bell 2755.

Boîte B. P. 1824.

Etablissement fondé en 1869.

GRAINS DE SEMENCES DE CHOIX

POUR LES CHAMPS ET LES JARDINS.

WILLIAM EWING & Cie

Marchands Grainetiers,

Rue McGill, No 142 et coin des rues St-Henri et St-Maurice,

MONTREAL.

Notre CATALOGUE DE GRAINS DE SEMENCE est maintenant prêt et nous l'expédierons GRATIS par la malle à toute personne le demandant et nous envoyant leur adresse sur une carte postale.

Outre un assortiment complet de grains de semence pour les POTAGERS, les CHAMPS et les FLEURS ainsi que le blé d'ensilage de toutes sortes, nous offrons aussi en vente de la PURE GRAINE DE LIN MOULUE EN GATEAU et de la FARINE DE MAIS. La liste des prix sera envoyée à ceux qui la demanderont.

BETAIL Ayrshire PUR SANG

J'offre en vente des animaux choisis parmi le troupeau de mes Ayrshires qui ont remporté le premier prix. Les vaches sont de très bonnes laitières, soit par elles-mêmes, soit comme descendant des laitières de première classe. A la dernière grande exposition tenue à Montréal, j'ai obtenu des prix dans toutes les classes où j'avais des entrées, et le troisième prix pour les troupeaux. Le taureau pour mes vaches est "SILVER KING" (1er prix à Montréal et à Hochelaga en 1892), ses veaux n'ont pas encore trouvé leurs supérieurs. Il n'était pas encore né lorsqu'il fut importé par feu Thomas Brown; son père, son grand-père et son arrière grand-père étaient ce qu'on pouvait trouver de mieux en fait d'Ayrshires, dans toute l'Ecosse. Lorsque, à tour de rôle, on cessa de les exhiber, aucun animal n'avait pu leur enlever le premier prix. La mère de "SILVER KING" a obtenu la première récompense comme vache laitière à l'exposition de Montréal et aussi en 1892, en même temps qu'on lui décernait un diplôme comme étant la meilleure vache Ayrshire. Enfin, tant dans la ligne paternelle que dans la ligne maternelle, "SILVER KING" compte une succession ininterrompue de bonnes laitières. Toutes correspondances seront échangées avec plaisir.

Duncan McLachlan,

Petite Côte, près Montréal.



Une partie des pépinières de Fonhill.

AGENTS DEMANDÉS

POUR solliciter le patronage du public en faveur des PÉPINIÈRES de FONHILL, les plus considérables les plus anciennes, les plus recommandables et les plus avantageusement connus du Canada. Leur culture se fait sur une étendue d'au delà 760 acres. Pour les Agents, salaire satisfaisant et emploi constant et régulier. Les faibles non plus que ceux qui ont comme agent fait des dupes dans le commerce des arbres n'ont pas besoin de se présenter. Dépenses d'entretien libérales. S'adresser à **STONE & WELLINGTON,** Temple Building, Montréal.—J. W. BEALL, Gérant. Montréal, 3 Mai 1893. Veuillez mentionner le nom de ce journal.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

Le Manitoba, et les Territoires de l'Ouest Canadien

TERRAINS A VENDRE A DES PRIX RÉDUITS.

La Compagnie du Pacifique est à faire une réduction générale dans le prix de tous les terrains pour lesquels elle demandait \$4.00 et au-dessus par arpent. Cette diminution représente 25 à 33 $\frac{1}{2}$ pour cent.

C'est le temps propice d'acquérir à des prix réduits dans les districts bien établis.

On n'exige en argent comptant qu'un dixième du prix d'achat; la balance est payable en neuf versements annuels avec intérêt de 6 pour cent. Les paiements différés sont renvoyés après le temps de la récolte pour le plus grand avantage des cultivateurs.

Tous les renseignements désirés sont compris dans les brochures que publie la Compagnie du Pacifique, vous n'avez qu'à les demander pour qu'on vous les envoie.

Chaque volume contient plusieurs dessins représentant les travaux de la ferme etc. et dans les prairies. Le lecteur y trouvera aussi, en même temps qu'une carte géographique des lieux, un grand nombre de lettres écrites par des colons établis dans ces territoires et dans lesquelles il est traité des progrès du pays.

Des copies de ces pamphlets seront expédiées franches de port à toute personne désirant les avoir et qui enverra sa demande et son adresse soit à aucun agent du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit à

W. F. EGG,

Agent de division pour les passagers,

MONTRÉAL.

L. O. ARMSTRONG,

Agent de colonisation,

MONTRÉAL.

N. B.—Le blé de Manitoba vient de prendre le premier prix à l'Exposition Internationale des meuniers, à Londres, Angleterre.

Ne manquez pas les excursions des récoltes et demandez les circulaires à ce sujet.



COCHONS YORKSHIRE

GRANDE RACE AMÉLIORÉE

JEUNES COCHONS A VENDRE DESCENDANTS DE PARENTS IMPORTÉS

GODFROI BEAUDET, Valley-Field, P. Q.

Compagnie d'Exposition de Montréal

LA TROISIÈME EXPOSITION PROVINCIALE

Concours Agricole et Industriel

DURERA DU

Lundi 4 Septembre jusqu'au Samedi 9 Septembre
1893.

Tous les produits et animaux seront rendus et à leur place pour le jour de l'ouverture.

Splendide exhibition de bétail. Exposition horticole. Produits agricoles et de laiterie. Machines et manufactures.

L'industrie laitière en pratique. Silo en opération.

SPECTACLES ATTRAYANTS.

Grande représentation pyrotechnique "L'incendie de Moscou."
Feux d'artifice. Musique. Courses de chevaux et de ponies.
La troupe Impériale Japonaise.

Admission - - 25 cents. Ouverte au monde entier.

Pour tous renseignements, s'adresser à

S. C. STEVENSON,

Gérant et Secrétaire.

76, rue St-Gabriel.

FROMAGERIES ET BEURRERIES

LIVRES DE COMPTABILITÉ, SÉRIE COMPLÈTE, CHANTEPLEURES A
PETIT LAIT, FERRURES DE BARATTES,

APPAREILS BABCOCK

SÉPARATEURS CENTRIFUGES DANOIS ET ALEXANDRA,
SÉPARATEUR A MAIN POUR FERME.

J. DE L. TACHÉ,

105, Côte de la Montagne, Québec.

TROUPEAU DE JERSEYS DE STE-ANNE

C'est le plus ancien troupeau en même temps que le plus considérable d'animaux de St-Lambert-Jerseys, pur sang, qui puisse se rencontrer dans le monde. Il comprend 85 têtes de la célèbre espèce Jersey "Victor Hugo"—"Stoke Pagis", la meilleure race laitière connue et venant de la patrie des vaches célèbres.

La famille se compose de "Julie de St-Lambert" et de ses trois filles "Julie de St-Lambert" qui ont remporté en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} prix la médaille d'argent, les enjeux et le service en argent donné en prix par le Journal "Farmer's Advocate" aux meilleures vaches laitières sans distinction de race. Premiers prix aussi remportés à Toronto en 1885, à Québec en 1887, à Kingston en 1888 et à Toronto en 1888.

De plus, la médaille d'or destinée au meilleur troupeau, aux Expositions d'Ottawa en 1889 et 1890 leur a été décernée.

Premier prix et diplôme, comme troupeau, à Toronto, Kingston, Québec et Montréal, dans les concours entre les premiers troupeaux du Canada.

Les ancêtres qui ont fondé cette race sont "Julie de St-Lambert" (5126), la vache champion du Canada comme laitière. Sa production a été de 15 lbs 13 $\frac{1}{2}$ oz de beurre en 7 jours, 48 lbs de lait par jour.

"Lady Fawn" de Ste-Anne (10920), la meilleure des descendantes de "Victor Hugo", production: 16 lbs 12 $\frac{1}{2}$ oz de beurre en 7 jours, 47 lbs 11 $\frac{1}{2}$ oz, 21 jours, 2715 lbs de lait en 88 jours, alors qu'elle était âgée de 15 ans.

"La Favorite de St-Lambert" (5123); moitié sang "Victor Hugo", mère de "Oaklands Nora". Production: 23 lbs 5 oz de beurre, mère de "Diana de St-Lambert" qui a donné 16 lbs 8 oz de beurre.

"Hébé de St-Lambert" (5117), descendante directe de "Victor Hugo", bis-aïeule de "Marie-Anne de St-Lambert" qui a donné 867 lbs de beurre dans une année.

J'offre aux sociétés d'agriculture et aux cultivateurs qui se proposent d'améliorer leur bétail, vingt jeunes taureaux d'âges divers issus des filles et petites-filles des célèbres vaches énumérées plus haut et qui ont pour pères des taureaux de renom comme "Roméo de St-Lambert" (16,600), frère presque pur sang de "Marie-Anne de St-Lambert"; "Victor Hugo de Ste-Anne", pur sang de la race "Victor Hugo"; "Lord Lisgar de Ste-Anne", fils de la célèbre "Julie" et petit-fils de "Victor Hugo". "Victor Hugo" (197) a maintenant au-dessus de 108 descendants qui ont donné 14 lbs de beurre par semaine et même plus.

Pour les prix et conditions s'adresser à

WM. A. REBURN,

Ste-Anne de Bellevue, P. Q.

Bétail Canadien

Cochons Berkshires,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCKS

A VENDRE.—Vaux Canadiens des deux sexes (enregistrés.) Beaux jeunes Berkshires (avec Pedigree.) J'ai obtenu tous les 1^{ers} prix dans cette classe à la dernière exposition régionale du comté de St-Jean. Oufs de Plymouth-Rocks gris ou blancs à \$1 la couvée. Adressez: **MICHEL MONAT, Mount John-son, P. Q.**



LE SEUL ENDROIT
DANS LES
CANTONS DE L'EST

POUR LE

BÉTAIL AYRSHIRE

A. McCALLUM & SON

IMPORTATEURS ET ÉLEVEURS DE

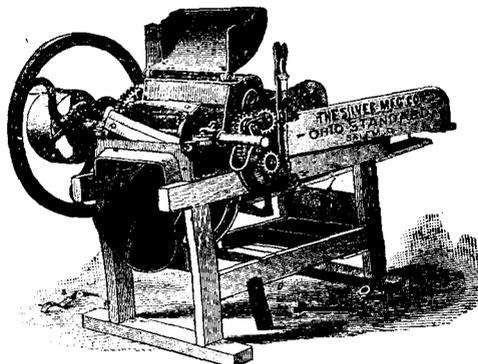
Bêtes à cornes Ayrshire
et de Truies Berkshires
DANVILLE, P. Q.

Ont toujours à la disposition des acheteurs des jeunes bêtes à cornes issues de races reconnues comme les meilleures pour les qualités laitières.
Prix raisonnables.

JEUNES COCHONS A VENDRE.

AUX PRODUCTEURS DE FRUITS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce contenue dans une autre colonne de la "Blymyer Iron Works Co. de Cincinnati, Ohio. Leurs Evaporateurs Zimmerman pour fruits et légumes sont reconnus depuis nombre d'années comme des appareils modèles. Nous conseillons à tous ceux qui ont besoin de machines à évaporer d'écrire à la compagnie afin de se procurer un catalogue.



aratoires les plus récents et les plus améliorés seront trouvés dans nos magasins.

Cultivateurs! vous devrez examiner la **Herse-Bêche**, le meilleur instrument pour pulvériser la terre.

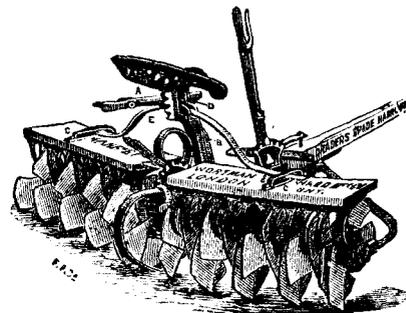
Demandez le catalogue et les prix. Les commandes par lettre recevront notre attention toute spéciale et les meilleurs escomptes.

LATIMER & LÉGARÉ, Québec.

LATIMER & BEAN, Sherbrooke.

R. J. LATIMER, 592, rue St-Paul,

Montréal.



Machines à couper le foin, la paille et blé-d'inde et le fourrage avec ou sans élévateur. Semoirs à blé-d'inde, Egréneurs à blé-d'inde, Moulins à beurre, Semoirs, Sarcleurs, Herses, Charrues et toutes sortes d'instruments aratoires.— Aussi voitures de toutes espèces, wagons, etc., etc. Les instruments

LE
Journal d'Agriculture
ILLUSTRÉ.

Montréal, 15 juillet 1893.

Table des Matières.

RÉFLEXIONS ET CONSEILS :

PETITS CONSEILS.—Labours d'été.—Déchaumage après les grains.—Trèfle pour l'ensilage 125

TRAVAUX DE LA FERME.—Récolte du foin.—Récoltes sarclées.—Traite des vaches.—Clôtures.—Seconde récolte.—Porcs, etc. 125

LES AVIS D'UN AGRICULTEUR.—Le trèfle.—La navette.—Tourbe.—Usages de la tourbe.—Conservation des légumes et des fruits dans la tourbe, etc. 126

CHOSSES ET AUTRES.—L'Angleterre et la France manquent de fourrage.—Amélioration de la race ovine.—Conservation des œufs à l'aide de la vaseline.—Médecine rurale, guérison du croup et de la diphtérie.—Plâtre et sel.—Cercles agricoles.—Aux cercles.—Mérite agricole.—Histoire 126

CONTRASTES.—Deux cultivateurs voisins. CULTIVATEURS!—Le pays compte sur vous 127

AGRICULTURE GÉNÉRALE :

AVIS OFFICIEL, concernant les délibérations du Conseil d'agriculture 127

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE, en date du 11 et du 12 avril 1893 127

ÉTABLISSEMENT DES R.R. P.P. TRAPPISTES A Oka.—Rapport du Très-Rév. Père Abbé du monastère de Notre-Dame du Lac, à Oka 129

PLANTES SARCLÉES 130

DISSETTE DE FOURRAGE EN FRANCE 130

CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE.—3ème année, 1892.—Rapport des juges du concours, (Suite et fin.)... 130

INDUSTRIE LAITIÈRE :

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE.—Onzième rapport 132

CONSEILS AUX FABRICANTS DE FROMAGE, pour le mois d'août, (par le Prof. J. W. Robertson) 132

FABRICATION DU BEURRE, (par le Prof. J. W. Robertson) 133

ÉLEVAGE ET ALIMENTATION :

ÉLEVAGE DES PORCS.—Quelques conseils pratiques (par le Rév. L. O. Tremblay, directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne) 135

VOLAILLES 136

APICULTURE :

SOINS DU RUCHER, pendant le mois de juillet 136

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE :

ARBRES FORESTIERS, DISTRIBUTION GRATUITE.—Avis officiel 136

ÉCOLE D'ARBORICULTURE à l'établissement des R.R. P.P. Trappiste, à Oka. 137

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE L'ISLET.—Rapport du président. 137

ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE ET DE L'ASSOMPTION.—Avis 137

FERME-ÉCOLE DE NOTRE-DAME DU LAC, Oka, sous la direction des R.R. P.P. Trappistes.—Avis. 137

NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE (par M. J. A. Marsan, Directeur de l'École d'Agriculture de l'Assomption) 138

SOCIÉTÉS ET CERCLES :

EXCELLENT PROGRAMME.—Cercle de St-Victoire, comté Richelieu 138

NOS CERCLES AGRICOLES.—Nombre de cercles par comtés 139

ECHO DES CERCLES.—Cercle de St-Victoire d'Artabaska 139

CONFÉRENCES AGRICOLES.—Cercle de Ste-Anne de Beauré.—Cercle de Saint-Ubalde.—Cercle de St-Jean-Baptiste de Nicolet.—Cercle de Notre-Dame de St-Hyacinthe 139

ECONOMIE DOMESTIQUE :

ÉCOLE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET D'HORTICULTURE POUR LES JEUNES FILLES, à Roberval, Lac St-Jean, dirigée par les R.R. D.D. Ursulines.—Avis 140

ADMINISTRATION ET AUGMENTATION DES REVENUS 140

CORRESPONDANCE :

VACHES MALADES, mammite. 140

QUESTIONS ET RÉPONSES.—Lentille ou vesce.—Luzerne.—Prairies inondées. 140

GRAVURES :

BÉLIER DORSET HORN.—Elevé par M. T. Chick, Stratton, Dorchester, Angleterre. 129

RAYON D'OR, étalon de course, importé. 133

VOITURE A EAU OU A PURIN (pour transporter les fumiers liquides etc. 136

CULTIVATEUR A QUATRE RANGS (pour la culture des plantes racines) 138

Réflexions et Conseils.

PETITS CONSEILS.

LABOURS D'ÉTÉ.—Nous ne saurions trop recommander les labours d'été pour toutes pièces qui demandent de grandes améliorations. Le cultivateur, après avoir fini ses semences, attaquera ces pièces, les nettoiera de tous les embarras qui s'y trouvent, branches, pierres, etc., etc., et donnera un bon labour, plutôt superficiel que profond, et cela au soleil. Après le labour viendra un hersage des plus énergiques, et après le hersage il faudra scarifier afin d'amener à la surface toutes les mauvaises racines restées au fond du labour. Si le champ est bien sale, il faudra scarifier de nouveau, après avoir desséché suffisamment la terre, puis herser, mais à quelques jours d'intervalle après le second passage du scarificateur.

Si la saison est favorable on pourra encore semer du sarrasin. Mais il faudra semer plus dru, de manière qu'il pousse plus rapidement et qu'il soit mieux en mesure de résister à de faibles gelées, mais qui endommageraient tout de même les sarrasins trop clairs. Le sarrasin ainsi cultivé étouffera beaucoup de mauvaises herbes et il ameublira considérablement la terre. S'il gelaît avant maturité, la récolte pourrait être enfoncée par un bon labour fait le plus tôt possible et la pièce serait ainsi préparée à donner une forte récolte l'année suivante, dans laquelle on devrait semer des graines fourragères en abondance, afin d'obtenir ainsi de bonnes prairies.

DÉCHAUMAGE.—Rien n'est plus important que de détruire le plus possible le chiendent et les innombrables mauvaises herbes qui salissent nos terres. Tout cultivateur soucieux de ses intérêts doit s'appliquer chaque année à nettoyer le plus qu'il pourra des pièces les plus sales et les plus en mauvaise ordre. Or, le déchaumage est un moyen simple et très efficace pour la destruction de toutes espèces de mauvaises herbes. Il consiste, pour les prairies et les pâturages, dans un labour très mince, fait dans les grandes chaleurs de l'été. Il faut choisir soit un pâturage sans valeur, soit une prairie où les mauvaises herbes dominent, et que l'on aura fauché avant leur maturité. Comme ces labours doivent toujours être très minces, il est facile de labourer quand même la terre serait dure. Il n'est pas nécessaire de faire un très beau labour. L'essentiel est de bien le renverser ; de couper entièrement le fond de la raie, afin que les racines soient renversées complètement et exposées au soleil. De fait c'est le soleil qui détruira les mauvaises herbes. Il faut donc éviter de travailler des terres mouillées, et il faut

attendre le temps sec pour faire ces labours de prairie ou de pâturage.

Une fois ces labours bien desséchés, ils seront hersés énergiquement puis scarifiés, de manière à briser la tourbe le plus possible. Ces opérations devront être faites toujours de temps sec et répétées assez souvent pour que toute végétation ait été détruite.

Une pièce ainsi préparée conviendra parfaitement à n'importe quelle culture. C'est ainsi que l'on prépare, dans les environs des villes, après de profond labours d'automne et un engraissement suffisant, les champs destinés aux légumes pour le marché. Cette préparation conviendrait admirablement à la culture du blé-d'inde pour ensilage et enfin à n'importe quel ensemencement, puisque la terre aurait été grandement améliorée et nettoyée.

DÉCHAUMAGE APRÈS LES GRAINS.—Les pièces de grains qui n'ont pas été semées en graines fourragères et qui sont infestées de mauvaises herbes seront grandement améliorées par le déchaumage, aussitôt la récolte enlevée. Dans ce cas le labour n'est pas du tout nécessaire. Il suffira de briser la surface au moyen d'un scarificateur (bouleverseur) ou de tout autre instrument qui ne s'enfoncera pas au-delà de deux pouces. Ce premier travail, en ameublissant convenablement la surface du champ, enterrera les mauvaises graines et hâtera leur germination. Il arrachera également leur partie des mauvaises herbes déjà enracinées. En répétant plusieurs fois ce travail de la surface du champ, toujours au soleil et à quelques jours d'intervalle, on détruira ainsi beaucoup de mauvaises herbes. Cela fait, il faudra donner un bon labour d'automne, que l'on égoûtera le mieux possible. Tel déchaumage fait immédiatement après la récolte du grain, est essentiel à la préparation de toute culture sarclée.

TRÈFLE POUR L'ENSILAGE.—En règle générale, le trèfle rouge en fleur vaut la moitié de plus que le blé-d'inde d'ensilage. C'est-à-dire que deux voyages de trèfle dans le silo en vaudront trois de blé-d'inde. De plus, l'ensilage de trèfle pourra être utilement mêlé au tiers de son poids en paille sèche, dans l'alimentation des bestiaux, sans grain moulu et ses équivalents, tandis que le blé-d'inde ne peut pas être aussi profitablement donné à des vaches laitières s'il n'est pas additionné d'une bouette quelconque.

Quant à la difficulté d'ensiler le trèfle, toute la question est de le faire chauffer dans le silo de 125° à 140° Fahr. avant de remettre une nouvelle couche. Étendez votre trèfle dans le silo par couches minces de 4 pieds de hauteur environ et non pas par énorme fourchetées ; ne foulez qu'après avoir obtenu le degré de chaleur voulu. Faites en sorte que les couches de trèfle soient bien égales dans le silo, c'est-à-dire qu'aucune partie, si c'est possible, ne soit moins pressée et foulée que l'autre ; veillez surtout à ce que le trèfle soit vert, et vous ferez d'excellent ensilage.

N'OUBLIEZ PAS que toute récolte éloignée de plus que de 3 à 6 arpents du silo coûte cher à ensiler à cause des charroyages.

RAPPELEZ-VOUS que les plantes vertes comme le blé-d'inde et le trèfle d'ensilage contiennent beaucoup d'eau (environ 75 %) tandis que le foin au moment de sa rentrée n'en contient pas au-delà de 30 %. Faites donc du foin des trèfles éloignés du silo et cultivez les plantes pour ensilage aussi près que possible du silo.

TRAVAUX DE LA FERME.

(JUILLET).

(Extrait du Journal anglais).

Les travaux de ce mois sont nombreux et variés : il y a d'abord le foin, puis les cultures sarclées ; il y a les vaches à traire, les réparations des clôtures pour se garantir contre les intrus. Le cultivateur n'a vraiment pas un moment à perdre depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

RÉCOLTE DU FOIN.—Cette année, grâce aux pluies fréquentes de mai et du commencement de juin, le foin est abondant : c'est une raison de plus pour en faire la récolte avec grand soin.

Une des plus grandes erreurs commises par le cultivateur de foin, dans cette province, c'est de laisser son herbe trop longtemps sur pied, avant de la faucher.

Le trèfle doit être coupé lorsque la plus grande partie des têtes sont en fleurs ; le mil, dès que sa première fleur est prête à tomber ou même un peu plus tôt.

Malheureusement, en règle générale, on fait le foin au moins dix jours trop tard.

Ainsi par exemple, si vous avez (comme beaucoup de cultivateurs dans les Cantons de l'Est et dans les comtés de Maskinongé, etc) 50 ou 60 arpents de foin à faire, et que vous ne commenciez à faucher le premier arpent qu'au moment où les fleurs du trèfle et du mil sont fanées, parce que dans cet état le foin est plus facile à faire ; et si après deux ou trois jours, la fauchaison est interrompue par la pluie, voyez dans quelles mauvaises conditions se trouveront le 50ème ou 60ème arpent de foin au moment où vous arriverez à le faucher !

Dans les environs de Montréal, le trèfle est généralement bon à couper, et devrait être coupé, vers le 20 juin ; dans ce cas, on a une chance d'avoir une bonne seconde récolte, qui, devrait, suivant notre opinion être ensilée si c'est possible, car elle est ordinairement prête à faucher vers la fin d'août, au moment où les pluies d'automne vont justement commencer.

Le foin de trèfle fauché de bonne heure, bien fait et mis en grange dans de bonnes conditions est le meilleur de tous les foins. Mais le foin de trèfle coupé trop tard et mal fait est le plus mauvais de tous les foins.

RÉCOLTES SARCLÉES.—Faites passer la houe à cheval entre les rangs aussi longtemps et aussi souvent que possible.

« Il n'y a pas de mauvaises herbes », direz-vous ? — C'est possible, mais n'oubliez pas tout le bénéfice que la prochaine récolte—grain—retirera de ce fréquent ameublissement du sol.

Si un cultivateur, après avoir éclairci ses rangs de betteraves à vaches, veut répandre le long de ces rangs, environ 100 livres de nitrate de soude par arpent, il ne regrettera pas cette dépense quand le temps de la récolte sera venu ; l'augmentation probable sera d'environ 5 tonnes.

TRAITE DES VACHES.—Ce n'est pas agréable de traire les vaches en plein air, lorsque les mouches tourmentent les vaches et que celles-ci vous sillonnent la figure de coup de queues. S'il n'y a pas d'allée conduisant du pâturage à l'étable, ayez au moins un abri construit à peu de frais.

Vers le milieu du mois on aura déjà en abondance de la lentille, de l'avoine

et des pois. Du *jabourage* on dit de la *gou-riole* de cette espèce est excellent pour les vaches laitières.

La quantité de graine à employer pour ce fourrage est comme suit : 2 minots d'avoine, un de pois et un de lentille.

Les cultivateurs des environs de Sorel savent apprécier cette culture, ce fourrage est aussi bon pour le beurre que pour le fromage.

CLÔTURES—Tout homme qui tient tant soit peu à vivre en paix, sans parler de la sécurité pour ses récoltes—aura grand soin de ses clôtures. Les bonnes clôtures font éviter bien des d'ennuis et des misères.

SECONDE RÉCOLTE—Après les pommes de terre hâtives, que semerons nous ?

Si la terre est débarrassée de sa récolte au mois d'août, nous conseillons d'ameublir le sol avec la sarceluse, la herse à disques ou autres instruments semblables, et de semer à la volée six ou sept livres de navette, de recouvrir la semence avec la herse à chaînes ou la herse à branchages, et puis de faire passer le rouleau.

Si la culture précédente de pommes de terre a été bien engraisée, on aura ainsi pour le commencement d'octobre, une grande quantité de fourrage pour les moutons, et cette nourriture durera aussi longtemps que le thermomètre se maintiendra au dessus de zéro.

PORES—Les truies et les jeunes porcs, pendant ce mois, ne manquent pas de fourrages verts. On peut leur réserver une partie d'un champ de trèfle bien clôturé, ainsi que de l'œuf en abondance; mais nous préférons couper le fourrage vert et le donner aux porcs dans une cour ou un enclos garni d'une bonne litière.

Une petite quantité de pois sera utile aux jeunes porcs, mais si l'on garde des porcs de bonne race, il faut avoir soin de tenir les truies dans de bonnes conditions de santé sans les laisser prendre trop de graisse.

POULAINS—Donnez aux poulains leur ration d'avoine, dès qu'ils voudront en manger.

C'est dans les premiers mois de son existence qu'un poulain laissera entrevoir ses qualités futures.

Outils et instruments.—Si vos instruments, surtout en bois, ont quelque valeur, conservez-les à l'abri du soleil. Une couche de peinture pour les outils, et un peu d'huile mise à la brosse sur les harnais, voilà le moyen économique de prolonger leur durée.

LES AVIS D'UN AGRICULTEUR.

Le trèfle.—Nos pères n'en semaient pas.

Nous en semons la moitié de ce qu'il en faudrait.

Nos enfants en semeront autant que nous devrions en semer...

Puisqu'il en est ainsi, ne ferions pas mieux de donner le bon exemple à nos enfants en semant nous-même du trèfle en abondance ?

La navette.—Voilà le moment de semer de la navette. Si vous avez des moutons, essayez dès ce mois de juillet de semer de la graine de navette. Vos moutons ne le regretteront pas, ni vous non plus.

La navette pour les moutons, ne l'oubliez pas.

Tourbe.—La tourbe est une substance d'origine organique formée de plantes marécageuses (surtout de mousses) qui ont subi sous l'eau une décomposition lente plus ou moins complète.

C'est donc à tort que l'on donne souvent, dans la province, le nom de tourbe à la croûte formée à la surface du sol par de vieux gazons.

La vraie tourbe se trouve dans les tourbières, c'est à dire dans les savanes marécageuses et remplies d'eau.

Préparation de la tourbe sèche.—Si vous êtes dans le voisinage d'une tourbière, profitez-en pour préparer dès cet été de la bonne tourbe sèche.

Pour cela, il suffit de couper à la bêche des tranches de tourbe et de les faire sécher au soleil.

Usages de la tourbe sèche.—La tourbe dans l'écurie forme une excellente litière pour les chevaux.

La tourbe mêlée au fumier est un engrais puissant.

Une ou deux poignées de poussière de tourbe jetée chaque jour dans les latrines, absorbe immédiatement toutes les mauvaises odeurs, et transforme le contenu des latrines en un engrais très riche, qu'il est facile de transporter au champ et d'incorporer au sol.

Conservation des légumes et des fruits dans la tourbe.—Si vous voulez conserver facilement les fruits et les légumes, mettez-les dans de la poussière de tourbe. Des pommes de terre traitées ainsi se conservent intactes pendant un an, sans germer ni rater.

Chemins.—Entretenez avec soin le chemin qui passe devant votre terre. Pour l'égoutter facilement ne manquez pas de faire votre chemin plus élevé au milieu qu'aux bords. Tout procès verbal ou règlement concernant les chemins publics devrait contenir une disposition ordonnant d'entretenir les chemins de cette manière.

Engrais.—En Europe, on prend le plus grand soin du fumier d'étable et des liquides (purin du fumier) et en outre on achète beaucoup d'engrais chimiques, tels que superphosphate de chaux, sels de potasse, etc.

Si vous ne voulez pas acheter d'engrais commerciaux, ayez soin au moins de votre fumier, de vos cendres de bois, etc.

Le fumier c'est de l'or. Du fumier le plus vit on extrait l'or le plus pur.

CHOSÉS ET AUTRES.

L'Angleterre et la France manquent de fourrage.

Le foin, celui de trèfle et de mille, s'il est préparé convenablement va atteindre, l'hiver prochain, une grande valeur en Angleterre (et aussi en France). Nous disons "s'il est préparé convenablement, c'est-à-dire si le foin de rail est vert et si le foin de trèfle a conservé ses feuilles.

Le bon foin de trèfle devra valoir en décembre prochain au moins \$30.00 à \$40.00 la grosse tonne dans tous les ports de l'Angleterre, et peut-être

plus encore en France, car dans ce dernier pays la disette de fourrage est à peu près générale.

AMÉLIORATION DE LA RACE OVINE.

Le gouvernement français vient de nommer une commission chargée de lui indiquer les mesures les plus propres à faire progresser l'élevage du mouton. Il a composé la majorité de cette commission de dix éleveurs d'élite.

On comprend, en France, toute l'importance attachée à cet élevage.

Et nous, cultivateurs canadiens pourquoi ne nous livrions nous pas davantage à cette branche payante de notre agriculture...

CONSERVATION DES ŒUFS A L'AIDE DE LA VASELINE.

On sait que, même par un temps froid et conservés dans un endroit sec, les œufs perdent, au bout d'une quinzaine de jours, ce goût de fraîcheur si recherché.

En Russie, on est parvenu à empêcher cette prompto altération en se servant de la vaseline.

Pour cela, on enduit de vaseline, des œufs propres par deux fois, à un intervalle de trois à cinq jours, et on les enfouit ensuite dans du son, dans des paniers placés dans un endroit sec, frais, mais inaccessible à la gelée.

L'expérience a démontré que les œufs ainsi conservés peuvent être servis, même après deux ou trois mois, à la coque aux gâteaux les plus exigeants. Ils se conservent même plus longtemps, et jamais on n'a d'œufs complètement gâtés.

La condition essentielle du succès est d'avoir un local absolument sec. Il est nécessaire également d'éloigner toute matière odorante, dont les œufs prennent l'odeur, ce qui les rend impropres à la consommation. De plus, on ne doit conserver à la vaseline que les œufs très propres.

(Cosmos).

MÉDECINE RURALE.

Génération du croup et de la diphtérie.

Ces terribles maladies peuvent être guéries par des applications de pétrole (huile de charbon).

Il suffit de badigeonner, toutes les heures les muqueuses (l'intérieur de la gorge) du petit malade avec un pinceau imbibé de pétrole brut. Il faut que le pinceau ne soit qu'imbibé, et il faut prendre la précaution de le secouer avant de l'introduire dans la gorge pour éviter que le pétrole descende jusqu'aux bronches (poumons). En quelques heures les fausses membranes se détachent et se dissolvent d'elles-mêmes.

Nous ne saurions trop recommander ce remède aux familles dans les campagnes.

(Gazette des Campagnes, Paris.)

PLÂTRE ET SEL.

Plâtre.—Le plâtre convient bien dans la culture des pois, des lentilles et des plantes de cette famille (légumineuses: plantes dont le fruit ou la graine est dans les gousses). Il est d'un effet merveilleux sur les trèfles, il a surtout l'effet de faire pousser la plante en herbe.

Le meilleur temps pour le semer, sur les prairies, est dès le printemps, aussitôt que la plante a commencé sa végétation. Il en faut alors ½ minot par arpent.

Dans la culture des pois, la récolte est plus assurée, dans les bonnes terres, si l'on se contente de rouler la semence dans le plâtre avant de semer. On humecte la semence et on la couvre de plâtre. Il en faut très peu pour cela.

Si la levée des pois est chétive, on plâtrera avec avantage. Mais il faut éviter avec soin de faire pousser en orgueil, là où la récolte doit être mûrie et battue.

Le sel.—Le sel convient surtout aux terres trop riches où le grain couche. Il suffit d'en semer de 3 à 6 minots par arpent, aussitôt le grain hors.

Le sol peut être employé pour la destruction des mauvaises herbes qu'on ne pourrait pas facilement détruire autrement. Il faut alors semer sur une plante en pleine croissance et on mettra au moins 10 à 15 minots par arpent. Ce mode conviendrait bien dans la destruction du chiendent, de la marguerite et surtout s'il est suivi de labours d'été souvent répétés.

CERCLES AGRICOLES.

Les cercles agricoles ont été formés partout avec tant d'enthousiasme que l'on ne leur trouve plus d'ennemis sérieux. Tout le monde sent que le cercle est le moyen le plus pratique et le plus simple de répandre les connaissances agricoles.

Il n'y a rien de parfait en ce monde cependant, et au lieu de critiquer et de récriminer sur ce qui semblerait déficient, tout bon patriote doit, dans l'intérêt de tous, faire part de ses remarques qui, présentées sur le ton de la bienveillance, contribueraient à la perfection de cette belle œuvre.

Il en est quelquefois qui ne peuvent communiquer leurs impressions qu'avec des paroles aigres-douces; cela suppose que les choses ne sont pas susceptibles de progrès; allons donc, soyons logiques, au moins.

M. LECHELE.

AUX CERCLES.

Nous serions heureux de voir les cercles d'un même comté, à l'exemple de ceux du Dr Grignon, se réunir un beau jour tous les ans, entre les foires et les récoltes, et avoir une fête religieuse et agricole.

Une messe solennelle avec sermon de circonstance par un missionnaire agricole, dîner sous les arbres et des cours sur les véritables intérêts de la classe agricole, sur les marchés que la Province pourrait alimenter, les choses qu'elle devrait surtout produire, etc. etc. Pas trop de politique, oh! oui, plutôt, de la politique, mais de la politique agricole; quelque chose qui rende les cultivateurs plus heureux; quelque chose qui concentre leurs intérêts, qui les unisse, qui leur fasse comprendre que les divisions malheureuses qui existent souvent dans nos paroisses paralysent le progrès. Malheur à ces politiciens qui fermentent la haine entre leurs semblables. Notre Province serait plus prospère et il y aurait moins d'émigration si nous savions nous aider les uns les autres, si nous pratiquions la charité chrétienne, si nous voulions voir, trouver l'intérêt personnel dans l'intérêt général. Aimons-nous donc les uns les autres.

PATRIOTISME.

MÉRITE AGRICOLE.

Un de ses avantages.

La visite de MM. les Juges de ce concours est profitable à tous les points de vue. Il s'agit surtout pour ceux qui

comprendront tout l'intérêt qu'offre leur visite, de questionner le plus possible des hommes à qui il est donné de pouvoir comparer l'état de l'agriculture d'une paroisse avec celui d'une autre, d'un comté avec un autre, d'une région de la Province avec un autre. On ne saurait trop bien profiter de leur passage qui devrait être une véritable conférence.

Co qui est très important, c'est que ces messieurs ont reçu instruction de tenir double livret de notes, points et observations sur chaque ferme. Un de ces livres est laissé au concurrent; il doit s'y trouver le plus de notes possible, or, ce livret si instructif devrait être l'objet d'une étude spéciale de la part du cercle agricole de l'endroit et tout le monde pourrait profiter d'une leçon si grande et si pratique. Cet enseignement offre toutes les garanties possibles puisqu'il est appuyé sur l'expérience de la plupart des meilleurs cultivateurs de la province de Québec.

G. Vu.

HISTOIRE.

Il était une fois un homme qui travaillait beaucoup, beaucoup. Toujours il était pauvre.

Un jour, ayant excédé ses forces, il se sentit épuisé; enfin il tomba malade et fut de longtemps dans l'impossibilité de faire aucun travail manuel.

Il lui fallut recourir à d'autres mains pour cultiver son champ. Il dut se borner à donner ses ordres et dans ses heures de loisir, il put se donner la peine de lire attentivement son *Journal d'Agriculture* et tout ce qu'il put se procurer concernant sa profession.

Sa santé défaillante et l'avenir de sa famille l'avaient rendu prudent, économe, prévoyant, studieux, soucieux de ses intérêts véritables; il réfléchissait, observait et demandait à son intelligence ce que ses bras ne pouvaient et n'avaient pu lui donner.

Les affaires n'en allèrent pas plus mal. Au contraire, au moyen de quelques chiffres tant bien que mal faits, mais bien additionnés, il put se rendre compte qu'il prenait le dessus.

Il fit part de ses succès financiers à ceux de ses amis qui le visitaient. On le félicita de ce qu'il était malade, on admira le talent dont lui-même ne s'était pas cru capable, enfin, il devint un cultivateur modèle. On ajouta même que plusieurs étant jaloux de son sort voulaient être malades ou s'imaginaient l'être.

L'intelligence plus que les bras
Tire les gens de l'embarras

JEAN RICHT.

CONTRASTES.

DEUX CULTIVATEURS VOISINS.

JEAN RICHT ET JEAN PAUVRIT.

(Suite.)

Jean Richt se servira de sa santé aussi longtemps qu'il n'aura pas largement les moyens d'acheter une faucheuse.

Jean Pauvrit achète plus d'instruments d'agriculture qu'il n'a le moyen d'en payer. Il ignore que pour prêter de l'argent, il faut en avoir.

Jean Richt n'est pas sourd à la prière du pauvre; mais il ne brise pas les cordons de sa bourse pour l'ouvrir trop grande.

Jean Pauvrit ne sait pas donner avec discernement; il ne sait pas la différence entre une bonne action et de la sensiblerie. Il croit faire des

ingrats. Il fait l'aumône à des gens qui sont plus riches que lui.

Jean Richt n'achète que ce qui lui est absolument nécessaire et utile.

Jean Pauvrit achète n'importe quoi; pourvu qu'on le persuade que c'est à bon marché, ou bien encore si on lui donne deux ans de crédit. Il est à tous les encaus, perd une journée et achète des pots cassés. C'est pas cher, voyez-vous!

Jean Richt n'achète pas plus de terrain qu'il n'en peut cultiver très bien.

Jean Pauvrit a trop grand de terre, ces enfants le laisseront parce que son travail n'est pas profitable.

Jean Richt ne fait rien d'important sans consulter plusieurs personnes d'expérience, s'il n'est pas certain de son fait.

Jean Pauvrit croit tout savoir. Il est seul à ignorer qu'il ne sait rien.

Jean Richt respecte le jour du Seigneur.

Jean Pauvrit s'aperçoit le dimanche qu'il n'a rien fait d'utile dans la semaine. Il travaille ce jour-là!

G. Vu.

(A suivre.)

CULTIVATEURS

LE PAYS COMPTE SUR VOUS.

(Du Courrier de St-Hyacinthe)

Le grand mouvement qui s'est fait depuis quelque temps autour de l'agriculture a, nous n'en doutons pas, fait comprendre à la classe agricole quel grand rôle elle doit jouer et quelle action sublime elle a à accomplir.

L'attention publique est portée sur les cultivateurs, et le pays attend de leur énergie et de leur activité, sa prospérité.

Car, il faut l'avouer, jus- qu'ici, bien que nous ayons beaucoup travaillé, nous n'avons produit que peu. De nombreuses demandes nous sont adressées, et nous ne pouvons y répondre.

Co qui fera notre richesse, c'est l'exportation des produits agricoles surtout. Nous ne pouvons jamais produire trop. Il y a partout des millions de consommateurs. Les cultivateurs de la province de Québec doivent donc non seulement alimenter le marché national qui est déjà considérable, mais se mettre en état de pouvoir répondre aux demandes nombreuses qui viennent de toutes parts. Co qui a été, suivant nous, la raison déterminante de ce grand mouvement dans l'agriculture, c'est le succès obtenu l'année dernière en Angleterre dans nos exportations. Copendant nous n'avons pas répondu à la dixième partie des demandes qui ont été faites.

Les cultivateurs comprennent-ils que ce sont eux surtout qui doivent assurer la fortune et l'avenir du pays.

Notre agriculture fournit déjà soixante millions au commerce. Travaillons avec intelligence et dans peu d'années nous doublerons ce chiffre.

Grâce aux organisations de toutes sortes, aux syndicats, aux cercles, à cette sympathie de toutes les classes de la population, le cultivateur comprendra quelle noble industrie il commande. Le soir quand il rentrera au foyer, il se sentira heureux en pensant qu'à la fin de la semaine, il pourra, comme le savant ou l'homme de profession, communiquer à ses voisins réunis en cercle agricole, le fruit de ses expériences, discuter avec eux les différentes méthodes de culture et travailler avec eux aussi au développement prodigieux de la richesse nationale.

Allez, nobles laborateurs, le pays compte sur vous. Vous n'êtes plus seuls à défricher un coin de terre, vous n'êtes plus les morceinaires des premiers âges.

Derrière vous, avec vous, travaillent les hommes d'Etat, des ministres, des juges, des savants, des docteurs, des avocats, des ouvriers.

A la tête de cette noble phalange se tiennent le clergé, ces vaillants missionnaires agricoles qui sont les amis des cultivateurs d'aujourd'hui comme ils ont été les compagnons des intrépides pionniers. Pour le triomphe de cette grande cause nous voyons se mêler la soutane, l'hermine, la toge et l'étoffe du pays.

Agriculture Générale.

AVIS OFFICIEL

Concernant les Délibérations du Conseil d'Agriculture.

Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles sont tenus, en outre des règlements du Conseil d'agriculture, de prendre en considération des délibérations du Conseil d'agriculture et de s'y conformer, en autant que cela les concerne et cela sans autre avis du département de l'agriculture et du Conseil d'agriculture.

Par ordre,

Ed. A. BARNARD, Secrétaire du Conseil d'agriculture.

DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL D'AGRICULTURE

en date 11 et du 12 avril 1893.

Toutes les délibérations qui suivent ont été approuvées par arrêté du Conseil en date du 5 juin dernier, moins les matières que le Conseil d'agriculture a réservées à sa considération ultérieure, comme suit: 1. Le rapport du comité chargé d'étudier les programmes des sociétés d'agriculture, 2. La 23e résolution, au sujet des bestiaux Jersey canadiens à l'exposition provinciale de Montréal, 3. La 26e résolution au sujet d'un rapport à faire sur l'orge à deux rangs.

Le Conseil d'Agriculture se réunit, dans la salle ordinaire de ses séances, mardi le onze avril 1893, à dix heures du matin.

Sont présents:

Les honorables MM Joly de Lotbinière, A. C. P. R. Landry, F. X. O. Méthot, G. Ouimet.

Les RR. MM. Montminy et Tremblay.

MM. Milton McDonald, M. P. P., Joseph Girard, M. P. P., Andrew J. Dawes, Ora P. Patten, H. S. Foster, Robert Ness, C. D. Tylee, J. de L. Taché, Wilfrid Grignon, J. J. A. Marsau, B. Lamarie.

Les délibérations de la dernière réunion sont lues et approuvées.

Proposé par l'honorable M. Méthot.

1ère résolution: — Le Conseil regrette que les Sociétés d'Agriculture n'aient pas été notifiées des nominations de directeurs faites par ce Conseil à sa réunion du 23 janvier dernier et attire l'attention de l'honorable Commissaire sur l'importance de notifier de suite les dites sociétés, et il est résolu que le Secrétaire du Conseil donne instructions aux Sociétés d'Agriculture de notifier les directeurs

nommés par ce Conseil des réunions du bureau de direction de ces sociétés, afin qu'ils puissent y assister s'ils le jugent à propos.

2ème résolution: — En vertu du pouvoir à lui accordé par la sous-section 3 de l'article 1601 S. R., le Conseil approuve la partie suivante du marché intervenu entre le gouvernement et M. J. Sénécal & Fils, le deux décembre dernier, pour la publication du *Journal d'Agriculture*, et il oblige les associations y concernées de s'y conformer, savoir:

“ Le gouvernement s'engage à payer à M. J. Sénécal & Fils, à même les subventions annuelles des différentes institutions agricoles qui recouvrent les dites journaux, et à même la somme de cinquante mille piastres affectée au paiement des allocations aux Sociétés d'Agriculture, (Art. 1667 S. R. P. Q.) la somme annuelle de trente centins pour chaque personne dont le nom aura été transmis aux dits éditeurs par le Commissaire de l'Agriculture et à qui l'un des deux journaux sera adressé pendant un an.”

L'abonnement de trente centins sera payé le premier septembre de chaque année, par chaque association agricole, ainsi que par la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

3e Résolution: — Le questionnaire qui doit être soumis aux Sociétés d'Agriculture et aux Cercles Agricoles est lu et adopté. Le Président du Conseil et M. l'Assistant Commissaire sont priés de le reviser et le condenser, puis de voir à son impression et à sa distribution.

4e Résolution: — Il est du devoir des secrétaires des Associations Agricoles subventionnées par le gouvernement de donner lecture, au bureau de direction, de toute circulaire reçue du département de l'Agriculture, à la séance qui suivra immédiatement la réception de telle circulaire, et de faire mention, dans le procès verbal de la dite séance, de la lecture de telle circulaire.

5e Résolution: — Vu la difficulté d'obtenir des associations agricoles les renseignements demandés par ce Conseil et le département d'Agriculture, dans l'intérêt de l'agriculture, l'honorable Commissaire est prié d'appliquer strictement aux associations en défaut les dispositions des articles 1660 et 1662 des statuts réformés.

6e Résolution: — Qu' instruction soit donnée au Secrétaire du Conseil d'avoir tir immédiatement les Sociétés d'Agriculture situées dans les limites de la cinquième région du Concours Provincial de Mérite Agricole qu'elles sont strictement tenues d'avoir cette année un concours de comté ou de paroisse, des terres les mieux tenues.

7e Résolution: — Quo dans l'article 136 des règlements du Concours Provincial, le mot “ cinquante ” soit substitué au mot “ soixante.”

8e Résolution: — Quo la Société d'Agriculture du Lac St-Jean, celles de Charlevoix, division B, de Sagouay et Chicoutimi soient exemptées de payer cette année les prix en argent fixés par le règlement 114 de ce comté, pour le concours des terres les mieux tenues, qu'elles sont obligées de tenir, et qu'il leur est permis de substituer à ces prix en argent des Mentions Honorables, pourvu que la somme représentant le montant de tels prix soit consacré à l'achat de reproducteurs.

9e Résolution: — Quo la Société d'Agriculture de Charlevoix, division B., soit mise sur le même pied que les Sociétés d'Agriculture mentionnées dans la 20e résolution passée à la dernière session et qu'il lui soit permis, pour cette année seulement, d'employer ses souscriptions à l'achat de grains de semence.

100. Résolution:—Que l'article 111 des Règlements du Conseil soit amendé en retranchant dans les cinquième et sixième lignes les mots suivants: "au moins une fois dans cinq ans."

110. Résolution:—Que l'article 115 des Règlements du Conseil soit amendé en retranchant dans la sixième ligne les mots "soit d'au moins deux cent cinquante piastres" et en ajoutant, à la fin du dit article, les mots suivants: "s'élève au montant fixé pour chaque société par l'article précédent en proportion du montant de leur octroi."

120. Résolution:—Que l'article 116 des Règlements du Conseil soit amendé en retranchant dans la troisième ligne les mots "qui ne sera pas moins."

130. Résolution:—La requête de la société d'agriculture de Saguenay demandant ce qui suit est accordée moins le troisième item qui est refusé:

- 10 Pour payer les dettes de l'année dernière..... \$100.00
20 Soins de l'étalon de la société..... 100.00
30 Bonus ou aide pour transport et livraison des grains. 150.00
40 Cinquante piastres pour dépenses incidentes..... 50.00
50 Aide à l'établissement de deux fromageries sur différents points du comté..... 200.00
60 Construction de deux silos où les fromageries seront bâties..... 50.00

140. Résolution:—Que la société d'agriculture d'Arthabaska, ni aucune autre société, n'a le droit d'exiger une souscription plus élevée qu'une piastre, et qu'elle n'a pas le droit, en décernant les prix pour les troupeaux, de donner la préséance à aucune race de bétail sur les autres races.

150. Résolution:—Que les minutes des délibérations du Conseil d'Agriculture soient imprimées et distribuées aux membres du Conseil, dans les quinze jours qui suivront chaque séance.

160. Résolution:—Qu'un comité composé de l'Honorable M. Méthot et de MM. Ness, Marsan, Dawes et Joly de Lotbinière, soit chargé d'étudier les programmes des sociétés d'agriculture et d'indiquer les modifications et améliorations à y faire dans l'intérêt du progrès agricole, et de faire rapport à la séance de demain.

170. Résolution:—Qu'un comité composé du Révérend Messire Montminy et de MM. Grignon, Tylee, McDonald, Girard et Taché, auquel est adjoint M. Gigault, Assistant-Commissaire de l'Agriculture, soit chargé de préparer les Règlements pour la régie des cercles agricoles et de faire rapport à la séance de demain.

180. Résolution:—Que les sociétés d'agriculture d'Hochelaga et de Jacques-Cartier soient autorisées à réunir une partie de leurs fonds, jusqu'au montant de \$30.00 chacune, pour ouvrir un concours de labours parmi les membres de ces sociétés réunies.

Et ce Conseil s'ajourne à six heures du soir jusqu'au lendemain matin à neuf heures.

Le Conseil se réunit le 12, à neuf heures du matin.

190. Résolution:—Le rapport suivant du comité chargé de préparer les Règlements des cercles agricoles est adopté:

Résolu que l'article 53 des Règlements du Conseil d'Agriculture soit applicable aux cercles agricoles en établissant la valeur totale de la distribution à un montant qui ne dépassera pas la souscription de chaque membre, excepté dans des cas tout à

fait spéciaux dont le Conseil reste juge.

Que dans le cas où les cercles jugeront utile d'avoir un concours des terres les mieux tenues, ces cercles soient tenus d'offrir pas moins de cinq prix; savoir: premier prix, \$5.00, deuxième prix, \$4.00,—troisième prix, \$3.00,—quatrième prix, \$2.00,—cinquième prix, \$1.00.—Chaque cercle pourra néanmoins donner des prix plus élevés. Ces prix seront payés seulement en livres traitant de l'agriculture, ou en instruments aratoires perfectionnés, grains, ou en animaux reproducteurs de qualité supérieure, selon que les directeurs le décideront.

Tout membre d'un cercle qui aura payé avant le premier mai sa souscription d'une piastre et une entrée spéciale additionnelle de 25 centins, aura droit de concourir dans le concours des terres les mieux tenues.

Le rapport suivant du Comité chargé d'étudier les programmes des sociétés d'agriculture et de recommander les modifications et améliorations à y faire est lu et considération est ajournée à la prochaine session.

Rapport du Comité chargé d'étudier les programmes des sociétés d'agriculture et d'indiquer les modifications et améliorations à y faire dans l'intérêt du progrès agricole:

Votre comité soumet le projet de programme ci-joint (emprunté au Concours Provincial du Mérite Agricole, avec quelques modifications) pour le concours de comté ou de paroisses, pour les terres les mieux tenues. Il classe les matières qui peuvent faire le sujet du concours sous seize chefs différents, essayant de donner à chacun le nombre de points proportionné à son importance.

Votre comité recommande d'accorder à l'ensilage et aux silos un nombre de points qui, à première vue, paraît exagéré, mais l'on ne peut faire trop pour encourager l'industrie Laitière.

Sans vouloir insister trop sévèrement sur une observation absolue de tous les règlements de votre Conseil, le comité recommande que les Sociétés d'Agriculture soient tenues à se conformer au règlement No 85 au sujet du concours des animaux de race pure et du montant des prix qui doivent leur être accordés et au règlement No. 81 qui défend d'offrir des prix, à l'avenir, pour les reproducteurs mâles, si ce n'est de races pures enregistrées, dans les classes bovine, ovine et porcine.

Votre comité a trouvé, dans quelques programmes, que l'on offrait des prix pour des quantités de produits trop minimes pour donner une juste idée de leur valeur. Il recommande, dans le cas où ces prix sont offerts, comme minimum, les quantités suivantes:

2 minots pour tout grain (blé, avoine, orge, pois, sarrasin, blé d'inde, seigle, etc., etc.)

- 1 minot pour graine de mil.
1/2 " " graine de trèfle.
1 " " pommes de terre.
1 " " navets.
1 " " betteraves.
1 " " carottes.
1/2 " " fèves.
1/2 " " oignons.
1/2 " " pommes.

18 épis de blé d'inde.

10 tiges de ble d'inde pour ensilage.

5 livres de tabac.

5 pommes de choux.

10 livres de sucre d'érable.

1 gallon de sirop d'érable.

5 livres de miel en gâteaux.

1 pinte de miel coulé; et autres objets non énumérés dans la même proportion. Il faudra que tous ces objets soient le produit de l'année où ils sont exposés. Le concurrent de-

va donner le nom de la céréale ou légume qu'il exposera.

Votre comité recommande d'insister pour que les sociétés envoient leur programme à l'époque fixée par la loi, Art. 1659 des Statuts Refondus, afin de donner au Commissaire de l'Agriculture le temps de l'examiner et de le corriger au besoin, et il recommande que ces programmes ne soient finalement imprimés qu'après avoir été approuvés par le Commissaire.

Québec, 11 avril 1893.

PROGRAMME.

Détails du concours et base de la répartition des points, Art. 139. Points communs à tous les concurrents:

- 1 Système de culture le mieux adapté au sol et aux circonstances..... 4
2 Division de la terre..... 2
3 Clôtures..... 4
4 Destruction des mauvaises herbes..... 3
5 Habitation..... 2
Grange, étable, bâtisses..... 4
Silo..... 3
6 Instruments et outillages agricoles..... 4
7 Engrais..... 6
8 Le plus haut degré d'ordre, de méthode et de soin, tel que démontré par l'ensemble des travaux et l'état de chaque partie..... 5
9 Comptabilité, (dépenses et profits)..... 3

Points sujets à modification suivant les différents cas:

- 10 Améliorations foncières: en rapport avec les circonstances particulières de chaque terre (répartition de ces points à la discrétion des juges) telles que: épierrement, utilisation des pierres, nivellement, redressement des cours d'eau, égouttement, drainage, fossés, rigoles, amendements du sol, tels que glaise sur sable, sable sur glaise, tourbe, cendre, etc., enfouissement d'engrais verts, abris pour les animaux, plantation d'arbres forestiers pour abris et pour d'autres fins, état et améliorations de la sucrerie, là où il y a des érablières, abreuvement économique et satisfaisant, silos, état du chemin de la terre du concurrent, et toute autre amélioration profitable..... 15
11 Bétail: Espèce, race, qualité, adaptées au sol, climat, marchés, et autres circonstances qui doivent guider le cultivateur intelligent dans son choix, et guideront les juges dans leurs décisions, (sous ce titre sont inclus chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, volailles, etc.)..... 5
12 Proportion entre l'étendue de la ferme et le nombre du bétail..... 4
13 Degré de soin apporté à l'alimentation et à l'entretien, en vue d'une production profitable..... 6
14 Etat de la culture: grains, prairies, pâturages, fourrages verts, culture sarclée, vergers, jardins, menus fruits, etc., (répartition des points à la discrétion des juges)..... 20

- 15 Blé d'inde sur pied pour nourriture en vert et pour ensilage, pas moins de deux arpents..... 5
16 Autre fourrage destiné à la nourriture en vert ou pour l'ensilage, pas moins de 2 arpents..... 5

Total des points..... 100

200. résolution:—Vu la valeur considérable de l'ensilage en vue de la production du lait de première qualité pendant l'hiver, que l'on fasse à l'avenir tous ses efforts afin de s'assurer des juges compétents dans l'examen des nouveaux silos à primer. Que dans ce choix des juges, on s'assure d'avance qu'ils connaîtront en détail le meilleur mode de construction d'un silo et la manière la plus profitable de donner l'ensilage au bétail. Enfin, que dans les localités qui ne possèdent pas de juges compétents en cette matière, les sociétés aient à demander ces juges au département de l'Agriculture à Québec.

210. résolution:—Le conseil attire l'attention des Sociétés d'Agriculture et des Cercles Agricoles sur les avantages qui découlent de la culture du tabac et il recommande aux cultivateurs de tabac de s'appliquer tout particulièrement à sa préparation, séchage, etc.

Le Conseil espère que les Ecoles d'Agriculture de Ste-Anne et de l'Assomption feront cette culture en vue de l'enseigner à leurs élèves.

220. résolution:—Le Conseil apprend avec plaisir que le Commissaire de l'Agriculture se propose d'ouvrir un concours pour le meilleur manuel sur l'agriculture pour les écoles rurales.

230. résolution:—Le Conseil d'Agriculture prend connaissance de la demande de M. Labello, de St-Jérôme, au sujet des prix accordés aux bestiaux Jersey-Canadiens lors de la dernière Exposition Provinciale à Montréal, et sa considération est remise à la prochaine séance, le conseil désirant avoir le rapport des juges et tous les renseignements nécessaires avant que de se prononcer.

240. résolution:—Que la question de l'emploi des engrais du commerce soit référée au Comité du Concours Provincial de Mérite Agricole, avec instruction de faire rapport à la prochaine session.

250. résolution.—Le Commissaire de l'Agriculture rend compte de ses négociations avec les compagnies de chemin de fer pour obtenir une réduction dans le prix du transport des engrais du commerce, et le Conseil apprend avec plaisir qu'il y a toute raison d'espérer qu'une réduction considérable sera faite dans le prix de transport de ces engrais.

260. résolution:—M. Dawes attire l'attention du Conseil sur les mauvais résultats obtenus de la culture de l'orge à deux rangs récemment importée d'Europe. Il est prié de mettre par écrit sa manière de voir sur cette question, dans l'intérêt des cultivateurs.

270. résolution:—Le Conseil constate avec plaisir l'établissement dans cette province de Syndicats de Cultivateurs, lesquels sont appelés à rendre d'importants services à la classe agricole.

Et le Conseil s'ajourne — sine die — à midi.

Certifié conforme,
Ed. A. BARNARD,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

ETABLISSEMENT AGRICOLE

DES RR PP TRAPPISTES, O.K.A.

La Ferme. — La Beurrerie — La Fromagerie — Les Pépinières. — Les industries de la Ferme — Les engagements à la Ferme. — Liste des élèves

Notre Dame du Lac, Oka, 12 juin 1893

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous envoyer, en même temps que les noms et domiciles des élèves que nous avons actuellement à notre école, un rapport sur l'état actuel de la ferme.

CONTENANCE DE LA FERME. — Cette ferme est d'une contenance d'environ 1,000 acres, dont 258 en bois, 164 en terres en préparation ou défrichées, mais non suffisamment défrichées, 218 en culture, 30 en pépinière et jardin potager.

DÉFRICHEMENT ET UTILISATION DES PIERRES. — Tout ce qui est actuellement cultivé, soit comme terres assolées, soit comme pépinières et jardin potager, était, il y a une dizaine d'années, couvert de forêts et de rochers. Les pierres tirées de ces champs ont servi à construire un monastère de trois étages et sous-sol, vaste, solidement bâti, ainsi que les écuries et les étables, et à élever les murs de clôture qui entourent, presque toutes les soles. Ces murs ont à leur base de 5 à 6 et même 7 pieds d'épaisseur et 4 à 5 pieds de haut.

SYSTÈME DE CULTURE. Les terres en préparation seront mises, les années suivantes, partie en culture, partie en prairies permanentes.

Les terres actuellement en culture sont presque toutes en bon état de préparation, d'ameublissement et de fumure. La terre sera divisée en huit soles et la rotation adoptée est la suivante: première année fumure avec plantes sarclées; deuxième année, céréales; 3ème et 4ème année, fourrages prairies; 5, 6, 7èmes années, pâturages; 8ème année, céréales. Il y aura donc, par an, près des 2/3 de la terre en fourrages et pâturages.

JUSTIFICATION DU SYSTÈME. — Cet assolement (rotation) est justifié.

1o Par cette grande loi de solidarité qui fait dépendre l'abondance des récoltes de grains de celle des récoltes fourragères;

2o Parce que l'état actuel du marché rend le revenu d'une terre en fourrages et par suite en lait, beurre, fromage, viande, plus considérable que le revenu en blé;

3o Parce que la réduction de surface arable qui résulte de l'extension des prairies artificielles permet, au grand profit des céréales, de concentrer les engrais et les travaux sur une surface mieux cultivée; enfin les plantes sarclées de la première année, qui demandent une ferme fumure et peuvent même supporter les plus fortes doses (dont l'effet se répartira, non seulement sur la récolte de l'année, mais aussi sur celle des années suivantes), se trouvent dans les meilleures conditions de croissance et permettent en outre le nettoyage et la conservation de la terre en bon état d'ameublissement et d'engrais.

Actuellement, le nombre d'acres de terre en culture augmentant chaque année, et toutes les terres n'étant pas dans le même état, on est obligé de prendre des mesures transitoires sans cependant trop s'écarter de l'assolement et de la rotation en vue.

Cette année, il y a, comme céréales, 20 acres blé, 20 acres orge, 13 acres

avoine et 4 acres sarrasin; comme plantes sarclées, 5 1/2 choux à vaches, 10 maïs à ensilage, 10 patates, 1 carotte, 2 navets, 3 choux de Siam, 4 bettes, 5 fèves; comme fourrages, 7 trèfle, 22 fourrages mélangés.

Le tout sera appuyé plus tard par les prairies permanentes qui seront créées et apporteront leur contingent de fourrages et, par suite, d'engrais.

Les dispositions actuelles permettent de nourrir sur la ferme 100 à 150 bêtes à cornes donnant une vingtaine de mille livres de beurre; trente à quarante chevaux fournissant le travail nécessaire et 200 pores d'un très bon revenu.

QUANTITÉ DE FUMIER PRODUIT. — La quantité de fumier fourni par tous ces animaux se monte à 1,250 tonnes, ce qui représente environ 30 tonnes de fumier par acre de terre fumée. Le fumier est phosphaté et du nitrate est aussi employé.

RENDEMENT EN BLÉ. — Le rendement du blé est d'environ 20 minots de l'acre, celui de l'avoine varie du 35 à 40 minots. C'est un rendement qui dépasse celui on peut le dire de toutes

enregistré, un Guernesey d'un an enregistré; un Jersey-Canadien de trois ans, un Jersey-Canadien de 5 mois; deux Jersey-Canadiens d'un mois; un Canadien de quatre ans; un autre de race bretonne pur d'un an.

Les vaches sont quatre Jersey pures enregistrées; deux Guernesey pures enregistrées, 6 Jersey-Canadiennes; 10 Canadiennes; 60 bonnes vaches du pays.

Les génisses sont toutes de demi-sang.

Chaque année les plus mauvaises vaches sont réformées et bientôt cette étude ne contiendra plus que des vaches du première classe pur sang et demi-sang.

NOURRITURE DES VACHES. — Elles sont envoyées aux pâturages du commencement de mai à la fin d'octobre. L'hiver, elles reçoivent comme nourriture: le matin, un peu de foin sec, 18 à 20 lbs. de maïs ensilé, 1/2 minot de foin haché et ébouillanté, puis de nouveau une poignée de foin suivi de 2 lbs d'un mélange de son et de tourteaux de coton concassés. Après-midi on leur donne du maïs ensilé et du

32 pieds. Elle est nouvellement construite et d'après les meilleurs plans. On y remarque: York-shires: 1 mâle d'un an, 2 jeunes et 10 truites.

Chester White: 1 mâle d'un an, 1 jeune et 6 truites.

Berkshires: 1 mâle d'un an, 2 jeunes et 10 truites.

Suffolks: 1 mâle d'un an, 1 jeune et 5 truites.

Poland Chinas: 1 mâle d'un an et 2 truites de 1 an.

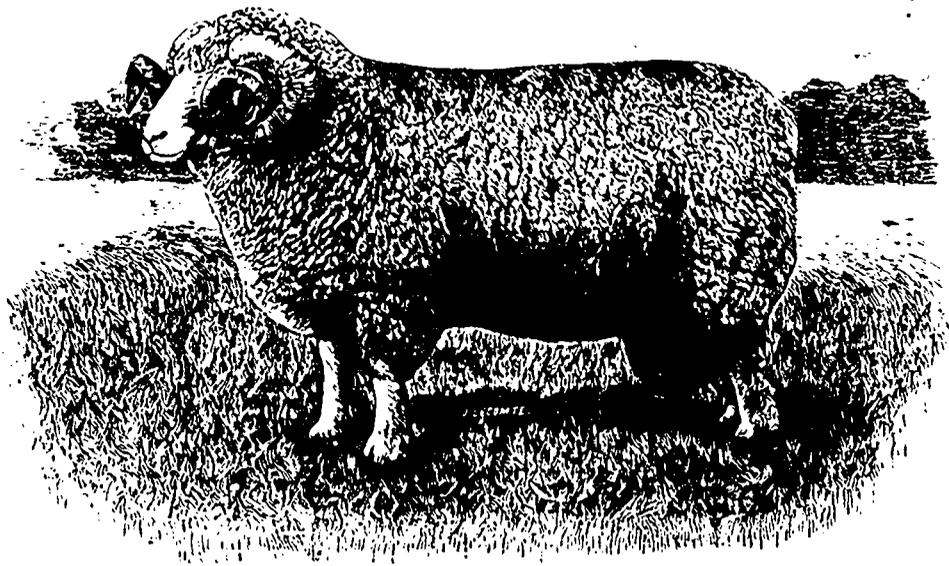
Victoria: 1 mâle d'un an et 2 jeunes.

Tous ces animaux sont enregistrés. Les Victoria sont importés des États-Unis: la race en est très belle. La porcherie renferme en outre 20 truites croisées par des mâles pur sang et 133 autres pores mêlés à l'engrais ou en croissance.

En tout elle renferme 200 pores.

Eau. — L'eau est bonne et abondante. Elle circule dans toute la ferme. Les vaches l'ont à leur portée dans les étables.

BEURRERIE. — La beurrerie met sur le marché chaque année de 40,000 à 45,000 lbs. de beurre de première



BÉLIER DORSET HORN - ÉLEVÉ PAR M. T. CHICK, STRATTON, DORCHESTER, ANGLETERRE.

les terres avoisinantes et prouve le bon choix qui a été fait de la rotation.

ÉTABLES. — Les étables sont spacieuses, bien aérées, bien éclairées et bien drainées.

Elles peuvent contenir une centaine de bêtes à cornes et au-delà. Elles ont 162 x 84 pieds et 10 pieds de haut. On y ajoute une salle de préparation de nourriture de 33 x 15 pieds. Cette salle contient trois bacs chauffés à la vapeur, destinés à cuire les grains et à ébouillanter le foin.

Deux de ces bacs jaugeant chacun 144 pieds cubes, le troisième 54 pieds cubes.

Les étables sont surmontées de vastes granges en bois où les voitures ont accès. Les dimensions sont 162 x 84. Elles ont 15 de hauteur à la retombée du toit et peuvent en avoir 50 sous faitage. On y remarque trois énormes silos jaugeant ensemble 18,500 pieds cubes.

BÊTES À CORNES. — Ces étables renferment actuellement 134 bêtes à cornes, dont 10 taureaux, 82 vaches, 14 génisses de 1 an et 18 âgées de moins d'un an.

Les taureaux sont: 1 de race bretonne pur de trois ans; 1 Jersey d'un an enregistré; un Jersey de 8 mois

foin; et le soir, 1/2 minot de foin ébouillanté et haché, 18 à 20 lbs de maïs ensilé et un mélange de 1/2 lb. de moulée de coton avec 2 lbs de son. Le rendement moyen de ces vaches est d'au moins 200 lbs de beurre par vache et par an et le lait demande en moyenne 22 lbs pour une livre de beurre.

ÉCURIES. — Les écuries ont à peu près les mêmes dimensions que les étables, sont construites de la même manière et, comme elles, sont surmontées de vastes greniers à foin. On y a adjoint une sellerie et un atelier pour l'entretien et la réparation des harais. Elles renferment 29 chevaux et poulains qui se décomposent comme suit: 1 étalon percheron pur sang de 7 ans, enregistré, un jument percheronne pur sang enregistré et son poulain pur sang enregistré; 1 pouliche percheronne pur sang enregistré; 1 percheron demi-sang de deux ans; un jument percheronne demi-sang et son poulain percheron demi-sang; 3 chevaux de deux ans, demi-sang; 2 poulains d'un an demi-sang et deux pouliches 1 an demi-sang, 16 bons chevaux du pays. Ces chevaux suffisent à tout le travail exigé sur la

classe fort estimé à Montréal.

Sur ces 45,000 lbs., 15,000 à 18,000 viennent de l'étable des R. R. P. P. Trappistes; le reste vient des voisins dont la beurrerie achète le lait.

FROMAGERIE. — Une fromagerie vient d'être nouvellement installée pour la fabrication du fromage doux. Nous espérons que le fromage de la Trappe d'Oka sera aussi estimé que le fromage français du Port-du-Salut. Jusqu'ici le succès a répondu aux premiers essais.

ARBORICULTURE ET PÉPINIÈRES. — Les pépinières ont actuellement une contenance de 30 acres. Elles renferment, comme arbres en rapports, environ 1,000 pommiers; 200 pruniers, poiriers, cerisiers; 2,000 pieds de vignes, 1,000 groseilliers, gadelliers; un arpent en fraisières; 1/4 arpent framboisiers et ronces de trois ans; 1/4 arpent d'asperges. Comme arbres en pépinières, elles renferment 10,000 pommiers de 3 ans, 25,000 de 2 ans, 60,000 de 1 an, 45,000 de cette année; 10,000 groseilliers, gadelliers, framboisiers et ronces; 5,000 pieds de vignes et 1/4 d'arpent d'arbres forestiers d'un an.

INSTALLATIONS DIVERSES. — La ferme comprend en outre un moulin à farine

Porcherie. — La porcherie a 138 x

pour mouler le blé nécessaire au monastère et concasser le grain pour les animaux le moulin sert aussi aux voisins. Elle comprend encore une scierie une forge une boutique de charbonnage, une boulangerie et une centaine de ruches dont on espère de nombreux succès cette année.

COST DES TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS.—Le terminet qui a rapport à la ferme et au monastère en disant que l'argent qu'ont coûté les défrichements et déboisements se monte à une somme d'environ 30,000 dollars, et que le prix des bâties tant du monastère que des étables, écuries, porcheries, etc., se monte à \$100,000.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—Avant que la ferme des R R P. P. Trappistes ne soit érigée en école, des jeunes gens venaient déjà s'y former à la culture. L'un d'eux, monsieur Malric, est actuellement établi à son propre compte dans le voisinage du monastère. Un autre, monsieur Colombier se propose de s'établir à Sainte-Genève.

LISTE DES FÈVES ACTUELLES.—Voici la liste des jeunes gens actuellement présents à la ferme. Emile Schmitt, de l'Alsace Lorraine, France, entré en septembre 1890, Julien Fatz, du département du Jura, France, entré en octobre 1891, Gabriel Reynaud du département du Nord France, entré en août 1892, Joseph Maden au Jais, entré en octobre 1892, Joseph Boncher, de Montréal, entré en 1892, Arthur Douval, de la Longue Pointe, entré en mars 1893, Arthur Roy, de Sainte Anne, entré en avril 1893.

Plusieurs demandes sont faites actuellement et nous pensons que le nombre des élèves va bientôt s'augmenter. Je crois avoir répondu, Monsieur, à vos questions, cependant, si ces renseignements ne vous suffisaient pas, je me mets entièrement à votre disposition pour les compléter.

Votre très humble serviteur,

FRE. M ANTOINE,
Abbé

Plantes sacrées.

L'importance majeure des plantes sacrées dans l'économie rurale est au jourd'hui un lieu commun dans le monde agricole.

Parmi ces plantes on apprécie l'importance des plantes racines, notamment des betteraves, des carottes, des panais, rutabagas.

Les betteraves sont recherchées pour l'abondance de leurs produits, mais nous avons constaté que les carottes pouvaient donner aussi de hauts rendements, et qu'elles ont sur les betteraves deux avantages certains, leur racine est plus nutritive, plus stimulante pour les animaux de travail, pour la production laitière des vaches, leur feuillage est aussi un meilleur aliment que celui de la betterave.

Le panais amélioré est aussi une racine précieuse à cultiver dans les sols frais et légers qui lui sont particulièrement favorables.

Mais une plante qui se recommande à l'attention des cultivateurs, c'est la fève, et surtout la fève de cheval, qui viennent bien dans les terrains argileux. On sait que la farine de fève est de tous les aliments végétaux le plus riche en matière azotée et en matière grasse. Cette farine remplace le tourteau pour accroître la ration nutritive des racines fourragères. Les grosses fèves dites du marais et la fève de Windsor surtout sont à recommander.

On sème la fève ou la fève de cheval sur un sol bien fumé avant l'hiver. La fève se sème moins dru que la fève de

cheval et se sème en raies décomposées c'est à dire dans deux raies distantes de 6 pouces et distantes de 16 pouces de deux autres raies. La fève se sème à la distance de 10 à 12 pouces en tous sens. Les deux plantes réclament un ou deux binages pendant leur première phase de végétation. Enfin un moyen excellent d'obtenir un riche rendement de la fève, consiste à tagner la sommité de la plante un peu avant qu'elle atteigne sa hauteur. Cette opération provoque la formation de busses branches qui portent des gousses bien garnies, et les sommités coupées sont un aliment très riche pour les vaches laitières.

Les fèves sont plus généralement cultivées que les fèves en grande culture. Mais la culture de la fève est à recommander dans les endroits où on peut lui donner les soins nécessaires.

En résumé, en matière de plantes sacrées, nous conseillons de cultiver de front toutes celles que nous venons de signaler, afin de donner aux animaux une alimentation variée. Il ne faut pas oublier que les animaux sont comme nous: une nourriture variée est nécessaire pour entretenir leur bon appétit, qui se lève à la longue de la même nourriture trop prolongée.

(Suite des Campagnes de France)

DISETTE DE FOURRAGE EN FRANCE

(Nous publions à titre de curiosité l'article suivant extrait d'un journal français et que l'on a bien voulu nous communiquer.)

Comment parer à la disette du fourrage? Un de nos confrères agricoles répond par ces renseignements:

Les plantes et feuilles d'arbustes qui pourraient être utilisées avec profit avant la fin de l'automne sont:

Plantes fourragères: Maïs dont de cheval, Vesce de printemps, la Féverole, l'Avoine en vert, le Colza de printemps, le Moha de Hongrie la Montarde Blanche, la Serradelle, le Sorgho, la Consoude du Caucase, le Sarrasin, le Lontillon, la Spargule, le Roseau vert et la Navette.

Feuilles d'arbres: l'Acacia, la Vigne, le Peuplier d'Italie l'Orme, le Charme, le Bouleau, l'Erable, le Frêne, le Thuy, le Mûrier, le Pin et le Charme.

En racines: La Betterave, la Pomme de terre, le Navet et le Chou navet.

Liste des mélanges associant le mieux pour la pousse et la maturité des fourrages: 1. Vesce, pois gris et avoine; 2. Pois et vesce, 3. Vesce et lontillon; 4. Lontillon et spargule; 5. Féverole avoine et vesce; 6. Féverole, avoine et pois gris; 7. Maïs et colza; 8. Maïs, colza et sarrasin; 9. Maïs, pois gris et moha; 10. Moha, vesce et colza; 11. Colza, pois gris et maïs.

Pour chaque nature de bétail, chevaux, bœufs, vaches, moutons, l'expérience donne comme nourriture supplémentaire:

Espèce chevaline Feuilles, Acacia, Peuplier d'Italie, Bouleau, Erable, Frêne, Tillon, Mûrier.—Fourrages et racines, Spargule, Sorgho, Pois gris, Féverole, Avoine en vert, Moha de Hongrie.

Espèce ovine et caprine: Feuilles, Acacia, Vigne, Peuplier d'Italie, Bouleau, Erable, Frêne, Tillon, Orme, Mûrier, Pin, Charme.—Fourrages et racines, Vesces, Spargule, Maïs dont de cheval, Pois gris, Féverole, Avoine en vert, Serradelle, Colza de printemps, Navette, Betterave et Pulpe.

Espèce bovine Feuilles, Acacia, Vigne, Orme, Peuplier d'Italie, Bouleau, Erable, Frêne, Tillon, Mûrier, Charme.—Fourrages à racine, Spargule, Sarrasin, Maïs dont de cheval, Sorgho, Pois gris, Féverole, Avoine en vert, Moha de Hongrie, Montarde blanche, Serradelle, Consoude, Colza de printemps, Betterave, Pulpe, Navet, Chou Navet.

Espèce porcine Feuilles, Orme (entiers)—Fourrages et racine, Pommes de terre, Betteraves, Grains concassés.

CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE.

TROISIÈME ANNÉE, 1892.

RAPPORT DES JUGES.

(Suite et fin)

No 66 — W THOMAS SMITH.

Le 7 septembre nous avons visité la ferme de M. William Thomas Smith, New-Charle, comté de Bonaventure, de la contenance de 150 arpents, dont 65 arpents sont labourables, 75 en forêt, d'un sol généralement sablonneux.

Nous n'approuvons pas le système de rotation suivi par M. Smith et nous ne lui accordons que 2,50 points pour cet item. Son système est comme suit: Première année, avoine. Deuxième année, avoine, oige, blé, patates avec engrais de poisson. Troisième année, avoine, sarrasin, avec graino fourragère et engrais enfoui, sur environ $\frac{1}{2}$ du terrain qu'il labouré. Il fauche 3 ans et pacage 3 ans. Nous recommandons à M. Smith de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser et enrichir dans le cours de la rotation.

La division et les clôtures sont bonnes.

Les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne et bien adaptée.

Tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation ne sont pas très commodes, mais cependant suffisants pour le bétail.

Les outils sont en nombre suffisants et d'une bonne qualité.

Quant au soin et à la préservation du fumier, nous lui accordons le maximum des points, soit 5.

Ordre général bon, M. Smith ne tient pas de comptabilité.

Il a fait très peu d'améliorations foncières, si ce n'est quelques plantations forestières.

Le bétail consiste en 1 jument poulinière, 1 cheval de travail, 5 vaches laitières, 1 bœuf de boucherie, 2 d'élevage de 2 ans, 2 d'un an, 2 de l'année, 8 brebis et 8 agneaux.

La récolte étant comme suit: 1 arpent en blé, 2 en orges, 23 en avoine, 1 en sarrasin, $\frac{1}{2}$ pour graino de mil, $\frac{1}{2}$ en choux de siam, 2 en pommes de terre, 15 en prairie 20 en pâturage et un jardin de 70 sur 100 pieds.

Nous avons accordé à M. Smith 67.20 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

No 67 — NAPOLÉON CATELLIER

Le 19 août, nous avons visité la ferme de M. Napoléon Catellier, de St-Vallier, comté de Bellechasse, contenant 120 arpents, dont 90 sont labourables, 30 en forêt, d'un sol de terre forte.

Son système de rotation est comme suit: Première année, blé, sur prairie et avoine, après pacage avec graino

fourragère sur le tout. Il fauche de 4 à 5 ans et pacage 2 ans. Il met l'engrais en couverture la deuxième année. Il engraisse environ 9 arpents chaque année, et il sème environ 50 arpents. Le système est défectueux en ce que M. Catellier n'engraisse pas tout le terrain qu'il labouré, et nous lui déduisons 2 points en conséquence.

La division et les clôtures sont bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, nous avons ôté un point parce que nous avons vu quelques pieds de marguerites blanches sur sa terre.

Les bâties sont excellentes, grange, étable, écurie, porcherie et bergerie parfaitement adaptées à tous les besoins et au fonctionnement économique.

L'outillage n'est pas complet, nous avons alloué 3 points sur 5.

Conservation et augmentation des fumiers parfaites: nous allouons le maximum de points.

L'ordre général bon, M. Catellier ne tient pas de comptabilité.

Nous avons trouvé les fossés bien nettoyés et en nombre suffisant.

Le bétail sur la ferme est comme suit: 1 jument poulinière, 3 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 2 taureaux, 8 vaches à lait, 3 animaux de boucherie, 4 d'élevage de 2 ans, 3 de l'année: 8 brebis et 10 agneaux.

M. Catellier a sur sa ferme, cette année, 4 arpents en blé, 50 en avoine, 1 en pois, $\frac{1}{2}$ pour graino de mil, $\frac{1}{2}$ en choux de siam, 2 en pommes de terre, 50 en prairie, 25 en pâturage, et un jardin de 100 pieds carrés.

M. Catellier a obtenu 66.50 points ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

No 68 — FRANÇOIS GOSSÉLIN.

Le 3 août nous avons visité la ferme de M. François Gosselin, de St-Victor du Tring, comté de Beauce, contenant 300 acres, dont 130 acres labourables, 80 non labourables, 90 en forêt et compris une belle érablière. Le sol est une terre grise avec un sous sol porro.

Nous n'approuvons pas le mode de culture suivi par M. Gosselin et nous ne lui accordons que 2 points pour cet item. Son système est comme suit: Première année, sur prairie, avoine et graino fourragère, 10 lbs. de mil et 8 lbs. de tréfole alsiko à l'acre. Il fauche ses prairies pendant 4 à 5 ans. Il ne laisse ses pâturages qu'une année en avoine avec graino fourragère, ensuite il les pacage de 4 à 5 ans. Il met son fumier en couverture aussitôt que le foin est fauché: mais il n'engraisse pas tout le terrain qu'il labouré.

Nous conseillons à M. Gosselin de ne pas mettre plus de terrain à la charrue qu'il ne peut en engraisser.

La division et les clôtures sont bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, nous lui retranchons un point parce que nous avons vu quelques pieds de marguerites sur sa terre. Sa maison est à quelques arpents de sa ferme; elle est bien adaptée à tous les besoins.

Les bâties sont excellentes. Les instruments d'agriculture sont bons, mais pas en nombre suffisant; nous n'avons alloué que 3 points sur 5.

Les fumiers sont bien conservés, mais il ne sont pas augmentés, nous avons retranché un demi-point pour cela.

L'ordre général bon, cependant nous avons retranché $\frac{1}{2}$ de point pour l'ordre dans les champs. M. Gosselin ne tient pas de comptabilité.

Quant à l'épierrement et autres améliorations foncières, nous avons alloué tous les points.

Le bétail comprend : 3 chevaux de travail, 1 taureau, 7 vaches laitières, 3 animaux d'élevage de 2 ans, 4 de l'année, 8 brebis et 10 agneaux.

La récolte est comme suit : 12 acres en avoine, 1 en patates, 60 en prairie, 50 en pâturages et un jardin de 30 sur 40 pieds.

M. Gosselin ayant obtenu 66.50 points a droit à un diplôme de Mérite.

No. 69.—ADOLPHE BEAULÉ.

Le 4 août nous avons fait la visite de la ferme de M. Adolphe Beaulé, de St Vital de Lambton, comté de Beauce, contenant 105 acres, dont 65 labourables, 22 en pâturage non labourable, et 26 en forêt, d'un sol composé de terre grise et jaune avec un sous-sol poreux.

Voici le système de rotation que suit M. Beaulé. Première année, après prairie, avoine ou blé; après pâturage, avoine. Deuxième année, où il y avait du blé, de l'avoine; il sème de l'avoine, du sarrasin avec 5 lbs. de trèfle et 6 lbs. de mil à l'acre et engrais enfou, où était l'avoine après pacage, il sème de l'avoine, du sarrasin avec graino fourragère, sans engrais sur la terre labourée pour la première fois. Il laisse en foin de 3 à 4 ans, et pacage de 3 à 6 ans. Il engraisse les 2/3 du terrain qu'il labouré. Son système est bon, cependant, parce qu'il se sert de son terrain qui ne reçoit pas d'engrais, nous lui déduisons un point.

La division est assez bonne, cependant nous déduisons un demi-point.

Les clôtures sont en bois et bien entretenues et les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne, mais toutes les autres bâtisses de la ferme sont vieilles et ne sont aucunement adaptées. Aussi M. Beaulé doit en rebâtir de nouvelles.

Les instruments d'agriculture sont peu-que suffisants et bien entretenus. Conservation et augmentation des fumiers parfaites, nous allouons le maximum des points.

Ordre général, à l'exception des bâtiments, bon.

M. Beaulé ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, nous avons accordé à M. Beaulé 9 points sur 15 d'alloués.

Le bétail comprend : 1 jument poulinière, 1 cheval de travail, 1 taureau, 6 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, 3 animaux d'élevage de l'année, 1 bélier, 6 brebis et 6 agneaux. La récolte consistait en 1 acre de blé, 15 en avoine, 10 en sarrasin, 1 en graine de mil, 1/2 en choux de siam, 1/2 en pommes de terre, 25 en prairie, 28 en pâturage et un jardin d'un arpent carré.

Le nombre de points accordés à M. Beaulé, 66.45, lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No. 70.—FRANÇOIS LEBLANC.

Le 11 juillet, nous avons visité la ferme de M. François Leblanc, de la paroisse de Sainte-Monique, comté de Nicolet, contenant 275 arpents, dont 190 arpents sont labourables, 85 en forêt, d'un sol argileux avec un mélange occasionnel de terre noire.

Son système de rotation est comme suit : Première année, blé, avoine, pois, et mélange de pois et d'avoine; quelquefois il met une pièce de prairie en patates, avec engrais; sur certaines prairies, il sème de l'avoine avec graino fourragère. Deuxième année, blé à la suite du blé, mélange d'avoine

et pois, à la suite du mélange d'avoine et pois; où étaient les patates, il met du blé avec graino fourragère. Il fauche de 4 à 5 ans et pacage 2 ans. Le système est défectueux en ce que M. Leblanc met le même grain à la place du même grain, et qu'il n'engrasso qu'une petite partie du terrain qu'il labouré. Nous n'avons accordé à M. Leblanc qu'un point sur 4 d'alloués, pour son système.

La division est assez bonne, cependant nous déduisons un demi-point vu l'absence d'une allée.

Les clôtures sont bonnes; quant aux mauvaises herbes, non seulement nous ne pouvons allouer des points pour leur destruction, mais nous serions plutôt disposés à en ôter sur d'autres items où il les a gagnés.

La maison d'habitation est bonne, mais les autres bâtisses de la ferme ne sont pas du tout bien adaptées.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus et en nombre suffisant.

L'augmentation et la préservation des fumiers ne laissent rien à désirer.

L'ordre général laisse à désirer, dans les clôtures, dans les bâtiments et dans les champs.

M. Leblanc ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, M. Leblanc en a fait très peu. Le bétail consistait en 3 juments poulinières, 1 cheval de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 taureau, 18 vaches laitières, 4 animaux de boucherie, 3 d'élevage d'un an, 4 de l'année, 10 brebis et 13 agneaux.

Récolte : 8 arpents en blé, 52 en avoine, 10 en pois, 2 1/2 en sarrasin, 14 en mélange avoine et pois, 1 pour graino de mil, 1/2 en fèves, 2 en pommes de terre, 55 en prairie, 70 en pâturage, 1/2 en fourrages verts, 1 jardin de 100 sur 175 pieds, et une ruche d'abeilles.

Nous avons accordé à M. Leblanc 66.10 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

No. 71.—AMBROISE THIBAUT.

Nous avons visité, le 30 juin dernier, la ferme de M. Ambroise Thibault, de Saint Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska; elle contient 105 acres, dont 52 sont en culture, 5 non labourables, 47 en forêt. Le sol est de terre mêlé, grise ou jaune.

Son système de rotation est assez bon; cependant nous avons été obligés de retrancher un point sur 4, parce qu'il met plus de terrain à la charrue qu'il ne peut en engraisser; la voici : Première année, blé, avoine, avec graino fourragère, un gallon de mil et 5 lbs. de trèfle à l'arpent. Deuxième année, à la suite du blé, il met en culture sarrasin. Troisième année, après culture sarrasin, il met du blé avec graino fourragère. Il récolte du foin aussi longtemps que ses prairies lui donnent un bon retour, et pacage 2 ans. Une partie de son terrain n'est pas engraisée dans le cours de la rotation.

Les champs ne sont pas assez divisés, mais les clôtures sont bonnes, et on n'y voit aucune mauvaise herbe.

La maison est bonne et bien adaptée à ses besoins, mais les autres bâtisses de la ferme, quoi qu'en bon ordre, ne sont pas commodes.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus et en nombre presque suffisant.

Quant à l'augmentation et à la conservation des fumiers, il y a perte de matières fertilisantes, il faudrait un abri.

L'ordre général, bon.

M. Thibault ne tient pas de comptabilité.

Pour l'épierrement et l'utilisation des pierres, nivèlement, redressement et plantations forestières, nous lui avons alloué 9 points sur 15.

Bétail. 2 chevaux de travail, 6 vaches laitières, 1 animal de boucherie, 1 d'élevage de 2 ans, 1 de l'année, 1 bélier, 8 brebis et 9 agneaux.

Il y avait sur sa terre : 4 acres en blé, 15 en avoine, 1 en sarrasin, 1/2 en lin, 1/2 en fèves, 1/2 en navets, 1 en pommes de terre, 1 en blé d'inde, 25 en prairie, 19 en pâturage, 1 en fourrages verts, 1 en verges et un jardin de 60 sur 30 pieds.

Nous avons accordé à M. Thibault 65.90 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

No. 72.—LOUIS BRUNELLE.

Le 15 juillet, nous avons visité la ferme de M. Louis Brunelle, de la paroisse de Gentilly, comté Nicolet, contenant 125 arpents, dont 72 sont labourables, 53 en forêt, d'un sol argileux et sablonneux. Son système de rotation est comme suit : Première année, blé, avoine avec graino fourragère, à l'exception de 2 arpents sur lesquels il ne met pas de graino. Deuxième année, où il y avait de l'avoine sur les 2 arpents qui n'avait pas reçu de graino, il sème des patates avec engrais. Troisième année, à la suite des patates, il sème du blé avec graino fourragère, ensuite il laisse 2 ans en prairie et pacage un an. Il enterre le fumier l'automne, fait un deuxième labour le printemps où il est pour mettre ses patates. Le système est défectueux, en ce que M. Brunelle n'engrasso pas tout le terrain qu'il labouré, et nous lui déduisons un point.

La division n'est pas parfaite, nous lui avons accordé qu'un point sur 2 d'alloués pour cet item.

Les clôtures sont exemptes de mauvaises herbes.

La maison est bien ventilée avec une division bien appropriée pour une ferme de ce genre.

Les bâtisses de la ferme ne sont pas très commodes à part la maison.

Les instruments d'agriculture sont bien entretenus, mais ils ne sont pas en nombre suffisant.

Les fumiers sont assez bien conservés et augmentés.

L'ordre général, bon.

M. Brunelle ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, M. Brunelle en fait peu. Le bétail qui est peu nombreux se compose de : 1 cheval de travail, 1 taureau, 7 vaches laitières, 1 animal d'élevage : 1 bélier, 8 brebis et 6 agneaux.

Il y avait sur sa ferme : 3 arpents en blé, 15 en avoine, 1/2 pour graino de mil, 2 en pommes de terre, 34 en prairie, 18 en pâturage, 1/2 en verges et un jardin de 90 pieds carrés, et 50 ruches d'abeilles et tout ce qui est nécessaire pour préparer la cire.

Nous avons accordé à M. Brunelle 65.90 points ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

No. 73.—FRANÇOIS THIBOUTOT.

Le 17 juillet, nous avons visité la ferme de M. François Thiboutot, de Saint-Louis, comté de Lotbinière, contenant 145 arpents, dont 139 sont labourables, 5 en forêt, d'un sol généralement argileux et partie sablonneux.

Nous n'approuvons pas le système de M. Thiboutot et nous ne lui accordons que deux points pour cet item.

Son système est comme suit : Première année, blé, avoine, pois avec graino fourragère, il ne met de l'engrais que sur les endroits les plus pauvres. Deuxième année, à la suite des pois, il met des patates, deux années de suite à la même place, sur trois champs, il change de champ chaque année. Il met en prairie pendant 2 à 3 ans et pacage 2 ans. Il n'engrasso qu'une petite partie du terrain qu'il labouré.

La division et les clôtures ne sont pas bonnes.

Nous n'avons pas vu de mauvaises herbes dans ses champs. Les bâtisses sont excellentes et sont parfaitement adaptées à tous les besoins de la ferme.

L'outillage est assez complet, et d'une bonne qualité.

Les fumiers ne sont pas bien conservés, il faudrait un abri.

L'ordre général laisse à désirer. M. Thiboutot ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, M. Thiboutot a obtenu 8 points sur 15. Bétail. 1 jument poulinière, 1 cheval de travail, 2 de 2 ans, 1 d'un an; 1 taureau, 10 vaches laitières croisées, 2 veaux de l'année, 1 bélier, 6 brebis et 8 agneaux.

La récolte est comme suit : 7 arpents en blé, 1 en orgo, 20 en avoine, 1 1/2 en pois, 5 en mélange d'avoine et de sarrasin, 1/2 pour graino de mil, 1 1/2 en patates, 1/2 en blé d'inde, 75 en prairie, 26 en pâturage, 1 jardin d'un arpent carré, 15 ruches d'abeilles, et de très beaux tapis, couvre pieds, et ouvrages au tricôt, manufacturés à la maison.

Le nombre de points accordés à M. Thiboutot, soit 65.45, lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No. 74.—ROBERT NOBLE.

Le 12 septembre, nous avons visité la ferme de M. Robert Noble, canton Ristigouche, comté de Bonaventure, "P. O. Sellerville", contenant 600 acres, dont 120 sont labourables, 480 en forêt, d'un sol parti d'alluvion et partie de terre grise, avec un sol poreux. Cette ferme offre tous les avantages sous le rapport de ses dimensions et la qualité du sol, pour une excellente exploitation agricole. Voici le système suivi par M. Noble : Première année, avoine. Deuxième année, avoine. Troisième année, avoine, graino fourragère et engrais enfou. Il fait ses patates, la deuxième ou troisième année, sur le chaume. Il fauche de 3 à 5 ans et pacage de 3 à 4 ans; il met généralement de l'engrais en couverture la première année. Il n'engrasso que la moitié du terrain qu'il labouré; le reste, il l'engrasso à la rotation suivante. Nous n'a pas prouvé pas ce système. Nous conseillons à M. Noble de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser, et enrichir dans le cours de la rotation, nous ne lui accordons que 3 points sur 4 d'alloués pour cet item.

La division est bonne, mais les clôtures sont négligées.

Les prairies et les pâturages sont très bons et exempts de mauvaises herbes.

Les bâtisses en général ne sont pas suffisantes. L'outillage est presque suffisant.

Les fumiers ne sont pas bien conservés.

L'ordre laisse à désirer dans tous les départements. M. Noble ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, il en a fait peu.

Le bétail est très bon, de même que les chevaux; il se compose de : 1 jument poulinière, 3 chevaux de travail,

1 poulain de 3 ans, 1 de 2 ans, 1 d'un an; 1 taureau, 8 vaches à lait, 5 animaux de boucherie, 8 d'élevage de 2 ans, 2 d'un an, 4 veaux de l'année; 1 bélier Shropshire, 16 brebis croisées Southdown et 13 agneaux.

Nous avons trouvé sur sa ferme: 3 acres en orge, 19 en avoine, 1 en pommes de terre, 51 en prairie et 26 en pâturage.

Nous avons accordé à M. Noble 65.40 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No. 75.—HENRI BÉLANGER.

Le 23 juillet nous avons visité la ferme de M. Henri Bélanger, de St-Valier, comté de Bellechasse, contenant 150 arpents, dont 147 arpents sont labourables, d'un sol de terre forte, et une partie sablonneuse.

Le système de rotation suivi par M. Bélanger est comme suit: Première année, blé, avec graine fourragère, avoine. Deuxième année, il met encore de l'avoine dans le même terrain, là où il ne convient pas pour le blé, avec graine fourragère, et engrais enfoui. Troisième année, il sème encore de l'avoine, avec engrais et graine fourragère, dans le but de détruire les mauvaises herbes dans certains endroits. Il engraisse 9 arpents par année, sur environ 40 qu'il laboure. Il laisse en prairie de 3 à 5 ans. Ailleurs, il ne sème qu'une année et pacage de 2 à 3 ans. Nous n'approuvons pas le système de M. Bélanger et nous ne lui accordons que 2 points pour cet item. Nous lui conseillons de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser et enrichir dans le cours de la rotation.

La division de la terre n'était pas parfaite; nous ne lui avons accordé qu'un point sur 2 d'alloués pour cet item.

Les clôtures sont en bois et bien bonnes.

On voit quelques mauvaises herbes dans ses champs; nous lui avons ôté 2 points sur cet item.

La maison est bonne et bien adaptée de même que les autres bâtisses, qui sont très propres aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont en nombre presque suffisant et bien tenus.

Quant à la conservation et à l'augmentation des fumiers, nous avons alloués 4 points sur 5, parce qu'il n'a pas d'abri.

L'ordre général, bon.

M. Bélanger ne tient pas de comptabilité; nous n'avons pu lui accorder qu'un demi-point pour ses notes de mémoires. Nous avons trouvé les fossés bien nettoyés et en nombre suffisant. Bétail sur la ferme: 2 juments poulinières, 2 chevaux de travail; 2 taureaux, 8 vaches laitières, 12 animaux de boucherie, 1 d'élevage de 2 ans; 7 brebis et 9 agneaux Leicester croisés.

Il a cette année: 3 arpents en blé, 35 en avoine, 1 en pois, $\frac{1}{2}$ en lin, $\frac{1}{4}$ en navets, $4\frac{1}{2}$ en patates, 64 en prairie, 50 en pâturage et un jardin de 100 pieds carrés.

Nous avons accordé à M. Bélanger 65.40 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No 76.—NARCISSE CROTEAU.

Nous avons visité, le 15 août, la ferme de M. Narcisse Croteau, de Ste-Croix, comté de Lotbinière, contenant 90 arpents, dont 75 labourables, 15 en forêt, d'un sol argileux.

Système de rotation: Première

année, blé, orge, avoine, sarrasin avec graine fourragère. Il laisse en foin de 4 à 5 ans, et 2 ans en pacage. Il met généralement l'engrais en couverture après les foin, et aussi l'automne sur la prairie, pour y semer des patates; il engraisse environ 3 arpents par année. Le système de culture suivi par M. Croteau est défectueux et nous ne lui accordons qu'un point. L'on ne doit pas mettre à la charrue plus de terrain que l'on ne peut en engraisser dans le cours de la rotation.

La division de sa terre est bonne, de même que les clôtures qui sont en ordre.

Nous avons trouvé à redire pour la destruction des mauvaises herbes et nous avons ôté un point.

Sa maison est assez satisfaisante et adaptée aux besoins de la famille; la grange, l'étable, l'écurie, bergerie, porcherie ne sont pas améliorées mais suffisantes.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus, mais pas en nombre suffisant.

Les fumiers sont bien conservés.

L'ordre est parfait dans tous les points.

M. Croteau ne tient pas de comptabilité.

Il a fait des améliorations foncières sur sa terre pour lesquelles nous lui avons accordé 8 points sur 15 d'alloués.

Le bétail est assez bon et se compose de: 1 jument poulinière, 1 cheval de travail, 1 poulain d'un an, 1 de l'année: 8 brebis et 13 agneaux croisés.

M. Croteau a cette année sur sa ferme: 3 arpents en blé, 20 en avoine, 1 en sarrasin, $\frac{1}{4}$ en lin, 1 en pommes de terre, 36 en prairie, et 18 en pâturage, et un jardin de cinquante pieds carrés.

M. Croteau a obtenu 65.25 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No 77.—JOSEPH LESSARD.

Nous avons visité, le 1er août, la ferme de M. Lessard de St-Joseph, comté de Beauce; cette terre est de 210 arpents, dont 135 labourables et 70 en forêt, d'un sol d'alluvion et une partie mêlée de terre grise et jaune.

Le système que suit M. Lessard est défectueux; il sème grain sur grain, une année après l'autre sans enrichir suffisamment son terrain, ce qui ne peut avoir d'autre résultat que de ruiner cette ferme. Voici son système de rotation: Première année, après prairie, avoine avec graine fourragère; après pâturage, blé, avoine, sarrasin. Deuxième année, avoine avec graine fourragère, sarrasin à la même place, où était le blé, il met des patates avec engrais, qu'il fait suivre par $\frac{1}{4}$ d'arpent en fèves l'année suivante, avec de la graine fourragère en automne. Il fauche ses prairies pendant 5 à 6 ans et pacage ses terres hautes durant 3 à 4 ans, il n'engraille que 3 à 4 arpents par année de sa terre.

La division de sa ferme n'est pas satisfaisante; nous n'avons alloué qu'un point. Les clôtures sont en bon ordre.

Il y a trop de mauvaises herbes; sur cet item nous déduisons deux points.

La maison d'habitation n'est pas bien adaptée.

Les bâtiments de la ferme sont bons et assez commodes.

Les outils de bonne qualité et en nombre suffisant.

Le système de conservation et d'augmentation des fumiers laisse à désirer; il lui faut un abri; nous avons été obligés de retirer un point.

L'ordre général laisse à désirer, ainsi que les bâtisses et les champs.

M. Lessard ne tient pas de comptabilité.

Il a fait très peu d'améliorations foncières sur sa propriété, et ce n'est que quelques mille voyages de pierres qu'il a mis en tas sur ses champs.

Le bétail se compose de: 2 chevaux de travail, 5 taureaux, 10 vaches laitières, 7 animaux d'élevage de 2 ans, 4 de l'année, 1 bélier, 13 brebis et 12 agneaux.

M. Lessard a cette année sur sa ferme, 15 arpents en avoine, 2 en sarrasin, $\frac{3}{4}$ pour graine de mil, $\frac{1}{2}$ en lin, $\frac{1}{4}$ en fèves, 1 en patates, 36 en prairie, 40 en pâturage, $\frac{3}{4}$ en verger, et un jardin de 1 arpent carré.

M. Lessard a obtenu 65.05 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No 78 — EUGÈNE CARRIER.

Le 20 juillet, nous avons visité la ferme de M. Eugène Carrier, de Notre-Dame de Lévis, comté de Lévis, contenant 135 arpents, dont 80 sont labourables, 10 en pâturages non labourables, 45 en forêt: d'un sol argileux et sablonneux.

Son système de culture est défectueux (nous lui avons retranché un point) le voici: Première année, avoine avec engrais sur une partie. Deuxième année, blé, orge, sarrasin, avec graine fourragère. Il fauche de 2 à 3 ans et pacage 2 ans. Il engraisse viron la moitié du terrain qu'il laboure, environ 8 arpents. Nous conseillons à M. Carrier et à tous les cultivateurs en général de suivre les sages conseils de M. Charles Champagne: "N'appauvrissez pas votre terrain par des labours répétés sans engrais; enrichissez-le toujours, ne mettez pas à la charrue plus de terrain pauvre qu'il ne vous est possible d'enrichir parfaitement l'année suivante. Engraissez-le et semez à peu près une étendue égale de terrain engraisé chaque année."

La division et les clôtures sont bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, non seulement nous ne pouvons lui allouer des points pour leur destruction, mais nous serions plutôt disposés à en ôter sur d'autres items où il les a gagnés; c'est la marguerite blanche qui se rencontre dans ses champs.

La maison est bonne et bien adaptée au confort de la famille; les étables, granges et autres bâtisses sont bonnes.

Les instruments d'agriculture sont bons et presque en nombre suffisant.

Conservation et augmentation des fumiers parfaites; nous allouons le maximum des points.

Ordre général bon, cependant nous ne pouvons pas accorder le maximum des points pour les raisons ci-dessus mentionnées.

M. Carrier ne tient pas de comptabilité.

Nous avons trouvé les fossés en bon état et en nombre suffisant.

Le bétail de race croisée, qui est peu nombreux pour l'étendue de la ferme, se compose: d'une jument poulinière, 3 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 de l'année; 1 taureau et 9 vaches laitières.

Il y a cette année sur cette ferme: 15 arpents en avoine, $1\frac{1}{2}$ en pois, $1\frac{1}{2}$ en sarrasin, $1\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 32 en prairie et 22 en pâturage.

Nous recommandons d'accorder un diplôme de Mérite Agricole à M. Eugène Carrier pour le total de ses points, soit 65.00.

Industrie Laitière.

SOCIÉTÉ

D'INDUSTRIE LAITIÈRE, P. Q.

ONZIÈME RAPPORT.

Nous venons de recevoir le 11e rapport annuel de la Société d'Industrie laitière. C'est un volume d'environ 300 pages, de la plus haute importance. Nous le recommandons particulièrement à nos lecteurs. Les directeurs des cercles agricoles feront bien d'envoyer une piastre au secrétaire, M. E. Castel, St-Hyacinthe. Ils recevront en retour ce rapport et une foule de renseignements les plus précieux. Il y a dans ce volume un bon nombre de conférences qui peuvent être lues dans les réunions des cercles avec le plus grand profit. On y trouvera ainsi suffisamment de matière pour entretenir les membres du cercle pour au moins une année.

Nous félicitons le nouveau secrétaire, M. Castel, sur le soin apporté à la préparation et à l'impression de ce beau volume, si soigné.

Nous reviendrons bientôt sur les matières contenues dans ce rapport.

CONSEILS AUX FABRICANTS

DE FROMAGE

POUR LE MOIS D'AOUT.

Bureau du Commissaire de l'Industrie Laitière.

Ferme Expérimentale Centrale.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

OTTAWA.

PAR JAS. W. ROBERTSON, Commissaire de l'industrie laitière.

La réputation d'une fabrique de fromage dépend en grande partie de la qualité de ses produits d'août, septembre et octobre. Pour tout fabricant qui n'a eu qu'un succès partiel pendant la saison chaude, le commencement d'août est le bon moment pour rétablir sa réputation et celle de sa fabrique. La comparaison des prix réalisés pour le fromage d'été d'Ontario avec les cotes sur le marché des Etats-Unis fait voir que le fromage canadien est en demande à des prix plus élevés que le fromage américain. Il est évident que notre réputation est devenue meilleure sur le marché, et que nous sommes plus en faveur auprès des importateurs et des consommateurs de la Grande-Bretagne. Ceux qui visitent nos fabriques et qui trafiquent de leurs produits, savent parfaitement que ce progrès et cet avantage sont le résultat de l'habileté pratique de la moitié au plus de nos fabricants de fromage. Exercer quelque influence sur ceux qui travaillent dans les fabriques de fromage mais qui n'ont aucune ambition ni désir de faire mieux, et leur venir promptement en aide, sont choses à très peu près impossibles.

Néanmoins nous désirons faire en sorte que l'aide de nos conseils soit non seulement à la portée de ces indifférents, mais qu'ils ne puissent s'y soustraire.

Il va bientôt nous arriver d'Angleterre par le câble, de nombreuses commandes, demandant "du frais fromage d'août," (*cool August cheese*). Cette brève indication suppose une saveur

doux et riche qui se maintienne pour la vente d'hiver, une texture ferme, "substantielle," un beau fini à l'extérieur, avec croûte nette, luisante, sans crevasses, et bandages propres et sans signes de moisissure.

Pour aider aux fabricants de fromage à fabriquer des produits qui puissent pleinement satisfaire à ces commandes, je vais mentionner certains points qui, soit au dehors, soit en dedans des fabriques, exigent leur attention personnelle, spéciale et immédiate.

AUTOUR DES FROMAGERIES. Un système de drainage imparfait ou insuffisant à les plus mauvais résultats pendant ce mois, si l'on n'y porte remède. Quelques heures de travail et quelques piastres de dépenses suffiraient pour rendre les alentours immédiats d'une fabrique exempts des odeurs nuisibles qui émanent des mares d'eau sale, stagnante. Le grand nombre et la fécondité de ces mares, aux environs de certaines fromageries, sont non seulement un danger pour la prospérité permanente de l'industrie de la fabrication du fromage, mais une honte pour ceux qui ont charge de ces fabriques.

Dans les fabriques où le petit lait est reporté aux patrons dans les voitures, le liquide qui coule ou est renversé près du réservoir au petit lait, ou rend trop souvent l'espace environnant presque impassable. Quelques charrettes de gravier combleront les creux et rendront les abords accessibles pendant les mois suivants, lorsque les chemins deviendront mauvais.

La diminution dans la quantité du lait fournie a pour effet de diminuer aussi le contenu du réservoir à petit lait. Afin que le petit lait ait une plus grande valeur alimentaire, il faut au moins une fois par semaine laver et nettoyer à fond le réservoir.

Dans les fabriques où l'on engraisse des porcs, il faut leur donner pendant ce mois beaucoup de sel ou de mottes de gazon.

DANS L'ATELIER.—C'est dans ce mois que les mouches semblent le plus nombreuses et le plus importunes. Par une après-midi, après que le fromage est en presse, il sera bon de fermer les fenêtres et les portes de l'atelier et d'y faire brûler un peu de soufre, en fumigation. L'addition d'un caillieré d'alcool au soufre le fera brûler plus facilement.

Il faut veiller à ce que les vapeurs ne pénètrent pas dans la cave d'affinage. Ensuite il faut aussi avant de s'en servir laver les parties en fer-blanc des bassins au lait et l'intérieur des égouttoirs. Tous les bassins, presses et ustensiles doivent être, au commencement de ce mois, soumis à un nettoyage à fond.

Tout fabricant de fromage doit s'appliquer sans relâche à combattre le désordre et la malpropreté sous toutes leurs formes, il doit avoir pour la propreté la même passion qu'une femme et non moins d'horreur qu'elle pour la malpropreté.

DANS LA CAVE D'AFFINAGE.—Il sera difficile de faire affiner le fromage fabriqué en juillet à une température suffisamment basse. Il y aura avantage à ventiler la cave tous les matins de bonne heure, de même que le soir et la nuit. Il faut arroser les planchers avec de l'eau froide le matin, à midi et le soir. Pendant qu'on retourne les meules sur les tablettes, il faut laisser pénétrer la lumière en abondance. C'est pendant le mois d'août que les vers à fromage peuvent causer des dommages. Une bonne quantité de poudre insecticide secouée dans la cave, avant de la fermer pour la journée, détruit les mouches à fromage, qu'on enlève ensuite en balayant.

Il ne faut pas emmagasiner les boîtes à fromage dans la cave d'affinage. L'odeur de l'ormo imprègne le fromage et en altère la saveur.

LES PATRONS.—Comme le lait est plus riche et moins abondant, il y a plus grande tentation d'en compenser la diminution en ajoutant de l'eau, ou la richesse en enlevant de la crème. Cela rendra un service moral à la société et bien mériter du commerce de fromage, quo de rappeler aux patrons que l'acte de la Puissance contre la falsification du lait a force de loi et sera invoqué contre tous les délinquants qui seront découverts.

Les patrons négligent dans ce mois plus facilement que dans tout autre de donner du sel à leurs vaches, et de leur procurer de l'eau froide et pure en abondance. La fraîcheur des soirées n'est nullement une excuse pour négliger l'aération du lait. Tout le lait doit être parfaitement aéré immédiatement après avoir été passé au couloir.

C'est pendant les deux premières semaines de ce mois qu'on fait généralement le fromage destiné aux expositions. Envoyez une circulaire à chaque patron, mentionnant tous les points traités dans ce bulletin, et lui demandant sa coopération, afin qu'il vous aide à fabriquer un fromage qui soit assez beau pour être exposé et pour remporter des prix. Si quelques patrons n'en tiennent pas compte, et

tenir chaud. Maintenez la température au-dessus de 94°. Retourner et aérer souvent le caillé, facilite le développement de l'acidité, pourvu que la température soit maintenue. Après qu'on a procédé au coupage au moulin, il faut brasser et aérer le caillé pendant quinze à vingt minutes avant de saler. On met de 2½ à 2¾ livres de sel par mille livres de lait, dans le caillé qui a été auparavant assez bien desséché par le brassage. On met le caillé dans les moules dans les vingt minutes après le salage.

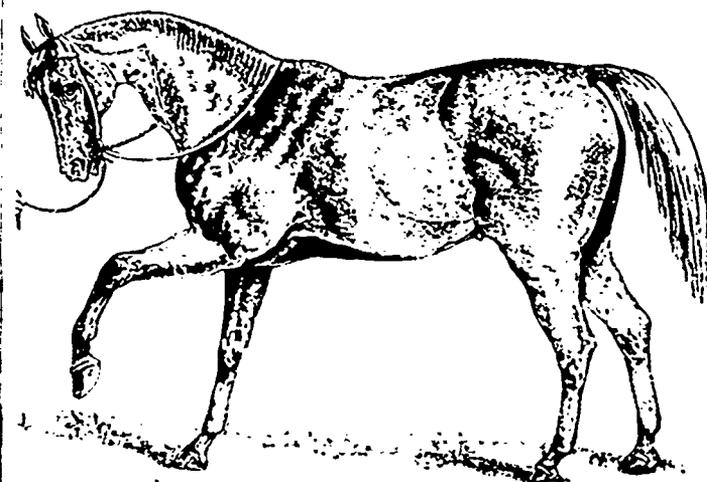
Appliquez la pression graduellement. Arrangez avec soin les bandages lorsque vous tournez le fromage dans les moules deux heures après la mise en presse. Retournez-le de nouveau dans les moules le matin suivant. Il faut laisser le fromage en presse au moins vingt heures.

Efforcez-vous d'obtenir de tous ceux qui envoient du lait à votre fabrique, ou qui y ont quelque intérêt, qu'ils travaillent à la mettre au premier rang quant à sa réputation pour l'excellente qualité de ses produits. Travaillez consciencieusement dans ce but, faites valoir votre fabriqué partout et toujours, et tâchez que vos patrons fassent de même. En un mot, travaillez de la tête et des bras à rendre votre fabriqué et ses produits dignes d'une plus haute réputation, spécialement pour le fromage d'août.

lait. Chaque bouton ou globule ainsi formé, est un globule gras; ce sont ces globules qui constituent tout le beurre du lait de la vache. Ces globules délicats de gras semblent croître à la surface des cellules, et provenir, partie de la destruction de ces cellules, partie par le changement d'une portion de la substance du sang en gras. Ils coulent dans le lait et s'écoulent avec lui, et ils y sont en suspension et non en solution comme le sont les autres parties solides du lait. Ils se présentent surtout pendant les derniers moments de la traite, probablement parce qu'ils ne circulent pas aussi vivement ni aussi facilement que la partie liquide du lait. Le premier lait est plus pauvre que le dernier de la traite (les *égouts*), parce que les globules de gras ne se séparent pas des membranes intérieures des canaux lactifères aussi promptement que le liquide du lait. Si l'on découvre qu'un homme qui envoio du lait à une fabrique de fromage a un caractère tellement timide et modeste qu'il n'ose pas garder, pour l'usage de la famille, une portion de tout le lait donné par la vache, mais qu'il ne garde toujours que la dernière pinte qu'il traite, ne portez pas trop de respect ou ne vous fiez pas trop à sa modestie; il peut arrêter qu'une telle modestie soit incompatible avec l'honnêteté. L'état du sang et du système nerveux de la vache influent énormément sur la quantité du lait qu'elle donne. La mauvaise nourriture, l'eau malsaine ou l'absence de sel mettront la vache dans des conditions telles qu'elle ne donnera pas de bon lait; elle peut venir dans ces mêmes conditions produisant les mêmes effets par suite de négligence, de misère, de mauvais traitement ou d'excitation. La vache a une organisation particulièrement délicate, et doit être traitée avec bonté, et quiconque maltraite une vache en perd le profit, car elle paiera ses mauvais traitements par une quantité moindre de lait et celui-ci sera de plus pauvre qualité. Les globules de gras mentionnés plus haut sont tellement nombreux que plein un dé de lait en contient des millions. On a calculé qu'il y en a au moins mille millions dans chaque particule de lait. De ces atomes de gras provient le beurre.

SÉPARATION DE LA CRÈME.

Faire sortir ces globules de lait est la tâche du fabricant de beurre; ils sont trop petits pour qu'on puisse les enlever même avec la tamis (*sas*) les plus fins; quinze cents des plus gros rangés côte à côte, comme un rang de marbres, n'occuperaient pas plus qu'un pouce de longueur. Si on laisse le lait en repos, ils montent à la surface parce qu'ils sont plus légers que le liquide dans lequel ils flottent. Les parties les plus pesantes du lait sont entraînées au fond par la force de la gravité (*pesanteur*) et le sérum du lait, composé d'eau, de caséine, de sucre, d'albumine, etc., à mesure qu'il descend, déplace les globules de crème et les fait refluer vers la surface. Il y a deux manières de séparer ces globules de gras du lait; une méthode naturelle et une méthode mécanique. Dans la méthode naturelle, on utilise le pouvoir de la gravité pour faire descendre la partie la plus pesante du lait, ce qui a l'effet de faire monter la partie la plus légère, les globules de gras. Dans la méthode mécanique, on se sert de la force centrifuge pour atteindre le même résultat. Lorsqu'on met une certaine quantité de lait dans un vaisseau cylindrique tournant rapidement, les parties les plus pesantes sont projetées avec force contre son côté ou sa surface intérieure résistante, avec une pression suffisante pour presser les



RAYON D'OR, ÉTALON DE COURSE. IMPORTÉ.

et qu'il n'en résulte aucune amélioration, ne vous découragez pas. Continuez à insister pour obtenir un meilleur état de choses dans leur manière de faire.

FABRICATION DU FROMAGE.—Lorsque les nuits sont fraîches et que le lait a besoin d'être avancé, ne négligez pas, avant d'y mettre la présure, de le laisser dans le bassin jusqu'à ce qu'il soit à point. Employez assez de présure pour que le lait, étant à point, soit au bout de quarante minutes à 55° Fahr. suffisamment caillé pour être prêt à couper. Délayez l'extrait de présure à raison d'un seau d'eau pour chaque bassin de lait, et mêlez en suite parfaitement par un brassage rapide et vigoureux.

Avant de faire écouler le petit lait, si le caillé se trouve rempli de gaz, laissez développer l'acidité jusqu'à ce que les fils sur le fer chaud nient un quart de pouce de longueur. C'est une bonne pratique que de faire écouler d'abord la plus grande partie du petit lait et de n'en laisser sur le caillé que juste ce qu'il faut pour pouvoir le brasser facilement. Après que le petit lait est écoulé, aère parfaitement le caillé et arrangez-vous pour le

Les fabricants de fromage peuvent obtenir gratuitement des exemplaires de ce bulletin, soit en anglais soit en français, en en faisant la demande au Commissaire de l'industrie laitière, Ferme expérimentale centrale, Ottawa

FABRICATION DU BEURRE

Bureau du Commissaire de l'Industrie Laitière,

FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

Bulletin No 3.

PAR JAS. W. ROBERTSON, Commissaire de l'Industrie laitière.

(Traduit de l'anglais par J. C. CHARRAIS, Assistant Commissaire.)

GLOBULES GRAS DANS LE LAIT.

Pendant que le lait s'élaboro dans la vache, l'extrémité des cellules dont sont revêtus intérieurement les conduits lactifères et les vésicules de son pus semble grossir. Chacune d'elles forme un petit globule qui, lorsqu'il est complet, tombe dans le sérum du

particules plus légères, les globules de gras, vers le centre de révolution. De cette façon, l'eau, la caséine, l'albumine et les autres éléments pesants du lait font leur chemin vers l'extérieur de la portion de lait ainsi traitée dans un cylindre tournant, tandis que les globules de gras sont rassemblés sous une forme concentrique à la surface intérieure du lait ainsi traité. La crème, composée principalement de globules de gras, obéit à une loi qui veut qu'elle marche dans une direction opposée à celle de la force exercée sur le lait, que cette force soit centrifuge ou centripète.

INFLUENCE DE LA TEMPÉRATURE.

Si on laisse du lait ordinaire dans un seau profond à une température de 60° Fahr., il faudra aux globules de trois à six jours pour gagner la surface, d'après leur vitesse de mouvement. Ce mouvement peut être accéléré. Le lait placé à une température de 90° à 98° augmente un peu en volume, et en le mettant dans des vases profonds, à cette température plus élevée (90° à 98°), on retirera de l'avantage d'une température de 90° à 98° s'abaissant à 40° ou 45°. Ce traitement facilitera et accélérera le mouvement montant des globules de gras. On croit aussi que le refroidissement rapide du lait empêche la formation d'un délicat réseau de lacto-fibrine dans le lait, réseau qui empêcherait les globules de monter librement.

LA CRÈME.

La crème elle-même n'est que cette partie du lait dans laquelle les globules de gras se sont réunis en grand nombre. La crème n'offre pas de pourcentage constant ni régulier de gras; ce pourcentage peut varier de 8 à 75 pour cent. Dans cent livres de crème il peut n'y avoir que huit livres de beurre, et il peut aussi y en avoir jusqu'à soixante et quinze livres, suivant sa qualité ou sa richesse. Les globules de gras n'ont pas de peau ni de membrane organique de nature distincte de celle de leur propre substance. Elles n'ont point de pellicules et sont comme des globules de mercure (*vif-argent*) qui se sont séparés les uns des autres. Mais quelquefois le sérum du lait devient tellement visqueux qu'il adhère en certaine quantité à la surface des globules et s'y concentre en une espèce de gomme qui empêche leur mouvement ascendant lorsqu'on met crémier le lait, ou leur mouvement vers l'intérieur lorsque le lait est traité par une machine centrifuge. Si on brasse en la mêlant dans chaque seau de lait une pinte d'eau chaude, lorsqu'on l'apporte de l'étable à la laiterie, cela facilitera la séparation de la crème. Cette eau chaude pourra avoir une température de 150° à 180° Fahr. et devra être assez chaude pour monter le lait à la température d'environ 90°.

BARATTAGE.

On rencontre quelquefois de la difficulté à baratter la crème, surtout pendant l'hiver. L'addition d'eau ayant une température de 70° à la crème, lorsqu'elle est encore douce, dans la proportion de 25 pour cent de la quantité, lui fera céder son beurre plus complètement et en moins de temps. Il faut ajouter l'eau avant que la crème ne soit sure et au moins 10 heures avant de commencer le barattage. La première chose à faire ensuite est de faire développer l'acide lactique. Si une certaine quantité de crème douce est barattée, et qu'une quantité égale de crème sure de la même qualité quant à la composition, soit aussi ba-

rattée, on n'obtiendra en moyenne de la crème douce que 77 livres de beurre pour chaque cent livres possibles à obtenir, tandis qu'on pourra obtenir jusqu'à 97 livres pour chaque cent livres possibles à obtenir de la crème sure. On perd chaque année dans la Puissance, des milliers de livres de beurre par le fait qu'on baratte deux qualités de crème dans le même barattage. Le seul bon plan est de mêler parfaitement toute la crème pour chaque barattage douze à vingt heures avant de pratiquer ce dernier. Il faut la tenir à une température de 60° à 70° Fahr., suivant la saison afin qu'elle devienne sure. La température la plus haute indiquée est nécessaire en hiver et en été aussi si la crème provient d'un séparateur centrifuge. Le barattage est pratiqué pour amener les globules de gras à se frapper les uns les autres et à s'agglomérer par contact. Si deux globules se frappent l'un l'autre à une température convenable, ils se collent ensemble; quand un grand nombre d'entre eux sont ainsi réunis, on dit que le beurre "se fait" on peut laver et enlever les particules. Tout ce qui est exigé pour le barattage de la crème est que le sérum ou matière première soit amené à l'état convenable: (1) par l'addition d'eau, si nécessaire, tel que décrit plus haut; (2) par le développement de l'acide; (3) par le maintien de la température de 57° à 59° en été et de 62° à 66° en hiver. Il est indispensable qu'on se serve d'un thermomètre pour constater la température.

BEURRE GRANULÉ.

Lorsque les particules de beurre sont à moitié aussi grosses que de la graine de trèfle, on peut ajouter dix pour cent d'eau froide au contenu de la baratte. Lorsque les particules sont réunies en grains à moitié aussi gros que des grains de blé, on peut arrêter le barattage; on enlève le lait de beurre qu'on remplace par de l'eau pure ayant une température de 50° à 55° Fahr. On peut ainsi le laver à l'état granulé. Lorsque l'eau s'écoule sans aucune apparence laiteuse, on laisse le beurre granulé dans la baratte pendant une demi-heure pour l'égoutter.

SALAIION.

On peut alors le saler dans la baratte ou le mettre sur le malaxeur (*table pour travailler le beurre*) pour le saler. Il ne faut employer que du sel pur ayant un beau grain velouté. La proportion de sel doit être réglée à la demande et au goût des acheteurs. De trois-quarts d'once à une once par livre seront des quantités suffisantes pour la plupart des acheteurs de beurre canadien. En préparant le beurre pour le marché, il faut agir en vue de lui donner une apparence attrayante, soit qu'on le mette dans des tinettes ou des barils, soit qu'on en fasse des pains étampés ou des rouleaux.

Au risque de répéter un peu ce que nous avons déjà dit, j'ai réuni dans de courts paragraphes quelques données et avis supplémentaires qui pourront aider à atteindre le but visé, savoir: l'amélioration du beurre et du commerce du beurre.

PRÉPARATION DU LAIT POUR LES BEURRERIES.

1. Voyez à ce que les vaches aient une abondante provision de bonne nourriture saine. Ajoutez à l'herbe du son ou du grain. Le blé-dinde et les pois rendent le beurre ferme. Si l'herbe est sèche ou rare, donnez du fourrage vert. La qualité de la nourriture détermine

jusqu'à un certain point la qualité des globules de gras du lait. Le bon beurre se compose, pour la plus grande partie, de ces globules. Le fourrage vert a un meilleur effet sur la qualité du beurre, si on le fait manger un jour ou deux après qu'il est coupé.

2. Voyez à ce que les vaches aient une abondante quantité d'eau pure et froide. Une cuisinière pourrait aussi bien s'attendre à faire du bon gruau ou *porridge* avec de la farine d'avoine moisie et de l'eau croupie, qu'on a droit d'espérer avoir du lait pur et sain, de saveur douce, lorsque la nourriture consommée par la vache est mauvaise et sa boisson infecte.

3. Voyez à ce que les vaches aient accès à un endroit où il y a du sel, chaque jour. Elles savent mieux que n'importe qui en prendre au besoin.

4. Voyez à ce que les vaches ne soient ni inquiétées ni ahuries. Tout mauvais traitement qui excite une vache diminue la quantité et nuit à la qualité de son lait.

5. Lorsque la chose est praticable, que les vaches sont traitées régulièrement, au même temps et par la même personne.

6. Il faut brosser le pis et le frotter avec une serviette rude avant de traire la vache.

7. Le lait doit toujours être coulé avec soin immédiatement après que la traite est finie.

8. L'aération parfaite du lait, pendant quelques minutes, qu'on peut obtenir en le transvasant ou le brassant, améliore la saveur du beurre.

9. Lorsque le lait est mis à crémier, il faut qu'il soit à une température de plus de 90° Fahr.

10. Lorsqu'on se sert de vases profonds pour faire crémier, il faut que l'eau du réservoir soit tenue au-dessous et aussi près que possible de 45° Fahr.

11. Le réservoir doit être à l'abri du soleil.

12. Lorsqu'on n'a pas de source courante, on économise le pouvoir réfrigérant de l'eau froide, si on amène cette dernière par le fond du réservoir et si l'on fait écouler l'eau réchauffée par le dessus. Si l'eau est rare, on peut faire écouler cette dernière dans une auge pour servir au bétail de la ferme.

13. Les bidons au lait doivent être lavés d'abord dans de l'eau froide ou tiède, et ensuite rincés dans de l'eau bouillante avant qu'on les expose à l'air. On augmentera le pouvoir nettoyant de l'eau chaude en y ajoutant un peu de soude ou de borax.

QUALITÉ DE LA CRÈME.

14. Depuis que des directeurs de beurrieres ont adopté le plan de payer la crème suivant son rendement en beurre, il s'est produit du mécontentement parmi les patrons à cause de la différence que la comparaison a rendue évidente. Dans la plupart des cas, la difficulté a pour cause l'idée erronée que la crème la plus riche est la meilleure pour faire du beurre et la plus profitable pour les patrons. Ce n'est pas le patron fournissant de la crème qui donne le plus grand nombre d'onces de beurre par ponce, qui obtient toujours le plus grand rendement du lait qu'il a mis à crémier. Le lait qui a été mis à crémier dans des vases profonds, à une haute température, et qui n'a pas été refroidi au-dessous de 60° Fahr., donnera une crème très riche au point de vue du rendement en beurre; mais on en obtiendra une plus petite quantité de crème et une moindre quantité de beurre que lorsque le lait est refroidi jusqu'à 45° Fahr. Plus longtemps la crème reste sur le lait après qu'elle est vraiment

toute montée à la surface, moins elle occupe d'espace. A mesure qu'elle diminue en volume, elle devient plus riche, pour chaque ponce proportionnel, mais la quantité totale de crème retirée du lait ne rendra pas plus de beurre qu'elle n'en aurait rendu avant d'être devenue plus compacte par suite de sa station prolongée sur le lait. (Le ponce de crème des crémeries est égal à 113 pouces cubes ou à un ponce d'épais dans un vase cylindrique de 12 pouces de diamètre). Lorsque le lait est écrémé toutes les 12 heures, la crème ne rendra pas autant d'onces de beurre par ponce qu'elle n'en rendra si le lait n'a été écrémé qu'au bout de 24 heures ou plus, mais le surplus de crème qu'on peut obtenir au bout de 12 heures de lait mis à crémier dans l'eau à la glace permettra de faire autant de beurre que si l'on avait laissé crémier plus longtemps le même lait.

15. On ne doit pas remettre à au delà de 24 heures après qu'il a été mis à crémier, l'écrémage du lait. Il faut enlever du lait la crème avant qu'elle ait suri. Sa valeur à la beurrierie, pour la fabrication du beurre, ne dépend pas seulement de sa richesse en gras; elle doit encore être pure, douce et de bonne saveur.

BARATTE POUR DOSER L'HUILE DE LA CRÈME.

16. La baratte pour doser l'huile de la crème est employée pour déterminer la quantité de gras qu'on peut retirer par le barattage de la crème de chaque patron. Pour s'en servir avec succès, voici les conditions à observer:—

(a) S'assurer d'un bon échantillon de crème, et pour cela transvider au moins deux fois celle-ci d'un vase dans un autre avant de prendre l'échantillon destiné au tube d'essai.

(b) Mesurer d'une manière exacte; (c) Faire surir la crème; (pour obtenir un degré uniforme d'acidité pour tous les échantillons de crème, il faut chauffer ces derniers à 70° Fahr. et les garder à cette température pendant vingt-quatre heures avant le barattage.)

(d) Chauffer les échantillons à une température de 135° Fahr. après qu'ils ont été barattés;

(e) Refroidir subséquemment à 65° ou 70° Fahr.

(f) Baratter, réchauffer et refroidir.

17. Au cas où l'huile de beurre d'un échantillon ne se séparerait pas de manière à montrer une ligne distincte de démarcation entre elle et les autres éléments de la crème, il faudra de nouveau refroidir à 70°, baratter et réchauffer.

FABRICATION DU BEURRE DANS LES LAITERIES ET LES BEURRERIES.

18. Lorsqu'on se sert de casseroles (*pans*) ouvertes et peu profondes pour faire crémier, il faut que l'air environnant soit pur; une cave humide et moisie n'est pas un bon endroit pour mettre le lait.

19. La crème de chaque barattage doit être recueillie dans un vase et conservée froide et douce. C'est une bonne coutume en automne et en hiver de mêler 25 pour cent d'eau pure à la crème avant qu'elle ne devienne sure.

20. Toute la crème doit être bien brassée chaque fois qu'on y ajoute de la crème fraîche et encore une demi-douzaine de fois par fois par jour, en sus.

21. Deux fois avant le barattage, il faut mettre à part environ une pinte de crème pour chaque quatre seaux de crème à baratter (soit à peu près deux pour cent) et la tenir à une tempéra-

tura de 70° Fahr lorsqu'on l'a ainsi miso à part.

22. Une journée avant le barattage, cette petite quantité de crème, appelée agent de fermentation, qui sera alors auro, sera ajoutée et bien mêlée à la quantité totale de crème qu'on se propose de baratter.

23. Il faut ensuite tenir la crème à une température de 6° Fahr.

24. Pendant l'été, la meilleure température pour le barattage est 57° ou 58°, pendant l'automne et l'hiver, elle est préférable de 62° à 64°.

25. La baratte doit être tenue en mouvement, jusqu'à ce que le beurre se montre en particules plus grosses que de la graine de trèfle.

26. On doit alors retirer le petit lait et ajouter à sa place de l'eau pure à 55°.

27. En barattant ensuite comme d'habitude pendant une ou deux minutes, le beurre sera débarrassé de son lait et lavé tout en étant encore à l'état granulé.

28. L'eau chargée de lait peut alors être retirée et remplacée par une saumure faible, de la même température.

29. Après un barattage d'une minute, il faut laisser le beurre s'égoutter dans la baratte pendant une demi-heure avant qu'on l'enlève pour le presser et le saler.

30. Il faut se servir de sel pur, modérément fin, volenté au toucher.

31. Trois quarts d'once de sel pour une livre de beurre est à peu près la bonne quantité à employer pour la consommation immédiate, sur la plupart des marchés, et une once à la livre pour le beurre mis en tinette est suffisante.

32. Il faut tenir le beurre froid pendant qu'on le travaille et aussi durant les quelques heures de repos qu'on lui laisse pour permettre au sel de se dissoudre.

33. Aussitôt que le sel est dissout, on peut travailler le beurre une seconde fois pour faire disparaître tout barilottage que le premier mélange du sel aurait pu y laisser.

34. On empaquette ensuite le beurre proprement et avec goût, en lui ajoutant le moins possible de ces friures et ornements que les femmes aiment à lui prodiguer.

BEURRE EN MAGASIN.

Je me hasardo à ajouter quelques conseils aux marchands qui échangent des effets pour du beurre dans les magasins des villes et des villages. Je désire qu'on comprenne bien que je ne veux rien écrire qui encourage la pratique d'empaqueter du beurre en magasin, mais que je veux contribuer un peu à diminuer les pertes qui continueront à être le résultat de cette manière de traiter le beurre.

BEURRE EN ROULEAUX.

1. Le beurre est apte à prendre les odeurs ou saveurs de l'air ambiant; il faut le garder dans un endroit où l'air est pur.

2. Si on doit l'envoyer en rouleau sur le marché du consommateur il faut le manier le moins possible; chaque fois qu'on le manie on augmente sa mauvaise apparence et on le déprécie en conséquence.

3. Chaque rouleau doit être enveloppé dans un coton à beurre propre, qu'on a trempé dans une forte saumure composée de 15 parties de sel et d'une partie de chacune des substances suivantes: sucre blanc, salpêtre et borax, dissoutes dans l'eau.

EMPAQUETAGE DU BEURRE.

4. Le beurre qu'on collecte pour l'empaqueter peut se conserver en

bonne condition dans une boîte nette; il est mieux de le plonger dans une bonne saumure forte.

5. En l'assortissant il faut rechercher plutôt la similitude de texture et de saveur, que l'appareillage de couleurs.

6. Le malaxeur, ou table à travailler le beurre, doit être tenu avec une stricte propreté, après qu'on l'a parfaitement lavé avec de l'eau contenant du borax; il faut l'ébouillanter et ensuite le refroidir avec de l'eau froide.

7. Il faut travailler le beurre à une température qui l'empêchera de devenir gras-eux. La température à laquelle on le travaille ou le mêle à plus d'effort sur le grain et la texture du beurre que n'en ont les opérations qu'il subit. La fraîche atmosphère du matin et une provision d'eau froide dans laquelle on fait flotter le beurre sont des éléments nécessaires au succès.

8. On ne doit se servir pour l'empaqueter que de vases propres et d'appareillage attrayant.

9. Il faut recouvrir la surface du beurre avec un linge propre, préparé de la même manière que celui dont on se sert pour le beurre en rouleau.

10. On met sur ce linge une couverture de sel mouillé de l'épaisseur d'un demi-pouce au plus.

11. Il faut souvent ajouter de la saumure au beurre en tinettes ou en barils; ou ne jamais laisser se dessécher la couverture de sel; on peut se servir sans ménager, d'une saumure semblable à celle qu'on a mentionnée pour les linges à beurre.

Les marchands et autres personnes quelconques peuvent obtenir des exemplaires du présent bulletin pour distribution, en s'adressant au commissaire d'industrie laitière, Fermo Expérimentale, Ottawa. Ils seront distribués gratis, soit en anglais, soit en français.

Elevage et Alimentation.

L'ÉLEVAGE DES PORCS.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES.

Erreurs à combattre—Ce qu'il faut rechercher—Soins à prendre—Propreté des porcs—Alimentation—Berkshires—Engraissement.

Ils sont encore trop nombreux les cultivateurs qui ont la déplorable habitude de laisser circuler les porcs en toute liberté autour de la maison et des bâtiments de la ferme, et même dans les chemins publics. Il n'est pas besoin d'insister sur les inconvénients de la présence de ces animaux ailleus qu'à la porcherie; malpropretés, dégâts, récriminations des voisins, pertes de temps, etc. On aurait tort de croire qu'il y a compensation parce que l'animal trouve ainsi de lui-même une partie de sa nourriture, et qu'il y a une économie réelle sur son alimentation. Il mangé plus, mais il transforme une bonne partie de sa nourriture en mouvement. Dans ces conditions, surtout s'il est nourri mal à propos, il n'arrête pas, il court ça et là, fouille partout, et ne jouit pas du repos et de la tranquillité nécessaires pour profiter de sa nourriture de la manière la plus avantageuse pour le cultivateur.

C'est pour la même raison qu'il n'est pas recommandable de laisser végéter les porcs dans un pâturage médiocre, où ils ont à peine de quoi se nourrir. Le travail auquel ils se livrent du matin au soir pour trouver leur subsistance fait dépenser inutilement

une partie considérable de la nourriture consommée.

Quelques cultivateurs, tout en laissant les porcs dans un pâturage pauvre, leur donnent une ration insuffisante, et abandonnent aux animaux le soin de recueillir ce qui leur manque. C'est encore une pratique défectueuse, comme l'ont démontré une foule d'expériences. En voici deux qui sont à notre connaissance personnelle. Sur la ferme école de Sainte-Anne on avait partagé en deux groupes un certain nombre de jeunes cochons. Les uns étaient tenus renfermés dans un petit enclos attaché à leur boxe. L'autre groupe avait à sa disposition un paenge assez vaste pour s'ébattre et courir. La nourriture, qualité et quantité, était la même pour tous. Or, après plusieurs mois d'essai, ceux qui étaient restés renfermés dans le petit enclos étaient en meilleur état que les autres.

Un cultivateur de Sainte-Anne, M. Octave Bérubé, a fait la même expérience, avec le même résultat pratique. Il considérait que les porcs avaient plutôt perdu que gagné à prendre tant d'exercice et que les dommages causés étaient restés sans compensation.

Naturellement, les choses présenteraient un autre point de vue, si les porcs étaient mis dans un bon pâturage, où ils trouveraient une nourriture suffisante et convenable, mais il faut bien admettre que ce genre d'alimentation de la race porcine tend à disparaître avec les progrès de l'agriculture et le développement de l'industrie laitière. Aussi voit-on disparaître de plus en plus les races qui s'accommodent du régime paenger, ces cochons aux grandes jambes, aux formes longues et étroites, désignés dédaigneusement par les anglais sous le sobriquet de *racers* ou de *crocodile-pigs*.

C'est avec raison qu'on recherche aujourd'hui les races améliorées, à squelette fin. Ces animaux, à cause de la petitesse de leurs membres, sont incapables de faire une longue marche. Aussitôt qu'ils sont repus, ils ne cherchent qu'à se coucher et à dormir. La stabulation est le seul régime qui leur convienne, et ils restent toujours renfermés dans leurs loges ou dans la petite cour y attenante. A cause de leurs habitudes de tranquillité, ils ne perdent rien inutilement et accumulent dans leurs tissus de grandes quantités de graille. Ils profitent mieux que les anciennes races, plus ou moins dégénérées, d'une nourriture bien préparée et abondante, condition essentielle pour faire de l'industrie de tout bétail une affaire payante.

De tous les animaux domestiques, le porc est peut-être celui qui aime le mieux la propreté. Il ne salit pas sa litière ni même sa loge s'il peut faire autrement. S'il se vautre dans la boue, c'est qu'il en éprouve le besoin pour rafraîchir sa peau et qu'il n'a pas d'eau propre pour se baigner.

Une porcherie parfaite devrait être construite de manière à ce que l'animal eût toujours de l'eau à sa disposition quand il sent le besoin de s'humecter la peau. On peut cependant suppléer à ce manque de *haignoire* par des lavages et des brossages faits de temps en temps. Il ne faut pas oublier qu'une sécheresse prolongée de la peau et la malpropreté sont très nuisibles au porc et peuvent donner lieu à de graves maladies.

S'il est vrai que le bain est avantageux, il ne faut pas en conclure que le froid et l'humidité sont sans inconvénient. Le porc les supporte très difficilement. Dans les loges humides et mal tenues, le porc gagne des rhumatismes qui le tourmentent assez pour l'empêcher de profiter et de prendre de la graille. Un froid trop vif lui fait dépenser en *cal-trait* une bonne partie

de sa ration. Donnons aux habillés de saies une habitation chaude, sèche, bien ventilée et propre, une bonne litière qui les invite à se coucher, et nous ferons une économie considérable sur leur nourriture.

Il faut bien le dire, sur ce point beaucoup de cultivateurs sont gravement en défaut. Trop souvent on voit, —pour ne pas dire on sent de loin,—des porcheies d'une malpropreté dégoûtante, véritable foyer d'infection dont l'odeur nauséabonde empesté le voisinage. Cela est inexcusable.

Il est à peine besoin de dire que la viande provenant des porcs qui ont vécu dans la malpropreté et respiré un air vicié est de qualité inférieure, et même dangereuse pour la santé publique. Personne ne devrait ignorer que la viande de porc peut être le véhicule de maladies très graves, et que le danger est mille fois plus grand si on néglige les précautions dictées par l'hygiène.

A part cette considération, le manque de soins et de propreté est incompatible avec un engraissement profitable. Si les porcs sont obligés de se coucher dans les ordures ils ne jouissent pas du bien-être nécessaire pour user peu de nourriture comparativement à la graille qu'ils produisent.

Les rations doivent être mesurées de manière à ce que l'animal nettoie lui-même son auge; si on dépasse cette mesure, ce qui reste strie et enlève l'appétit. Pourvu qu'on se tienne dans cette limite, plus le porc consomme de nourriture, mieux il la met à profit. Plus l'engraissement est rapide, moins il est coûteux.

En début, on donne des aliments riches. A mesure que l'engraissement avance, on fournit une nourriture plus concentrée, plus abondante et plus appétissante. Cela est d'autant plus nécessaire que l'animal devient de plus en plus indolent à mesure que la période du fin grain approche.

La puissance digestive du porc est extraordinaire. Il se nourrit de tout; cependant, comme il ne rumine pas ses aliments, il n'utilise que médiocrement les fourrages grossiers contenant beaucoup de ligneux. Il lui faut des aliments faciles à digérer, tels que les racines, les tubercules, les fourrages verts encore tendres, les feuilles des légumes, les restes de la laiterie. Tout cela convient très bien pendant l'époque de la croissance; les aliments plus riches et plus concentrés s'ajoutent graduellement pour l'engraissement.

A la ferme-école de Sainte-Anne on a étudié les résultats comparatifs obtenus avec la race locale, les *Yorkshires*, les *Chester-whites* et les *Berkshires*. Toutes choses égales, ce sont les *Berkshires* qui ont donné le résultat le plus avantageux. Cette race paraît le mieux convenir à notre climat; elle s'accommode le plus facilement de notre régime d'alimentation et répond bien à nos besoins sous le rapport du produit. Nous devons surtout faire remarquer que les cas de maladie ou de stérilité sont pour ainsi dire nuls, et que les mauvais mangeurs sont d'une rareté extrême parmi les *Berkshires*. Ils nous ont donné plus de satisfaction que les autres races, dont cependant nous ne prétendons pas contester le mérite. Il n'entre pas dans notre intention de généraliser cette remarque; nous parlons seulement au point de vue local.

Nous avons sous les yeux l'ouvrage: "HOW THE FARM PAYS" par Crozier et Henderson. Ces agronomes américains (page 201) arrivent aux mêmes conclusions: ils donnent la préférence aux *Berkshires*, après avoir mis les différentes races à l'essai.

Nous croyons que le cultivateur placé dans des circonstances ordinaires aurait tort de garder plus de cochons

qu'il n'en faut pour consommer les déchets de maison, les restes de la laiterie et les menus grains dont il peut disposer. Il ne faut pas non plus garder plusieurs cochons dans la même loge, surtout quand ils sont mis à l'engrais; il est toujours préférable de restreindre ce nombre à deux ou à un seul, si c'est possible.

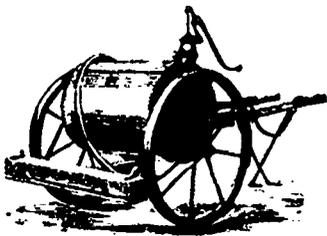
L'expérience nous a convaincus que la meilleure pratique à suivre pour que la porcherie paye, c'est de ne garder pour l'hivernement que les bêtes qu'on destine à la reproduction. Lorsque ce choix est fait, tous les autres sont livrés à la boucherie avant la fin de l'année. Un Berkshire du mois d'avril, ou même du commencement de mai, donne facilement au mois de décembre 250 lbs. de viande et quelque fois même davantage. C'est, suivant nous, la méthode la plus économique. La pratique d'hiverner les cochons du printemps pour ne les engraisser qu'à l'automne de l'année suivante exige nécessairement un nombre de rations d'entretien qui ne peut être compensé par 100 à 150 lbs. de viande en plus.

Quant aux sujets qui sont conservés pour l'élevage, on les tient en bon ordre, sans les engraisser, ce qui nuit aux fonctions de la reproduction.

Ajoutons, pour terminer, que la *cou sanguinée* (union des proches parents) doit être évitée, parce qu'elle diminue la fécondité et donne des sujets moins vigoureux et plus sujets aux maladies.

L. O. TREMBLAY, Prof.

Directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-Lapointe.



VOITURE À EAU OU À PURIN.

VOLAILLES.

NIDS.—La paille est une bonne litière pour former le nid des poules pondeuses; on emploie aussi avec avantage la sciure de bois (bran de scie).

Près des poules couverces il est bon de placer des tiges de tuteur pour éloigner la vermine; on obtient ainsi, au moment de l'éclosion, un plus grand nombre de poulets.

La litière employée pour les nids doit être renouvelée tous les 15 jours, et quelques uns ont soin de la renouveler chaque semaine.

Si le poulailler est tenu propre, et si les nids (pondeurs) sont placés dans un endroit tranquille et isolé, on peut espérer une forte production d'œufs et de poulets pendant la saison.

BLÉ.—Le blé a été et continuera à être une des meilleures nourritures pour les poules pondeuses, car il contient les éléments qui stimulent la production des œufs. Les poules continueront toujours autant de blé qu'elles leur en donneront.

Il est bon cependant d'en user avec peu de modération, en égard à ses propriétés engraisantes; une poule grasse oublie bientôt de pondre.

NOURRITURE VARIÉE.—Comme les œufs de poule contiennent presque tous les éléments constitutifs du corps humain, il est raisonnable d'admettre que l'alimentation des volailles requiert une variété de nourriture propre à fournir tous les éléments nécessaires. (American Agriculturist.)

Apiculture.

SOINS DU RUCHER

PENDANT LE MOIS DE JUILLET

Comment empêcher les ruches déjà au travail d'essimer de nouveau — Abeilles noires et abeilles italiennes — Causes d'essaimage — Réunion de deux essaims — Fondation — Essaimage artificiel.

Le moyen le plus sûr et le plus direct de réussir dans chacune des diverses occupations de l'humanité est bien de vouloir et savoir faire chaque chose en temps opportun; ce principe est spécialement applicable à quiconque a charge de l'entretien d'un rucher, et, si nous nous rappelons que le mois de juillet est, à peu d'exception près, le seul sur lequel nous puissions compter pour avoir quelque récolte, il importe donc beaucoup pendant ce mois de tâcher d'en profiter et conséquemment d'user de discernement quand à la manière de conduire nos abeilles.

Ah! c'est pendant cette période de la miellée, que souvent le tact de l'apiculteur va être mis à l'épreuve. Comme l'exploitation du rucher se fait ordinairement en vue de la production du miel en rayons, nous ne traiterons, aujourd'hui que de ce produit du rucher. Sachant qu'il n'y a que très peu d'apiculteurs pourvus de l'extracteur à miel instrument avec lequel il nous est possible d'extraire tout le miel des rayons et cela sans en endommager une particule, à part de la désoperculation, c'est-à-dire l'enlèvement des capsules), nous nous occuperons seulement des précautions à prendre pour empêcher les ruches déjà à l'ouvrage, dans nos hausses ou magasins, de reprendre envie d'essimer de nouveau, et aussi d'examiner ce qu'il faut faire aux quelques essaims qui pourraient inévitablement nous survenir dans le cours de la miellée.

D'abord, il y a au moins deux causes qui pourraient induire une ruche déjà à l'ouvrage dans la hausse à reprendre envie d'essimer: la première et la plus générale est le manque d'espace disponible pour qu'elles puissent déposer le miel qu'elles amassent, soit dans le magasin ou dans la chambre à couvain, la reine n'ayant que trop d'envies viles où elle puisse déposer ses œufs, et la colonie se voyant si riche en provisions et population reprendra la résolution de chercher un endroit mieux approprié aux besoins du moment, c'est-à-dire, pour emmagasiner leurs trésors et aussi pouvoir se renouveler en population par l'évase d'une autre génération. Ce nouvel essaimage et ses causes doivent autant que possible être empêchés, car il s'en suit une perte considérable en miel. N'oublions pas en effet qu'une fois qu'une ruche se trouve dans l'obligation de se préparer à essimer, tout travail actif cesse à l'intérieur, sauf le soin à donner au couvain; nos ouvrières, hier si actives, vont maintenant commencer à faire la barbe, c'est-à-dire se grouper par milliers en dehors de leur ruche; voulant apparemment nous avertir qu'elles ne travailleront plus dans un endroit qu'il leur faut bientôt laisser. Nous serions inutile d'ajouter qu'il arrive souvent que ceci cause à l'apiculteur une perte de 3 à 4 livres de miel chaque jour qu'elles perdent de cette manière, et ceci continuera jusqu'à ce que les abeilles soient prêtes à essimer, c'est-à-dire de huit à neuf jours.

Je parle surtout ici des abeilles noires; quant aux italiennes, ayant des caractéristiques un peu différentes,

elles essimeront souvent au moment où la cellule royale aura été gratifiée d'un œuf; quelquefois même elles n'attendront peut-être pas ce moment, s'il survient quelque incident à l'encontre de leur instinct dans leurs ruches et, pour peu qu'il y ait quelques larves non operculées, elles s'envolent au moment où un essaim d'une ruche voisine prendra son essor.

Quelques ruchées ont la manie d'encombrer la chambre à couvain de miel; ceci naturellement contrecarre la reine dans sa ponte, et on même temps empêchera les abeilles de commencer leur travail dans le haut. Dans ces conditions, on fera bien de désoperculer les rayons dans la chambre à couvain, ceci induira le miel à couler; les abeilles s'en regorgent et iront probablement le placer ailleurs, c'est-à-dire dans la hausse; ceci sera souvent d'un bon effet.

Une autre cause qui induira souvent un nouvel essaimage, sera le désavantage d'une reine devenant défectueuse sous quelque rapport, soit dé-génération de ses ovaires par la grande ponte qu'elle aura dû faire depuis le commencement de la saison, ou bien encore d'autres raisons, telles que la pratique de couper une partie de l'aile de nos reines, ceci étant dans le but de faciliter la prise des essaims. En effet, au moment de la sortie d'un essaim conduit par une reine ayant eu une aile en partie coupée, celle-ci se trouve empêchée de prendre son vol aussi facilement que les ouvrières et les faux-bourdons, ce qui permet à l'apiculteur de la mettre en cage et de ne pas s'occuper alors des autres qui seront forcées de revenir en peu de temps, s'il n'y a aucun autre essaim dans les airs, dans le moment, autrement, le bruissement de l'autre essaim induirait le premier à aller se joindre à lui. Or, nous avons pu remarquer que ces reines pour ainsi dire estropiées étaient vues d'un mauvais œil par quelques ruchées, sans toutefois vouloir l'avouer comme chose infaillible.

Il découle donc de ce qui précède que l'apiculteur doit dans le premier cas voir à ce que ses colonies ne manquent pas d'espace pour déposer leur miel, et dans le second cas, l'introduction d'une autre reine (une jeune doit être choisie de préférence) serait très effective.

Qu'allons nous faire de ces ruchées qui n'étant pas assez populeuses pour essimer au commencement de la miellée, le seraient maintenant et supposons que nous sommes rendus au 20 juillet et que la miellée n'en aie plus que pour quelques jours à durer? La saison étant aussi avancée, tout essaim sortant d'une ruche, à cette saison, (étant donné que l'apiculteur desire plutôt une récolte partielle que l'augmentation de ses colonies) ne devrait pas être seul dans une ruche; deux essaims devraient être mis ensemble, et de plus il faudrait que les cadres à couvain fussent pourvus et garnis de fondations ou rayons artificiels comme on les appelle parfois. Cette fondation n'est pas autre chose que de la cire d'abeille mise en feuille de 1 ligne d'épaisseur, ces feuilles de cire étant passées dans une machine à fondation qui leur imprime la base de chaque cellule. Cette fondation de rayons est d'un si grand avantage pour les abeilles que, un ou deux jours après qu'un essaim a été mis en ruche, tous leurs rayons sont complétés, de sorte que la force active peut uniquement s'occuper d'aller amasser du miel. Aussi deux essaims mis ensemble dans une ruche nous demanderont immédiatement une hausse, car la population étant si considérable ne pourra pas trouver de logement seulement

dans leur chambre à couvain, et même il importe beaucoup qu'il en soit ainsi afin qu'elles puissent commencer immédiatement à travailler dans le haut. De cette manière une récolte comparativement satisfaisante peut encore être obtenue de deux essaims traités de la sorte.

Pour toute autre colonie qui n'aurait pas encore essaimé et au cas où la miellée serait quelque peu prolongée, le procédé suivant d'essaimage artificiel pourrait donner quelque bon résultat, surtout dans ces localités où le tilleul (bois blanc) et le sarrasin sont abondants. Vous devez employer ici le procédé déjà indiqué. Si ce sont des ruches à rayons fixes, il vous faudra les tambouriner pour faire sortir les abeilles de leurs ruches, voir le No du mois de juin, les mettre dans une nouvelle ruche et avoir le soin de rappe-liser la chambre à couvain, en ne leur donnant qu'un peu près l'espace qu'occuperaient 5 cadres. Cet essaim, n'ayant que la moitié de la grandeur ordinaire de disponible pour élever du couvain, sera bientôt dans l'obligation d'aller travailler dans le haut, et donnera quelquefois une récolte qui vous compensera pour le travail que vous aurez donné.

La vieille ruche, contenant du couvain, mais veuve de ses abeilles, devra être placée au-dessus d'une autre colonie, même faible si vous le voulez; ce couvain par ce procédé ne souffrira pas du tout et de plus contribuera à renforcer une ruche qui aurait peut-être été trop faible en population pour le prochain hivernement.

J. H. BLAIR.

Arboriculture et Horticulture.

Arbres Forestiers.

DISTRIBUTION GRATUITE.

Avis Officiel.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

Par suite d'arrangements conclus par l'Hon. Commissaire de l'Agriculture, le département de l'Agriculture est actuellement en état de fournir gratuitement aux Sociétés d'Agriculture et aux Cercles agricoles qui en feront la demande, une CERTAINE QUANTITÉ D'ARBRES FORESTIERS tels que tilleuls (bois blanc), frênes, ormes, érables, etc., etc.

En recevant ces arbres on n'aura à payer que les frais de transport.

On est prié d'adresser les demandes au Département de l'Agriculture, à Québec, dans les mois de mars et d'août de chaque année.

Ecole d'Arboriculture

(Sous le patronage du gouvernement de la province)

A

LE TABLISSEMENT DES

Révérands Frères Trappistes

DE NOTRE DAME DU LAC, O.K.A.

A V I S.

Enseignement de la greffe, de la culture et de la taille des arbres fruitiers en général.

Indication des soins à prendre et des remèdes à appliquer pour préserver les arbres des insectes et des autres dangers : Instruments et médicaments nécessaires à cette fin, et la manière de s'en servir, etc., etc.

On y enseigne aussi la fabrication du cidre et des vins.

Pour admission, s'adresser sur les lieux ou par lettre au

Rév. Père Supérieur.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE LISLET.

RAPPORT DU PRÉSIDENT.

ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE SIX FÉVRIER 1893 A ST JEAN PORT JOLI.

La Société d'Horticulture du Comté de Lislet, après douze ans d'existence, a donné dans le comté une impulsion considérable à la culture des bons fruits pour la table et le marché.

Située comme nous le sommes sous un climat si rigoureux, nous avons eu à faire des expériences qui nous ont causé des déceptions, mêlées heureusement de succès qui ont surpris des horticulteurs résidant dans les parties de la province beaucoup plus favorisées sur le rapport du climat et du sol.

Les expériences faites par les membres de cette société servent aujourd'hui de guide à nos concitoyens qui veulent bien lire nos rapports ou qui visitent nos vergers.

Vous voyez partout de nouvelles plantations bien faites et les vieux vergers sont généralement mieux entretenus. Les terrains du comté mis en vergers depuis 1-80 ont augmenté en valeur d'au moins \$20,000.

À St-Roch, à Ste-Louise, il sera planté au printemps des pommiers et des pruniers évalués à \$1,300, vendus par trois agents ; à part de cela il sera planté beaucoup d'arbres élevés par les cultivateurs, représentant une valeur considérable.

Parmi les arbres achetés des étrangers, il y en a qui sont trop tendres pour notre climat, tels que les pommiers "Baldwin et Greening" les Ben Davis et Talman, tels que "les Pruniers greffés sur le Pêcher ; tels que "les Cérissiers Geo Wood, Napoléon, Bigarreau, Aigle Noir. Je crois que les membres de la société n'achètent pas de ces arbres reconnus incapables de résister à notre climat. Efforçons nous donc d'engager nos voisins et nos amis à se joindre à la société d'Horticulture qui leur apprendra par ses rapports et par ceux de la Société d'Horticulture de Montréal ce qu'ils doivent éviter de planter.

Le gouvernement de Québec devrait bientôt distribuer un pamphlet sur la culture des fruits. J'ai vu l'éprouve de cet ouvrage et je suis d'opinion qu'il sera utile aux commoçants et que nous le lirons tous avec avantage.

L'exposition de cette société en septembre dernier a été une des plus belles que nous ayons eues depuis son organisation, par la quantité et la beauté des exhibits de fruits, fleurs, légumes, etc. C'est le témoignage rendu par les étrangers au comté.

Cependant nous pouvons et nous devons faire mieux encore. Le nombre de variétés de fruits ayant augmenté considérablement dans le comté, il est absolument nécessaire d'offrir des prix pour les variétés de mérite séparément des collections.

Il est commis souvent des erreurs dans les noms des fruits, on ne devrait pas accorder de prix pour ces fruits, excepté qu'on en fit une classe séparée.

Il faudrait prendre des mesures pour que les fruits restassent exposés plus longtemps. Le public prend beaucoup d'intérêt à l'exposition, c'est malheureux de l'en priver, à cause des désordres causés par un certain nombre.

Il a été question de tenir les expositions à Lislet cette année, et à St-Roch, l'année prochaine. Je crois que ce serait avantageux, et pour le plus grand bien, il faudrait tenir les expositions à tout rôle dans les trois grandes paroisses de Saint-Jean, de Lislet et de Saint-Roch.

La récolte de pommes et de prunes a été des plus abondantes ici en 1892. Les Famouzes étaient malheureusement tachées, la moitié seulement était vendable et on a obtenu \$2 le quart. L'autre moitié n'a pas donné plus de 75 cts à \$1 le quart.

Les Duchesses ont donné une récolte énorme de pommes tellement belles et égales qu'on a de nouveau la preuve que c'est la variété la plus profitable de toutes celles qui ont été importées.

Les pommes Duchesse se sont vendues \$2.50 à \$3 le quart.

Les Astracan Rouge ont donné une bonne récolte et ces beaux fruits rouges et délicieux ont valu le même prix que les Duchesses.

Les pommiers Wealthy se sont chargés comme les Duchesses. Rien de plus beau à voir que ces jeunes pommiers courbés sous le poids des plus belles pommes de conserve, qui ont valu de \$3.50 à \$4 le quart.

Les pommiers St-Laurent ont donné une meilleure récolte que par le passé ; j'ai un grand nombre d'arbres de cette variété, qui est de première qualité, mais je n'en ai qu'un seul qui me donne des récoltes payantes.

"Les "Tetofsky," les "Calvilles" les grises "E. Golden Russel" ont donné une récolte payante.

Les Sibériens Transcendants sont venues si en abondance et se conservent si peu longtemps qu'il a fallu en donner près de cinquante quarts à mes vaches et à mes porcs.

Dans les années d'abondance on comprend l'avantage qu'il y a d'avoir de beaux et bons fruits dont les prix sont plus que le double de ceux des fruits communs.

Il faut surtout des fruits qui se conservent et qu'on n'est pas forcé de sacrifier immédiatement après la maturité.

Il faut donc faire attention à ce point important en faisant le choix d'arbres destinés au verger, surtout des pruniers et des pommiers.

Plantons peu de Tetofsky, et peu de pommiers pêche. Leurs fruits se broient dans le transport ; de fait ils ne sont pas vendables, excepté si on

les expédie au marché dans des paniers ou dans les boîtes avec carottage de carton et ces boîtes sont dispendieuses.

Quant aux pruniers, les Damas, R. Claude, blancs, de Montmorency, tiennent le premier rang dans les vergers du district. La culture des pruniers d'Europe se fait encore très en petit. Néanmoins ceux d'entre nous qui ont fait des expériences ont parfaitement réussi.

Le seul regret qu'ils expriment, c'est d'avoir planté "trop peu" de ces belles espèces. Notre succès avec 14 variétés étouffe même les horticulteurs des environs de Montréal et de Sherbrooke.

Son Excellence le Gouverneur Général a écrit le 22 septembre dernier qu'il n'avait pas vu en Europe de prunes pour surpasser en grosseur, en beauté et en saveur les prunes qu'il venait de recevoir du comté de Lislet.

Ceci doit nous engager à augmenter nos plantations de ces belles espèces d'autant plus qu'elles obtiennent les plus hauts prix sur les marchés. J'ai réalisé de \$15 à \$22 le quart pour mes prunes. J'ai livré les premières le 8 septembre et les dernières le 23 octobre à M. Roumillac de Québec.

Celles que j'ai expédiées à Moncton, N. B. en paniers m'ont rapporté le plus haut prix.

Il ne faut pas s'attendre d'obtenir, sans troubles, les prix les plus élevés pour les fruits, il faut les faire connaître et s'adresser aux marchands de fruits qui ont pour pratique la classe de la société qui sait apprécier et qui a les moyens de payer les fruits de choix. Il faut expédier des bons fruits choisis, d'égalité maturité, et mettre bonne mesure. On ne doit pas négliger de mettre une carte avec son nom au fond du panier, de la boîte ou du quart de fruits qu'on expédie ou une autre carte en dessous.

La carte que vous mettez au fond du panier ou boîte vous fera connaître par le consommateur, qui, s'il est satisfait de vos fruits s'adressera probablement à vous directement à l'avenir. Ça sera un avantage mutuel. Le profit du commercant vous restera ou sera partagé entre vous et le consommateur.

A ceux qui craindraient de planter des pruniers, crainte qu'il y ait trop de fruits à vendre plus tard, je ferai remarquer que le Canada importe au-delà d'un million de livres de prunes sèches. Déjà on commence à en évaporer à Toronto et à Montréal dans les années d'abondance et cette industrie augmente avec la production des fruits.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le comté de Lislet a retourné à la France, notre mère-patrie, il y a cinq ans, des pommiers provenant de semis qu'elle avait fournis aux premiers colons.

Mille pommiers Fameuse, St-Laurent et autres envoyés à Beauvais ont une apparence superbe. On a "rebaptisé" la Fameuse, elle porte le nom de Belle de Beauvais.

Des milliers de plants partent maintenant du comté pour être plantés dans toutes les parties de la province et dans le Nord-Ouest Canadien. Les jardiniers des environs de Montréal achètent des jeunes plants de pruniers et de pommiers et surtout des greffes sur racines, ils achètent les greffes sur racines de pommiers à \$15 le mille ou \$3 le 100. Celles des pruniers à \$30 le mille ou \$5 le 100.

Ils établissent ainsi des vergers à très bon marché. A la ferme expérimentale d'Ottawa, M. Saunders désirerait avoir pour le Nord-Ouest une grande quantité de pruniers du pays. "Damas et

Reine Claude." Si quelqu'un des membres de cette société en avait à fournir, il pourrait et devrait correspondre de suite avec M. Saunders.

Au "Congrès des Cultivateurs" tenu à Québec, j'ai eu le plaisir d'entendre M. Saunders sur le progrès des fermes expérimentales. Les arbres de Russie qu'on y essaie promettent beaucoup. Les membres de cette société devraient demander des pommiers, des poiriers et des cerisiers de Russie, je crois qu'ils en auraient en s'engageant de faire un rapport sur la vigueur et sur la rusticité des arbres qui leur seraient fournis.

Le gouvernement du Québec publiera bientôt les conférences intéressantes de l'hon. Joly de Lotbinière, de M. Sheppard, de M. Chapais et de Moore, sur les arbres fruitiers et forestiers. J'espère que vous chargerez M. le secrétaire d'en demander 50 copies pour les membres de la Société :

Aug Duruis,
Président.

Enseignement Agricole.

ÉCOLES D'AGRICULTURE

DE

Ste-Anne de la Pocatière

ET DE

L'ASSOMPTION.

A V I S.

En vertu des nouveaux arrangements intervenus entre le gouvernement et ces écoles, quinze élèves auront droit d'être admis chaque année à en suivre les cours *gratuitement*. Ces élèves, dits élèves boursiers devront s'adresser au commissaire de l'agriculture pour en obtenir leur droit d'admission, fournir un certificat d'instruction primaire, avoir au moins 15 ans et établir qu'ils ont l'intention de se livrer à l'agriculture et qu'ils peuvent compter plus tard avoir une terre à cultiver.

DES MODIFICATIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ FAITES DANS L'ORGANISATION DE CES ÉCOLES, de manière à rendre plus pratique l'instruction qui y est donnée aux jeunes gens et il est à espérer que ces institutions recevront de la jeunesse agricole tout l'encouragement qu'elles méritent.

FERME-ÉCOLE

DE

Notre-Dame du Lac,

O.K.A.

Sous la direction des RR. PP. Trappistes.

A V I S.

Les jeunes gens qui désirent s'instruire ou se perfectionner dans l'art agricole pourront aller suivre les cours pratiques qui se donnent à cette école en se faisant autoriser par l'honorable

Commissaire de l'Agriculture et de la colonisation qui limite toutefois à dix le nombre des élèves officiellement recommandés.

Ces élèves seront logés et nourris gratuitement par les R.R. P.P. Trappistes.

Une fromagerie et une boulangerie sont en opération sur la ferme.

Une pépinière, un verger l'élevage du bétail et toutes les branches les plus importantes de l'agriculture et de l'horticulture y sont exploitées et constituent un cours général pratique d'agriculture que les élèves peuvent suivre avec le plus grand profit

NOS ECOLES D'AGRICULTURE

Il y a déjà plus de 40 ans que des hommes éclairés, tant dans la politique que dans le clergé, voulant imiter le progrès des vieux pays de l'Europe ont songé à la création d'écoles d'agriculture dans notre province. Considérant avec regret l'état arriéré de la culture et de l'élevage l'enracinement profond de la routine dans la classe agricole, ils ont recommandé d'attaquer le mal dans sa source même, l'ignorance, au moyen d'écoles spéciales d'agriculture.

Il leur paraissait évident qu'il fallait faire du prompts et généreux efforts pour instruire la jeunesse agricole sur toutes les choses de son métier, pour faire sortir notre agriculture de l'état routinier où elle languissait avec cette insouciance qui empêche de songer au progrès.

On voulait mentquer dans l'esprit de la jeune génération le goût et les connaissances scientifiques de l'agriculture et lui révéler la pratique des meilleurs systèmes de culture productive, pour l'attacher davantage au sol natal, et lui fournir les moyens intellectuels d'améliorer son sort et d'augmenter, avec ses revenus, la richesse du pays.

C'était un moyen de traiter la plaie naissante de l'émigration.

Il fallait donc enseigner aux jeunes cultivateurs l'ensemble des principes qui régissent l'assainissement, l'engraissement et l'amélioration économique des terres, la succession des récoltes et l'alimentation rationnelle et profitable du bétail; leur apprendre les lois physiologiques de l'élevage et les marques distinctives des bons animaux producteurs de lait, de viande ou de travail; leur faire connaître la spécialité, les caractères, la valeur comparative et le traitement des diverses races, de même que la valeur, la préparation, le soin et l'emploi des fumiers et des autres engrais; leur enseigner les notions relatives à la production abondante et économique et à l'utilisation profitable du lait, les principes comme la pratique améliorée de la fabrication du beurre, etc., les propriétés et la valeur des diverses variétés de plantes fourragères et autres propres à la culture du pays. Il fallait de plus répandre et développer chez la jeunesse quelques notions du génie rural et des constructions améliorées et économiques.

Et c'est pour atteindre ce but important que quelques-uns des promoteurs de l'enseignement agricole ont fondé nos écoles actuelles d'agriculture, et que les gouvernements ont affecté au soutien de ces institutions une certaine subvention annuelle.

A-t-il été parfaitement atteint le but des écoles spéciales d'agriculture?

J'entends à ce sujet la réponse négative d'un certain nombre qui préconisent d'autres moyens d'opérer la diffusion des connaissances agricoles.

Cependant nos écoles ont fait au-

tant qu'on devait raisonnablement espérer d'elles dans les circonstances difficiles qu'elles ont dû traverser depuis leur naissance. Malgré l'apathie et les préjugés des cultivateurs, malgré l'insuffisance des ressources et le manque d'éléments complets pour constituer un enseignement agricole parfaitement efficace et populaire, elles ont accompli un progrès réel dans l'application des bons systèmes de culture, dans l'amélioration du sol et du bétail, dans l'industrie laitière, etc., et ces progrès sont maintenant avoués et appréciés par les cultivateurs et les hommes pratiques qui ont été à même de les constater. Ils ont été lents—un peu trop lents peut-être—et sous ce rapport les écoles d'agriculture n'ont pas répondu aux vœux impatients des ardents progressistes peut-être même de leurs directeurs. Mais ils ont été sûrs; et à ce point de vue les écoles ont pu être de vrais modèles pour les cultivateurs à ressources limitées qui ne peuvent marcher vite dans la voie des améliorations et pour les élèves eux-mêmes que l'inexpérience aurait pu entraîner à des idées exagérées de progrès. Ce n'est pas en courant qu'on apprend aux enfants à faire leurs premiers pas. Les élèves de nos écoles et les cultivateurs qui imitent leur marche progressive suivront la bonne voie—Pratique avec science, progrès avec prudence voilà ce que l'on a

main l'application des principes qui leur sont enseignés et expliqués tous les jours à la salle des cours, au champ ou à l'étable. En hiver, les élèves reçoivent des leçons théoriques sur le drainage et l'épandement des terres, la composition, la classification, l'amélioration, l'amendement et l'engraissement des sols; sur les assolements, sur l'élevage, l'alimentation, le traitement et les maladies des animaux; sur les constructions et l'économie rurales, sur les plantes, les engrais, etc., etc., en un mot sur tous les principes de l'agriculture. Ceux qui en ont besoin reçoivent des leçons de calcul et de mesurage, s'ils le désirent. Ces leçons prennent la plus grande partie de leur journée. Le reste du temps est consacré à la pratique.

En été les journées de travail sont plus longues et les leçons théoriques moins nombreuses. C'est la saison du travail manuel, la campagne agricole, c'est aussi le temps favorable pour les élèves vigoureux et appliqués, capables de donner un travail utile, de faire des économies sur la rémunération pécuniaire qui leur est allouée mensuellement selon le temps donné et la valeur de leur travail!

De plus nos écoles pratiques d'agriculture vont s'occuper d'appliquer les découvertes des stations expérimentales de la Puissance et de faire con-

avec le commissaire de l'agriculture, les écoles d'agriculture peuvent recevoir encore plusieurs jeunes gens. Il y a quinze bourses par école, et les élèves boursiers sont pensionnés gratuitement en hiver, et en été il leur est alloué en sus de leur pension une certaine rémunération de leur travail. Les prospectus ou programmes des écoles donnent tous les renseignements voulus à ce sujet.

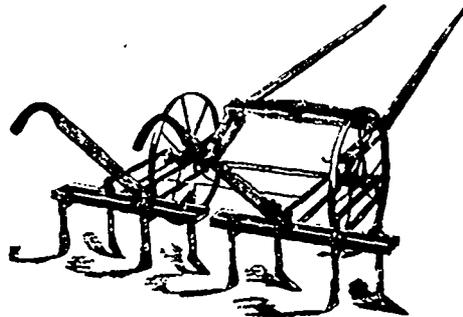
L'enseignement est donc gratuit, payant même pour ceux qui passent l'été sur la ferme, comme il a été dit plus haut.

Qu'est-ce que les jeunes cultivateurs peuvent exiger de plus avantageux? Dans les écoles agricoles de l'Europe les élèves payent leur pension et suivent leur instruction, tout en étant tenus de prendre part aux travaux manuels.

Du moment que nos écoles d'agriculture seront fréquentées annuellement par un grand nombre de jeunes gens, elles acquerront de suite aux yeux de tous l'importance et la popularité qu'elles méritent; et dès lors, le gouvernement—qui n'ose les subventionner davantage parce qu'elles n'ont pas assez d'élèves—et les cultivateurs—qui refusent d'y envoyer leurs fils parce qu'ils trouvent l'enseignement incomplet et sur un pied trop peu élevé—ces-eront de tourner dans ce cercle vicieux pour prendre tous ensemble la tangente au progrès. Ce qui contribuera à relever le niveau intellectuel et économique de la classe agricole.

I. J. A. MARGAN,

Directeur de l'École d'Agriculture de l'Assomption.



CULTIVATEUR À 1 RANGS (POUR LA CULTURE DES PLANTES RACINES)

tché de réaliser dans nos fermes écoles.

Quelles que soient la variété et la valeur des opinions sur ce point, l'utilité des écoles spéciales théoriques et pratiques d'agriculture n'en est pas moins universellement reconnue par tous les économistes éclairés. Aussi toutes les nations avancées de l'Europe l'ont comprise et s'efforcent de multiplier sur l'étendue de leur territoire le nombre des écoles d'agriculture. Tous les ans il en surgit de nouvelles. Chaque Etat—ou à peu près—de l'Union Américaine possède sa ferme expérimentale et sa chaire d'agriculture.

Le Canada n'est pas resté en arrière sous ce rapport. Le gouvernement de la province de Québec a aussi compris ces devoirs envers la classe agricole. Animé par le zèle sincère de l'honorable Commissaire de l'agriculture qui est admirablement secondé dans son action, par l'activité éclairée et féconde de son digne assistant, il fait les plus louables efforts pour répandre l'instruction agricole sous toutes ses formes et dans toutes les branches d'exploitation. Aussi nos écoles d'agriculture n'ont-elles pas été négligées.

Par des arrangements nouveaux entre le département provincial de l'agriculture et les propriétaires des écoles françaises d'agriculture, l'enseignement doit prendre une forme plus pratique et plus efficace pour les élèves qui ont une véritable vocation agricole. Les fermes annexées à ces écoles sont ou vont devenir sans peu de véritables fermes écoles ou le jeune homme peut voir de ses yeux et opérer de ses

maître aux élèves et au pays, par leurs rapports, les résultats obtenus.

Tous ces faits ne font-ils pas voir suffisamment l'importance et l'utilité de nos institutions d'enseignement agricole, pour les cultivateurs? Mais quand la masse de ces derniers le comprendra-t-elle?

Cependant le développement général de l'instruction dissipant graduellement les vieux préjugés, le mouvement accéléré de toutes les classes sociales vers le progrès, commencent à faire sentir aux cultivateurs le besoin d'acquiescer des connaissances agricoles. Ce progrès des idées doit faire espérer que ceux qui sont en état de procurer des fermes à leurs fils les enverront passer une année ou deux dans une de nos écoles d'agriculture où, tout en gagnant leur subsistance, ils pourront recueillir des notions précieuses qui leur vaudront dans le cours de leur carrière agricole des centaines, peut-être des milliers de dollars.

Si tous les cultivateurs avaient compris, dès le début des écoles, l'importance pour eux d'y envoyer leurs enfants, ces institutions auraient été encombrées d'élèves depuis longtemps, et les gouvernements se seraient sentis forcés plus tôt par le vœu populaire d'améliorer leur enseignement par de plus généreuses subventions. Le moment n'est-il pas enfin venu de secouer l'apathie et de profiter des avantages offerts gratuitement? Pourquoi tant retarder à bénéficier des bonnes dispositions dont nos gouvernements font preuve en faveur de la classe agricole? D'après les arrangements conclus

Sociétés et Cercles.

EXCELLENT PROGRAMME.

Le cercle agricole de la paroisse de Ste-Victoire, comté de Richelieu, a adopté un programme de concours entre les membres du cercle qui nous croyons utile de reproduire ici. Ce concours s'ouvrira le 5 juillet 1893 et est réglé comme suit.

- 2 arpents de blé 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " pois, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " orge, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " avoine, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " goudiolo, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " foin, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 10 " paille, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 1 " patates, 6 prix, \$3.00, 2.00, 1.00, 0.75, 0.50, 0.25.
- 1 " blé d'indo, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 1 " blé d'indo à silos, 3 prix, \$3.00, 2.00, 1.00.
- 1 " blé d'indo à silos, 4 prix, \$2.50, 1.50, 1.00, 0.50.
- 1 " carottes, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 1 " choux de Saint-James, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 1 " betteraves, 5 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.75, 0.50.
- 2 " fourrage vert, 6 prix, \$3.00, 2.00, 1.00, 0.75, 0.50, 0.25.
- Jardin, 4 prix, \$2.00, 1.50, 1.00, 0.50.
- Bâtisso pour conserver le fumier, 5 prix, \$2.00, 1.50, 0.75, 0.50.
- Le plus de lait fourni à la fromagerie de 10 vaches en montant, 4 prix, \$3.00, 2.50, 1.50, 1.00.

De 7 à 9 vaches inclusivement, 3 prix, \$2.50, 1.50, 0.50.
De 4 à 6 vaches, 3 prix, \$2.50, 1.50, 0.50.
De 1 à 3 vaches, 3 prix, \$2.50, 1.50, 0.50.

NOS CERCLES AGRICOLES

Le nombre de cercles agricoles organisés d'après la nouvelle loi est de 383. C'est un succès inouï vu les circonstances et le fait que la loi ne donnait que deux jours francs pour permettre ces organisations cette année. Espérons que l'an prochain nous verrons naître des cercles dans la plupart des paroisses du pays qui n'en ont pas encore.

Nous donnons à la suite le nombre de cercles dans chacun des comtés du pays. On verra ainsi d'un coup d'œil ce qui a été fait dans nos différents districts ruraux et ce qui reste à faire.

Comtés	Nombre de cercles
Arthabaska	11
Bagot	8
Beauce	9
Beauharnois	1
Bellechasse	11
Berthier	8
Bonaventure	7
Brome	1
Chambly	1
Champlain	8
Charlevoix	5
Châteauguay	4
Chicoutimi	10
Compton	11
Deux Montagnes	5
Dorchester	14
Drummond	9
Gaspé	4
Hochelaga	1
Huntington	1
Iberville	5
Joliette	9
Kanatahska	11
La C. St-Jean	12
Laprairie	2
L'Assomption	8
Laval	5
Lévis	7
L'Islet	4
Lotbinière	9
Maskinongé	8
Mégantic	2
Missisquoi	3
Montcalm	6
Montmagny	3
Montmorency	5
Napierville	4
Nicollet	17
Ottawa	6
Pontiac	2
Portneuf	8
Québec	3
Richelieu	4
Richmond	4
Rimouski	20
Rouville	9
Shofford	7
Sherbrooke	2
Soulanges	2
Stanstead	2
St-Hyacinthe	7
St-Jean	2
St-Maurice	5
Témiscouata	15
Terrebonne	13
Trois-Rivières	1
Vaudreuil	3
Verchères	5
Wolf	6
Yamaska	8

ECHOS DES CERCLES.

CERCLE AGRICOLE DE LA PAROISSE DE STE VICTOIRE D'ARTHABASKA.

Séance du 4 juin 1893, sous la présidence de M. D. O. Bourbeau. Assistance nombreuse en regard au mauvais temps.

M. le Président:

Nous avons discuté des questions importantes pour les semences, à la dernière assemblée du cercle, mais si le temps continue, on va être obligé de semer beaucoup de légumes. Les journaux annoncent une grande sécheresse en Angleterre, à Londres où j'ai été, il pleut ordinairement presque tous les jours, tandis qu'il y a actuellement des semaines sans pluies. On se plaint également de la sécheresse en France. Conéquemment, je crois que le foin aura une bonne valeur cette année. Vous devez semer beaucoup de légumes et fourrages verts, afin de produire la plus grande quantité de foin possible. La culture des légumes et des fourrages verts est favorable à la production du lait, on vuo de l'industrie laitière; mais il faut faire un fromage de première qualité et le bien paquer.

Le bois et l'écorce se font rares; il faut donc se tourner du côté de l'agriculture et tirer de la terre le plus de revenus possibles.

Il est probable qu'il y aura une baisse dans le prix de la farine cet automne. Il y a beaucoup de blé sur le marché dans le moment, et ce grain qui valait environ 80 cents le minot, il y a 2 ans, ne vaut aujourd'hui que 45 cents, ce qui ne peut durer bien longtemps.

Je reprends mon siège pour entendre la discussion, veuillez poser des questions, comme à l'ordinaire.

1ère question.—Est-il bon de mettre la chaux sur la terre avant de herser. F. Demers.

2ème question.—Quels grains faut-il semer cette semaine, à cause du retard? J. O. Bourbeau

3ème question.—Faut-il engraisser avant ou après la semence du blé d'inde, patates? James Béland.

4ème question.—Quels moyens prendro pour faire enregistrer des animaux de race? Charles Boutet (lauréat du Mérite Agricole).

5ème question.—Est-il important pour la paroisse d'avoir des animaux de race améliorés et quels sont les meilleurs moyens de s'en procurer? D. O. Bourbeau.

6ème question.—Quel est le meilleur moyen de détruire les insectes des arbres? Lucien Bourbeau.

7ème question.—Quel est le meilleur temps pour couper les branches sèches des arbres fruitiers? Honoré Patry.

8ème question.—Quelle quantité de phosphate faut-il employer par arpent de terre? Charles Labbé.

INTERROGES.

1ro Q.—Charles Labbé. Il faut mettre la chaux avant de herser; elle se décompose avec la terre et c'est plus profitable.

2ème Q.—D. O. Bourbeau. Il y en a qui souffrent du retard des semences ce printemps, et je suis de ce nombre. Je ne sais si on peut semer du blé, des patates, etc., cette semaine. Votre expérience pourrait m'être très utile.

Charles Rochetto. C'est encore le bon temps de semer des patates.

Noël Fournier. J'ai déjà semé du blé bien tard et j'ai eu une bonne récolte.

Le secrétaire. Ça peut dépendre de

la nature du sol et de la température.

Charles Boutet. J'ai connu une personne qui préparait son terrain pour semer des patates le 2 juin, et elle obtenait une bonne récolte.

Gustavo de Montigny. Les patates devaient échauder.

Chas Boutet. C'est précisément pour les empêcher d'échauder, que cette personne semait tard.

Narcisso Marcotte. J'ai vu semer des patates la veille de la St-Pierre et avoir une bonne récolte.

Charles Boutet. Quand la température est favorable, ça va vite.

3ème Q.—François Pothier. Je pense que le blé d'inde doit être semé sur le fumier et les patates dessous.

4ème Q.—Le président. Pour faire enregistrer des animaux de race, je pense qu'il faut s'adresser au Dr J. A. Couture, à Québec.

5ème Q.—Le président. Il serait très important que chacun prenne toutes les précautions possibles pour améliorer la race de ses animaux. Est-ce que quelqu'un parmi vous autres possède des animaux de race?

Charles Boutet. J'ai deux taureaux de belle race, dont un noir et blanc, et l'autre rouge et blanc.

Le président. Quel âge ont-ils?

Charles Boutet. 1 an et 2 ans.

Le président. On serait bien de profiter de ces animaux, en attendant que le cercle s'en procure. Nous reviendrons sur cette importante question.

6ème Q.—Lucien Bourbeau. Le meilleur moyen de détruire les insectes des arbres fruitiers, est l'eau saturée d'une petite quantité de vert de Paris; 1 lb. dans un tonno d'eau est suffisant pour leur les pominières.

7ème Q.—Lucien Bourbeau. On peut couper les branches sèches des arbres fruitiers en tout temps; mais quand les branches sont grosses, il faut mettre de la gomme sur la partie découverte.

8ème Q.—Charles Boutet. Je mets un sac de phosphate sur un arpent de terre (maigre).

Antoine Garant. J'ai trouvé qu'un sac de phosphate, par arpent pour le grain, était suffisant.

Le président. On peut avoir une bonne récolte de grain avec un sac de phosphate à l'arpent, mais quand la quantité est plus grande, on peut s'assurer une bonne récolte pour l'année suivante.

Après quelques mots d'encouragement de la part du président, la séance s'est dissoute.

J. N. POISSIER.
Secrétaire.

CONFÉRENCES AGRICOLES.

CERCLE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Résumé d'une conférence de Mgr. Bégin

Le 7 mai dernier, Sa Grandeur Mgr Bégin était en pèlerinage à Ste-Anne de Beaufort. Sur l'invitation du R. P. Recteur, curé de cette paroisse, Mgr. voulut bien adresser quelques bonnes paroles d'encouragement aux membres du Cercle agricole. Voici un résumé de sa conférence.

Sa Grandeur demanda d'abord qu'on fît lecture de sa circulaire aux membres du clergé, au sujet du syndicat agricole de Québec dont Mgr Bégin est le président actif. Et ce fut Mgr. montra qu'il était président actif dans la conférence qu'il fit aux cultivateurs qui l'écoutaient avec le plus grand intérêt.

PROGRÈS RÉALISÉS.—Mgr constata un grand mouvement agricole dans la Province de Québec. Plusieurs paroisses

ont fait des progrès considérables, surtout quelques paroisses du comté de Beauce, entre autres St-Georges. Autrefois, dans cette paroisse, les revenus réalisés par l'industrie laitière s'élevaient de 4 à 5 mille piastres; l'année dernière, ils ont atteint le montant de \$14,000.00. Cette année on veut doubler ce montant et même davantage.

Comparaisons.—L'agriculture exercée avec soin et intelligence est un puissant moyen de retener nos compatriotes au pays.—Ce qu'on devrait généralement dans les manufactures des États-Unis... Mgr en a vu plusieurs exemples dans la population de Chicoutimi et paroisses environnantes.— Pourquoi émigrer? Mgr arrive des vieux pays d'Europe. Il a constaté encore une fois, il n'y a guère plus de deux mois, que la situation des cultivateurs canadiens est loin d'être inférieure à celle des cultivateurs belges, français, etc., et qu'elle pourrait être bien meilleure. Les cultivateurs canadiens ne sont pas riches généralement, mais ils vivent dans une certaine aisance; les belges et les français rotent plus, proportion gardée, de leurs petites terres, mais ils vivent avec une économie remarquable et travaillent beaucoup.

Ce qu'il faut faire.—Étudiez bien votre terrain, la nature du sol. Efforcez-vous de suivre le mouvement agricole qui s'accroît de jour en jour. Si vous ne faites pas un courageux effort, ce qui vous attend, c'est peut-être votre ruine et votre départ pour les États-Unis. Travaillez beaucoup et en bons chrétiens. Je crois que généralement les cultivateurs canadiens ne travaillent pas autant que ceux des vieux pays.—L'hiver, il me semble qu'on perd beaucoup de temps.—C'est ce que m'avouèrent, un jour des cultivateurs dans une pauvre mission du Saguenay...etc.

UN TÉMOIN.

CERCLE DE ST-UBALD.

Le 7 juin courant, à ou lieu à St-Ubald, comté de Portneuf, une conférence très intéressante, à laquelle ont assisté un grand nombre de cultivateurs et autres, accompagnés de leur digne curé qui ne ménagea pas ses poines pour guider ses paroissiens dans la voie du progrès.

Cultiver ce qui paie.—M. Dalhousie nous a parlé d'abord d'agriculture au point de vue général et aussi au point de vue du marché, en expliquant clairement qu'il faut cultiver, non pas toujours ce qui produit le plus, mais ce qui se vend le mieux et rapporte plus d'argent: c'est le premier but que tout cultivateur doit atteindre s'il veut réussir.

Bonnes vaches et trèfle.—Parlant de l'industrie laitière si avantageuse pour nous, il nous a dit que l'important c'est d'avoir de bonnes vaches à lait, leur donner un bon pacage, les bien nourrir pendant l'hiver et les étriller deux fois par semaine afin de les tenir plus propres et en meilleur santé. Il nous a conseillé de semer beaucoup de trèfle, et nous a montré que nous ne pourrions jamais en semer trop: Beaucoup de trèfle, beaucoup de foin, et beaucoup d'herbe, donc beaucoup de lait toute l'année; de beaux animaux gras et un torro qui conservo sa valeur et qui fait la joie de son propriétaire.

Égouttement des terres.—Pour aucune raison ne laissez jamais séjourner l'eau sur votre terre pendant longtemps, car, où il y a de l'eau, on ne récolte rien.

Soin du fumier.—L'importance de conserver les fumiers avec tous leurs

principes nutritifs est trop négligée, a ajouté le conférencier; si les cultivateurs savaient ce qu'ils perdent en laissant leurs fumiers exposés aux pluies et aux ardeurs du soleil, le plus grand nombre se hâterait de construire un abri pour cet engrais si riche et que tout cultivateur a en grande quantité. Si vous voulez que la terre ne soit pas ingrate, il faut lui rendre une partie de ce qu'elle vous donne par les engrais, mais des engrais bien conservés.

G. A. FILTEAU,
Secrétaire.

CERCLE DE ST-JEAN BAPTISTE DE NICOLET.

Devant le Cercle agricole de la paroisse de St-Jean Baptiste de Nicolet, comté de Nicolet, une conférence a été donnée par le Révérend Messire Dauth, Ptre.

Les sujets traités ont été "l'usage d'engrais chimique tel que le phosphate pour les patates, le blé etc.... l'alimentation du bétail pendant l'hiver, au moyen de paille et foin hachés; drainage des terres; manière d'employer le fumier et de le conserver profitable au moyen d'abris; culture du trèfle comme moyen d'engraisser la terre. Soins extérieurs à donner aux animaux quand ils sont à l'étable; quelques conseils sur le choix de certains instruments aratoires; manière de composer un bon engrais en mêlant ensemble de la cendre, de la chaux et un peu de sel suivant une direction donnée, etc.

Economie Domestique.

Ecole d'Economie domestique

ET

D'HORTICULTURE

Pour les Jeunes Filles.

Dirigée par les Rév. Dames Ursulines à Roberval, Lac St-Jean.

A V I S.

Nous sommes heureux d'annoncer que les Rév. Dames Ursulines de Roberval, Lac Saint-Jean, font un excellent cours d'économie domestique et d'horticulture, où les filles des cultivateurs pourront recevoir, avec l'instruction théorique mise à leur portée, tous les enseignements pratiques qu'une bonne ménagère doit connaître, soit dans la direction du ménage, soit dans l'exploitation de la ferme, du jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à Madame la Directrice des Ursulines de Roberval, Lac Saint-Jean.

ADMINISTRATION

ET

AUGMENTATION DES REVENUS.

La première règle qui s'impose dans l'administration intérieure d'une famille, soit à la ferme, soit ailleurs, c'est de connaître son revenu et de régler sa dépense d'après ce revenu. Le premier objet à se procurer, c'est un

livre de compte qui devient le régulateur de la vie matérielle.

Quelques personnes s'abusent en calculant leur revenu sur l'espoir d'être plus riche. Il ne faut pas regarder comme nous appartenant ce qui ne repose que sur un peut-être. Une bonne maîtresse de maison règle ses dépenses d'après ce qu'elle a et non d'après ce qu'elle espère. Elle ferait bien de mettre en tête de son budget domestique ces deux axiomes: **POUR NE PAS ÊTRE PAUVRE, IL FAUT DÉPENSER UN SOU DE MOINS QUE SON REVENU.**

IL Y A QUELQUE CHOSE DE PLUS ESSENTIEL QUE CE QUI FAIT PLAISIR, C'EST CE QUI EST NÉCESSAIRE.

Disons en passant que savoir se passer de ce qui fait plaisir, c'est le moyen de pouvoir faire la part du pauvre, et cette part il ne faut pas craindre de la faire bien large, car donner à l'indigent, c'est prêter à Dieu, et Dieu rend au centuple ce qu'on lui prête.

Il ne faut pas laisser de vides s'introduire dans la maison et avoir recours aux dettes. C'est ce qui arrive cependant si l'on a pas le soin de régler ses dépenses sur son revenu ou sur le gain de son travail. Ne faites aucun achat sans bien savoir si vous pouvez le faire avec les revenus que vous avez. Attendez, ménagez, calculez. Une dette dans le ménage est comme une déchirure sur un vêtement; elle s'agrandit toujours si on ne la répare pas tout de suite.

Le luxe ruine un grand nombre de familles et la femme est très souvent la cause de ce malheur. Il y a sans doute des achats indispensables, mais que de choses dont on pourrait, que dis-je, dont on devrait se passer!

La terre, secondée par le travail, l'industrie, l'énergie, donne non-seulement la nourriture, mais encore le vêtement. Sous les doigts d'une habile ménagère, la laine et le lin se transforment en chauds vêtements pour l'hiver, en habits légers pour l'été. Il est vrai qu'il faudra s'imposer un travail assidu et vaincre la tentation de croire que ce travail coûte plus cher que les achats faits chez les marchands. Cela est possible, mais en s'imposant la tâche de vêtir les membres de la famille, une femme utilise ses moments de loisir, et les fait utiliser à ses filles, si Dieu lui en a donné. De plus, les revenus de la ferme restent à la ferme. Il y aura plus de gloire, et d'honneur pour une maîtresse de maison, de contribuer par son travail à augmenter la valeur du domaine, que de porter des habits précieux.

Il y a des femmes sagement économes et dévouées, qui savent retrancher toute dépense qui ne servirait qu'à leur plaisir. Elles amassent une petite bourse cachée, et si quelques malheurs fondent sur la famille; si quelques entreprises peu heureuses mettent la petite fortune en danger; si une maladie occasionne des dépenses ou empêche l'augmentation du revenu, elles sont en mesure de faire face aux besoins les plus urgents, ou de dissiper un souci. C'est une douce surprise qui contribue beaucoup au bonheur, et à l'union des familles. Il est des moments où l'argent mis de côté ne peut pas suffire, alors elles retranchent et ces retranchements pratiqués avec le cœur, font trouver du trop en tout et partout. Elles commencent par le superflu, mais si quelquefois elles doivent attaquer le nécessaire, le dévouement leur fait cacher cette dure nécessité à ceux qu'elles aiment. On vit si bien avec peu quand on est dévoué.

Il arrive même que les retranchements ne suffisent pas; elle s'imposent alors un travail sérieux, assidu, pénible. Sous l'inspiration du cœur, le travail semble se multiplier, et les fatigues disparaître.

2ÈME RÈGLE: ACHATS ET VENTES.— Savoir acheter, lorsqu'il faut acheter, demande du tact et de l'esprit d'observation. Une jeune fille doit s'habituer à connaître la valeur réelle de chaque chose, afin de n'être pas plus tard, dupe de la mauvaise fois de certains vendeurs, ou appartenir à cette classe de personnes qui ont besoin de toujours marchander.

Gardons-nous de la manie d'acheter soit aux enchères, soit des marchands qui étalent, en passant, des objets qui tentent. La curiosité et la fantaisie occasionnent bien des dépenses inutiles.

Il faut aussi savoir vendre ce que les récoltes ou les produits fournissent surabondamment. Mais dans les ventes comme dans les achats, il faut éviter ces demi-tromperies qui ont beaucoup de rapports avec l'injustice. Il ne faut pas vendre pour s'enrichir mais pour établir autour de soi, par l'ordre, le travail et l'économie, le calme et l'aisance qui font le bonheur de la famille.

Un talent tout particulier pour restreindre les dépenses, c'est celui de certaines bonnes ménagères qui savent mettre à profit ce qu'on appelle vulgairement les restes. Ce qu'on dessert d'un repas, est présenté sous une autre forme et avec un nouvel apprêt. Un vêtement hors d'usage se transforme sous une main habile et sert encore quelque temps &c. On appelle ce talent faire quelque chose de rien. Toute personne bien dévouée sait les premiers éléments de cet art si utile et ne laisse rien perdre.

ROBERVAL.

Correspondance.

VACHES MALADES—MAMMITE.

Veillez me donner quelques renseignements au sujet d'animaux malades. Chaque année, j'ai toujours une vache ou deux que je suis obligé de vendre pour la boucherie. Cela commence par donner du sang clair, ensuite il leur pousse des bosses dans les trayons qui arrêtent le lait complètement. Je suis obligé de les vendre. J'ai cette année une vache qui est devenue malade deux ou trois jours après qu'elle a été vélée; elle a commencé par avoir le frisson; elle donnait du lait comme d'habitude; depuis ces trois jours elle ne peut plus me donner à peu près qu'une chopine de lait par jour. G. B., Brompton Falls.

Réponse.—Les animaux dont parle M. B. souffrent, au début, d'une mammité (inflammation de la mamelle) se compliquant ensuite de la formation de petite nodosités (boutons) dans les trayons. C'est vraiment extraordinaire comme ces maladies sont fréquentes. Je suis convaincu que 1/3 de nos vaches laitières sont rendues impropres à la production du lait par cette seule cause. Il ne tiendrait pourtant qu'aux propriétaires d'en exempter complètement leur bétail.

Ces accidents sont le résultat de ce que la vache n'est pas traitée à fond.

On prévient sûrement ces accidents en trayant les bonnes laitières un ou deux jours avant la mise bas et surtout, aussi souvent que possible et à fond, durant les 3 ou 4 jours qui suivent le vélage. Quant au traitement de la maladie elle-même, voici ce qu'il y aura à faire: Lavez le pis 3 ou 4 fois par jour avec de l'eau chaude; traitez toutes les deux heures, frottez le pis deux fois par jour avec un peu de l'onguent suivant:

Iodure de potassium, 2 drachmes.
Saïndoux, 1 once.

Mélez.

Ou bien un peu d'onguent gris sera frotté matin et soir sur le pis. Dans la majorité des cas la maladie disparaîtra en quelques jours.

Le cas est plus grave, quand la maladie est laissée à elle-même: se elle complique de formation de boutons dans le passage des trayons; il est alors très difficile d'en obtenir la guérison complète et, généralement un peu plus tôt ou un peu plus tard, l'animal perd ce quartier du pis.

J. A. COUTURE, D. M. V.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

On nous demande:

LENTILLE OU VESCE.—Lequel des deux donnera le plus de fourrage, de la lentille (blanche) ou des vesces (brunes)?

Réponse.—Nous ne saurions pas donner une réponse positive. Nous opinons en faveur des vesces, mais la récolte peut dépendre du terrain et du climat. Nous serions heureux d'obtenir là-dessus l'opinion de nos correspondants, dans divers districts du pays, surtout de ceux qui auraient répété leurs expériences pendant plusieurs années.

LUZERNE.—La luzerne est-elle cultivée ici?

Réponse.—Un grand nombre de personnes ont semé de la luzerne dans cette province. Mais nous ne connaissons personne qui ait réussi à conserver la luzerne pendant plusieurs années consécutives. Or l'avantage de la luzerne est que d'année en année elle se développe davantage et elle ne donne des récoltes complètes qu'après trois ans et plus.

Nous prions aussi nos correspondants qui ont l'expérience de plusieurs années de la culture de la luzerne, de nous dire quel succès ils en ont obtenu.

PRAIRIES INONDÉES.—Nous avons de très grands lopins de terre, inondés tous les printemps, et l'eau ne se retire que vers la fin de juin; la saison est alors trop avancée pour pouvoir semer. Ces prairies sont en foin depuis nombre d'années; elles auraient besoin aujourd'hui d'être rafraîchies, il n'y pousse plus que du franc-foin. Que pourrait-on faire, et quelle graine semer? Suffirait-il après la récolte actuelle du foin, de passer la herse énergiquement et puis de semer en mil ou trèfle ou autres graines propices pour prairies ou pâturages permanents?

Réponse.—A notre avis, il vaut mieux ne point labourer des terrains ainsi exposés aux grands lavages de l'automne, et surtout du printemps. Essayez cette année, sur une seule pièce, les amendements suivants, si vous le pouvez: 3 barriques de chaux par arpent que vous mêlerez d'avance à environ 9 barriques de terre pour moitié de la pièce. Sur l'autre moitié, mettez si possible dix voyages de fumier pourri par arpent. Cet épandage se ferait l'automne, au moment des pluies.

Dans l'intervalle vous pourriez herser, rouler et semer du trèfle rouge et de l'alsyke, environ 2 lbs de chaque espèce par arpent et six livres de *dactyle pelotonnée*—et cela aussitôt que possible après les foins. Il n'y a aucun risque dans ce cas et peu de dépenses à faire; par conséquent, outre la pièce ainsi semée, puis chaulée ou engraisée, vous pourriez améliorer une ou plusieurs pièces après hersage et roulage.

PIANO EN BOIS MOIRÉ

Un autre piano de choix est exhibé ces jours-ci dans les vitrines du magasin de M. L. E. N. Pratte, No 1676 rue Notre-Dame. C'est un grand piano droit en bois *moiré*, couleur naturelle. C'est un bois d'une grande beauté de fini et de dessin et excessivement rare. Il n'y a que deux pianos faits de ce bois et les personnes qui aiment à voir du beau et de rare ne devraient pas manquer d'aller l'examiner.

Tant qu'aux qualités artistiques, il suffit de mentionner qu'il est fabriqué par la maison L. E. N. Pratte, à Montréal, avec des améliorations uniques et une pédale *Sostenuto* que les artistes savent apprécier.

FERME

ISALEIGH GRANGE

J. N. GREENSHIELDS

PROPRIÉTAIRE.

DANVILLE, P.Q.

Bêtes à cornes

RACE GUERNSEY,

MOUTONS SHROPSHIRE

et COCHONS YORKSHIRE,

GRANDE ESPECE AMÉLIORÉE

Nous n'évoquons que des animaux de premier choix et nos succès aux différentes expositions prouvent une fois de plus la vérité du vieil adage:

"Beau sang ne déroge pas."

Notre troupeau de Moutons Shropshire se compose de cent têtes importées de sang le plus pur et du plus beau type. Nos Yorkshire ont remporté plus de prix qu'aucun autre troupeau de même race en Amérique.

Nous prenons actuellement des ordres pour jeunes cochons ou bétail, mâles et femelles.

ADRESSE:

J. Y. Ormsby, M.V.

GERANT

FERME ISALEIGH GRANGE

DANVILLE, P.Q.

Avis spécial aux cultivateurs et aux membres des Sociétés d'agriculture

Avez-vous appris que les vaches Jersey ont remporté le premier prix à la grande exposition universelle de Chicago, pour le fromage fait avec leur lait, démontrant ainsi leur supériorité sur les Guernseys et les Short-horns. Pendant que ces dernières convertissent leur nourriture en viande de boucherie, qui se détaille à 4 1/2 cents la livre, le rendement des Jersey est en fromage valant 11 cents.

La vache Jersey est la meilleure de toutes celles qui existent de nos jours.

Elles tiennent le premier rang pour la production du lait, du beurre et du fromage.

Dans le grand concours de 93 jours, pour le beurre, qui a lieu actuellement à Chicago, le lait donné par les vaches Jersey excéda de beaucoup en quantité, en gras et en matières solides, celui d'aucun autre race.

Désirez-vous vous ranger du côté de la race à laquelle la palme a été décernée? Alors achetez un taureau pur sang Jersey-St-Lambert faisant partie du troupeau de St-Anno, le plus ancien et le plus célèbre du monde entier.

Demandez la liste spéciale de prix pour le mois de juillet.

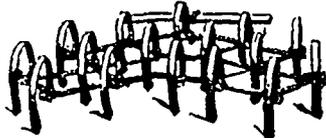
Onze de ces splendides animaux ont été vendus au cours du mois dernier, et ils s'écoulent de semaine en semaine. N'attendez pas qu'il soit trop tard, écrivez de suite.

W. A. REBURN,

Ste-Anno de Bellevue, P.Q.

Latimer & Légaré

273 RUE ST-PAUL
QUEBEC



Herses à Bêche, Herses à Ressorts et de toutes autres espèces.

Instruments d'Agriculture, et ligne complète de voiture de promenade.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

La seule sur le marché dont les chevaux tournent sans nécessité de pont.



Nous avons le plaisir d'annoncer que les améliorations que nous avons fait subir à notre presse à foin "La Canadienne" la met supérieure à toutes les presses horizontales, à demi-cercle et "moutons". Le foin travail de 43 pouces qui est de 6 à 9 pouces plus long qu'aucun autre presse horizontale, ce qui est un grand avantage pour servir le foin dans la Presse donnant une plus grande couverture et la perdant plus d'avance pour presser, trois hommes s'occupent plus d'avantage avec notre presse "La Canadienne" qu'avec aucun autre sur le marché à demi-cercle, et force moins les chevaux.

Nous n'employons que du matériel de première qualité, à l'exception de deux morceaux, fonte chilles, le reste est tout en acier et fonte mallable.

Nous garantissons notre presse pour presser de 10 à 15 tonnes de foin par jour sans forcer les chevaux.

Nous manufacturons quatre grandeurs

11 x 18 16 x 14 16 x 20 17 x 21

Nous enverrons cette presse à l'essai à tout a personnes responsables. Ecrivez pour notre catalogue et liste des prix.



La machine à battre représentée dans la gravure plus haut est notre moulin Vibrateur. Cette machine à un silon de 28 pouces de long, les dents sont en acier garanti pour plier à froid sans se casser, tel que le norvégien.

Les ferments qui supportent les drilles sont tous en fer battu, ce qui est d'un grand avantage, car ce ferrement peut être fait par aucun forgeron, ce qui est une économie et souvent empêche de grands retards.

Le crible de notre moulin Vibrateur est plus long et plus large que toutes les autres machines du même genre, manufacturées en Canada, donnant plus d'avantage pour nettoyer le grain et est moins sujet à envoyer dehors. Nous donnons 7 passes avec ce crible.

Le pouvoir ou "horse power" marche sur lisses en fonte, tous les essieux du pont sont en acier de 2 qui est une demi ligne plus gros que les autres manufacturiers emploient. Tous les essieux (shafts) du séparateur du crible et du pouvoir sont en acier. Nous n'employons aucun essieu de fer. Notre moulin est reconnu pour être plus facile à faire mouvoir et de plus de durée.

Ecrivez pour catalogue et liste des prix.

Nous manufacturons aussi: le moulin à toile avec pouvoir amélioré; presse à foin de chemin de fer, debout, presse à foin, à rod, coupe-paille, Nos 9, 11, 13, herbes à spring, 16 dents; machine à laver, patenté, mai 1892.

Nous demandons des agents actifs et responsables dans toutes les localités où nous n'en avons pas.

Tout cultivateur épargnera de l'argent et sera certain d'avoir les machines les plus améliorées en s'adressant à nous.

Nous allouons un escompte spécial aux ordres par la maille.

J. B. DORÉ & FILS,

MANUFACTURIERS,
L'APRAIRIE, Que.

Syndicat Central des Agriculteurs du Canada

**30, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.**

Aux 1,200 Membres du Syndicat Central et aux Cercles de St-Jérôme, Ste-Mélanie, Ste-Julie de Verchères, Ste-Adèle, Grondines, Bécancourt, St-Jacques l'Achigan, St-Vinceni de Paul, etc.

Prière de communiquer immédiatement au Syndicat Central les quantités de foin pressé dont vous pourriez disposer prochainement avant de prendre aucun engagement verbal ou écrit.

Le Syndicat s'est mis en relation avec le Syndicat Central de Paris et les principaux négociants en foin d'Europe et vous fera savoir de suite quand il pourra vous faire vendre votre foin directement en supprimant les intermédiaires coûteux.

Il est de la plus haute importance de ne pas perdre une minute pour envoyer tous renseignements au

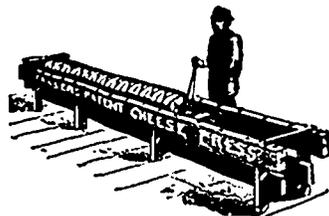
Syndicat Central des Agriculteurs du Canada

30, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ESCOMPTE SUR LES FAUCHEUSES, LES RATEAUX ET LES MOISSONNEUSES, 5 à 20 pour cent.



CANISTRE A LAIT "EMPIRE STATE."



PRESSE A FROMAGE.

N. F. BEDARD

Marchand de Fromage

à Commission et Négociant de toute espèce de fournitures pour Fromageries et Beurrieres.

No. 17 RUE WILLIAM,
MONTREAL.

—Agent pour les célèbres—

CANISTRES A LAIT 'EMPIRE STATE'

PRESSES ET MOULES A FROMAGE

DE

W. W. CHOWN & CIE,

BELLEVILLE, ONT.

AGENT AUSSI DE

MacPHERSON & SCHELL,

ALEXANDRIA, ONT.

pour la vente de leur fameux Bois à Boite reconnu par tous ceux qui en ont fait usage comme étant le meilleur qu'il y ait en Canada, ainsi que pour leur Moulin à plier les Boites, lequel travaille à perfection. On pourra voir ce Moulin et un échantillon du Bois à mon magasin.

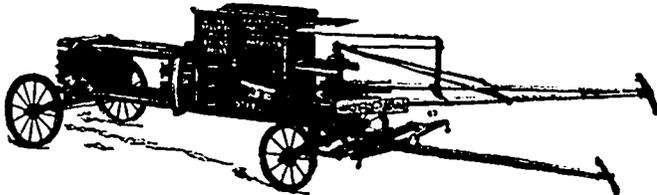
M. Bedard a constamment en main tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné. Pour prix et plus amples détails, veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

The Huntingdon Agricultural Implement Works

Having bought out Messrs T. K. DEDERICK & CO'S. Branch Factory in Montreal with Plant and Stock and move to our works here. We are now prepared to Manufacture and Sell under Special Royalty

P. K. DEDERICK'S PATENT HAY PRESSES,

Made in every style in Wood Frame and Steel Cases. Also Repairs from their original Patterns.



Having also bought out the Dominion Wire Manufacturing Co's Bale Tie Plant with the transfer of that portion of their business, we are now prepared to supply all Styles of Bale Ties made from the Best Steel Wire.

BOYD & CO.,
Proprietors, Huntingdon, Que.

AUX COLONS!

Terres à Blé.

Climat Salubre!

Bon Bois!

Excellente Eau!

2,000,000 d'acres, de la meilleure terre à blé de la Province de Québec sont offerts en vente par le gouvernement provincial, à 20¢ de l'acre, dans le territoire du Lac St-Jean, seulement que 10 heures, 1892 aux terres par bateaux, et par les chemins de colonisation du gouvernement, à partir du chemin de fer à Roberval.

Les avantages suivants sont offerts par la Cie du chemin de fer du Lac St-Jean: Sur présentation d'un certificat de l'Agent d'immigration du Dominion, à Québec, à son bureau, au Bassin Louise, ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture, les immigrants arrivant d'Europe et autres voulant aller s'établir au Lac St-Jean, les privilèges suivants seront accordés:

PANNAGE GRATUIT, de Québec au Lac St-Jean pour les colons et leurs familles, 300 livres d'effets de ménage cliqué, mais n'excedant pas un char pour chaque famille, seront transportés au taux nominal de 9 cts par 100 livres.

Les colons de bonne foi, bona fide, désireusement aller examiner les terres, recevront un billet (ticket), de Québec à Roberval, Lac St-Jean, à moitié prix, c'est-à-dire \$2.75 chaque, sur présentation d'un certificat de l'Agent d'immigration de la Puissance ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Les colons trouveront à acheter d'excellentes terres déjà en culture au Lac St-Jean.

Pour toutes informations concernant l'achat des terres, adressez à l'Agent des terres de la Couronne, à Roberval, Lac St-Jean, ou à l'agent d'immigration à Québec. Pour plus amples informations, demandez notre pamphlet de colonisation.

TRAINS REGULIERS entre QUÉBEC et ROBEVAL, Lac St-Jean.

Des bateaux voyagent entre Roberval et autres points du Lac St-Jean, donnant aux colons un accès facile sur le lac et autres rivières adjacentes.

ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des passagers

ST. ANDREW ST.
TERMINUS
Québec.

J. G. SCOTT,
Secrétaire-Général,

A VENDRE

MAGNIFIQUE FERME

A Monte-Bello, comté d'Ottawa, P. Q.

Située à un demi mille de la Station du C. P. R., à 2 1/2 hrs. de Montreal, à 1 1/2 hrs. d'Ottawa

200 ARPENTS D'EXCELLENTE TERRE

Grange-établo, porcherie, silos, laiterie. Toutes constructions de première classe et pouvant figurer parmi les meilleures de la Province.

Aussi quarante têtes de bêtes à cornes (Ayrshires canadiens et croisés—**Excellentes Laitières**) cochons Chester-White Etalon St-Laurent, chevaux de ferme, Leuse, Faucheuse, etc., etc. Separateur à cream — Commerce de Lait très prospère avec Montréal.

S'adresser à

H. BOURASSA,
MONTE-BELLO, P. Q.



Propriété à vendre ou à échanger

Située dans une des plus belles et salubres localités de l'île de Montréal, au sud-ouest de la montagne, dans la municipalité de Notre-Dame de Toute-Grâce. Dimension: 24,500 pieds en superficie. Elle est offerte en échange d'une bonne terre, bien située sur quelque rivage et à proximité de chemin de fer. Pour plus d'informations, s'adresser à

ALFRED DUBORD,
Au No. 1708 rue Notre-Dame.

La Compagnie du Haras National

Sous-contrat avec la Province de Québec, pour fournir des étalons aux sociétés d'agriculture

ETALONS NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS ET CLYDESDALE

CONDITIONS AVANTAGEUSES.—A VENDRE OU A LOUER

Ces étalons ont remporté 45 Prix et Diplômes en 1891 et 1892 dans les provinces de Québec, Ontario et Manitoba.

Ecuries à Outremont.

Bureaux: 30, rue St-Jacques, Montréal.

Saison de 1892: Nombre de juments saillies:

Napierville, 70. — Gaspé, 107. — Missisquoi, 79. — Vaudreuil, 32. — Chicoutimi, 37. — Trois-Rivières, 55. — Bellechasse, 59. — Montréal, 101. — Ottawa, 106. — Nappan, 96. — Brandon, 39. — Indian Head, 63. — Agassiz, 27.

Moyenne des poulains nés en 1892 des Etalons du Haras National - - 70.74 oyo
Moyenne des poulains nés en 1892 des Etalons des Haras de France 51.69
Moyenne des poulains nés en 1892 des Etalons des Haras d'Allemagne 53.30

AUZIAS-TURENNE,
Directeur.

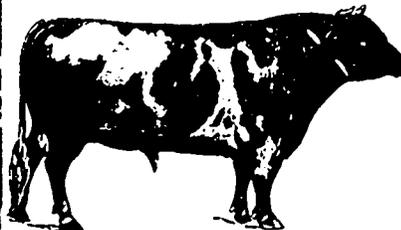
Ferme Beaubien

OUTREMONT,
PRES MONTRÉAL.

Exposition de Montréal 1891-92

25 PRIX

Aux Sociétés d'Agriculture et aux cultivateurs des lieux d'acheter leurs troupeaux.



Animaux de race pure enregistrés Ayrshires

TAUREAUX, VACHES, GENISSES, toutes bêtes de choix.

COCHONS CHESTER BLANCS AMÉLIORÉS

RACE CÉLÈBRE—INVULNÉRABLE AU CHOLÉRA DU COCHON—Plusieurs portés en janvier et février.

COCHONS BERKSHIRES ENREGISTRÉS

Plusieurs portés en février et mars.

Volailles Plymouth Rock, Coqs, Poules, Poulets, Œufs.

PLANTS DE COUCHES CHAUDES de toutes espèces expédiés par Express C. O. D.

Conditions faciles. S'adresser à

JOS. BEAUBIEN, 30 Rue St-Jacques, Montréal.